

**Immigration et intégration tenant compte
des rapports sociaux entre les sexes :
Actes de l'atelier sur la recherche en matière de politiques et
analyse sélective de la documentation sur la recherche
en matière de politiques 1987-1996**

Rapport issu des
Actes du premier Colloque national Metropolis sur l'immigration
Réponse à la diversité dans les métropoles :
vers un programme de recherche « inclusif »
Edmonton, Alberta
du 6 au 8 mars 1997

La recherche et la production de cette étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Ce document exprime les opinions et points de vue des auteures et auteurs et ne correspond pas nécessairement à la politique officielle ou aux opinions de Condition féminine Canada ni du gouvernement du Canada.

Mars 1998

Condition féminine Canada s'est engagé à assurer que toute la recherche menée grâce à son Fonds de recherche en matière de politiques adhère à des principes professionnels, déontologiques et méthodologiques de haut niveau. La recherche se doit aussi d'apporter une contribution experte et unique en son genre au débat actuel sur les politiques, et être utile aux stratèges de politiques, à ceux et celles qui s'adonnent à la recherche, aux groupes de femmes, aux communautés et à tout autre personne intéressée au domaine des politiques. Chaque document a été révisé anonymement par des spécialistes de la question, à qui on a demandé de faire des commentaires sur la précision, le fini et la pertinence de l'information présentée :

- la mesure selon laquelle l'analyse et les recommandations sont endossées par l'approche méthodologique et les données recueillies;
- la contribution originale que le rapport est à même d'apporter aux travaux déjà effectués dans le domaine;
- l'utilité de cette contribution auprès d'organismes plaidant en faveur de l'égalité des sexes, les groupes de défense des droits, les stratèges de politiques des gouvernements, les chercheuses et chercheurs et autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui ont participé à ce processus de révision entre pairs.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Immigration et intégration tenant compte des rapports sociaux entre les sexes : actes de l'atelier sur la recherche en matière de politiques et analyse sélective de la documentation sur la recherche en matière de politiques 1987-1996.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit. : Gendering immigration/integration.

Également publ. sous forme électronique sur le réseau informatique Internet.

ISBN 0-662-63466-7

No de cat. : SW21-26/1998

1. Immigrantes -- Politique gouvernementale -- Canada -- Congrès.
 2. Réfugiées -- Politique gouvernementale -- Canada -- Congrès.
 3. Assimilation (Sociologie).
 4. Discrimination à l'égard des femmes -- Canada.
- I. Canada. Condition féminine Canada.

HQ1236.5C3155 1998 305.48'9691'0971 C98-980102-0F

Gestion du projet : Cathy Winters, Condition féminine Canada

Coordination de l'édition : Angela McLaughlin, Condition féminine Canada

Révision : PMF Editorial Services Inc.

Traduction : Société Gamma Inc.

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :

Division de la recherche

Condition féminine Canada

360, rue Albert, bureau 700

Ottawa, Ontario K1A 1C3

Téléphone : (613) 995-7835

Télécopieur : (613) 957-3359

ATME : (613) 996-1322

C. élec. : research@swc-cfc.gc.ca

**Ce document est aussi accessible sur le site
Web de Condition féminine Canada à
l'adresse : <http://www.swc-cfc.gc.ca/>.**

Table des matières

I	IMMIGRATION ET INTÉGRATION TENANT COMPTE DES RAPPORTS SOCIAUX ENTRE LES SEXES : ACTES DES L'ATELIER SUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUES.....	1
	La célébration de la Journée internationale de la femme L'honorable Hedy Fry, Secrétaire d'État (Situation de la femme) (Multiculturalisme).....	3
	Mot d'ouverture Zeynep Karman, directrice de la Recherche, Condition féminine Canada.....	11
	Analyse de la politique d'immigration, fondée sur l'égalité des sexes : considérations conceptuelles Roxana Ng, Institut des études en éducation de l'Ontario/Université de Toronto.....	13
	Enjeux méthodologiques de la recherche tenant compte des sexes en matière d'immigration : génération(s) et régénération Yvonne M. Hébert, professeure, faculté d'éducation, University of Calgary	23
	Recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration : lacunes dans la recherche Danielle Juteau, chaire en relations ethniques, Université de Montréal.....	33
	Les « rapports sociaux entre les sexes » ne sont pas une « variable factice » — Méthodes de recherche appliquées aux études sur les personnes immigrantes ou réfugiées Nahla Abdo, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Carleton.....	45
	Rapport d'ateliers thématiques : recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration Damaris Rose, Institut national de la recherche scientifique — urbanisation (INRS).....	57
II	LES IMMIGRANTES ET LES RÉFUGIÉES AU CANADA : EXAMEN SÉLECTIF DES ÉCRITS PORTANT SUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUES 1987-1996	65

**I IMMIGRATION ET INTÉGRATION TENANT COMPTE DES RAPPORTS
SOCIAUX ENTRE LES SEXES : ACTES DES L'ATELIER SUR LA
RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUES**

La célébration de la Journée internationale de la femme
L'honorable Hedy Fry, Secrétaire d'État (Situation de la femme)
(Multiculturalisme)

C'est un honneur pour moi d'être ici ce matin, et ce, pour deux raisons : tout d'abord parce que j'étais à Milan pour la toute première conférence du projet Metropolis et en deuxième lieu parce que c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme. Je ne placerais cependant pas nécessairement ces événements dans cet ordre, mais le fait d'avoir assisté à la Conférence de Milan et d'être ici aujourd'hui me donne une impression de continuité. En tant que médecin de famille, la continuité est extrêmement importante pour moi.

Le concept de Metropolis — l'édification des villes et la façon dont nous composons avec la migration dans ces villes — est très important. À Milan, j'ai été impressionnée par le fait que le Canada est un chef de file pour ce qui est de l'intégration dans ses grandes villes. Nous avons de très grandes villes où la population est très hétérogène. Il semble que Toronto soit la ville la plus cosmopolite du monde. Je sais que ma ville, Vancouver, est constituée d'une population extrêmement hétérogène qui, à mon avis, s'est bien intégrée à de nombreux égards. Même si cela n'est pas tout à fait le cas des banlieues, les citoyennes et citoyens de la ville de Vancouver se sont extrêmement bien intégrés.

Les Canadiennes et les Canadiens se joignent à Metropolis avec un ensemble de compétences en matière d'immigration acquises au fil des années parce que nous sommes un pays d'immigrantes et d'immigrants. Un pays du nouveau monde en quelque sorte. Le Canada est, de par ses origines, un pays autochtone, qui a été et qui continue d'être forgé et construit par beaucoup d'entre nous qui sommes originaires de différents pays.

En tant que Secrétaire d'État au Multiculturalisme, je puis affirmer que le principe du multiculturalisme a une incidence directe sur l'architecture des villes que nous voulons bâtir pour l'avenir. Le multiculturalisme représente la vision de l'avenir, et l'infrastructure du passé. Je désire aborder brièvement cette question. Le multiculturalisme est né il y a environ 25 ans — et comme tout le monde le sait très bien — ici dans les Prairies. La population des Prairies semble toujours faire avancer les choses. Ce sont les « gens » des Prairies qui ont décidé que la nature bilingue et biculturelle de ce pays — les deux peuples fondateurs — ne reconnaissait pas et ne valorisait pas le travail qu'ils avaient fait pour faire en sorte que les terres à blé et les terres agricoles des Prairies deviennent le « formidable grenier du monde » que nous connaissions lorsque je fréquentais l'école à la Trinité.

Par conséquent, le multiculturalisme a été, dans un premier temps, une façon d'honorer des personnes d'origine autre que française et anglaise, qui ont participé à l'édification de ce pays. Depuis lors, le concept s'est développé et a évolué. Il vise, en premier lieu, à donner à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, quelques soient leur origine, un sentiment d'identité, d'appartenance à ce pays — tels qu'ils sont et sans nécessairement s'assimiler pour être comme tout le monde — avec leur propre culture, leur langue et leur sentiment d'identité, tout en se sentant des Canadiennes et des Canadiens à part entière.

Un second précepte du multiculturalisme est la participation à la société civile qui fait en sorte que tous les Canadiens et les Canadiennes participent pleinement à la vie économique, sociale, culturelle et politique de ce pays. Nous sommes nombreux aujourd'hui à la Chambre des communes et au Cabinet à démontrer que cet objectif a été atteint avec succès au cours des 25 dernières années. Je suis une immigrante de première génération et je fais partie du Cabinet. Il en va de même pour Sergio Marchi, Alfonso Gagliano, Raymond Chan et je pourrais nommer d'autres membres du caucus. Le Canada est unique parce que c'est le seul pays du monde qui a trouvé une façon de doter les immigrantes et les immigrants de première génération des compétences et des outils nécessaires pour leur permettre de s'intégrer pleinement à tous les aspects de la vie du pays, en fonction de leur capacités.

Je crois qu'en tant que nation nous avons beaucoup à contribuer au débat sur l'intégration. Mais, plus de recherches sont nécessaires parce qu'il est évident que ce témoignage anecdotique ne justifie pas à lui seul le fait de continuer dans cette voie. Au fur et à mesure que les recherches progressent, nous constatons que nous avons acquis de nombreuses compétences au fil des années en tant que pays où se pratique le multiculturalisme.

Mais, revenons à la question de l'immigration : nous avons toujours eu tendance, lorsque nous pensions à l'immigration ou au multiculturalisme, à parler des peuples d'origine différente qui constituent le Canada. Je vous soumetts aujourd'hui que les nombreux peuples qui forment le Canada comptent aussi deux sexes, les femmes et les hommes de ce pays.

Aider les femmes à assumer un rôle complet dans la vie sociale, économique, culturelle et politique de ce pays est tout aussi important que de voir à ce que l'ensemble des immigrants y participent pleinement en tant que groupe. Les femmes forment près de 51 p. 100 de la population canadienne et c'est une simple question de démocratie que les femmes aient un rôle à jouer, que leurs voix soient entendues. Si l'ensemble de la population doit se faire entendre, il faut que les voix de 51 p. 100 de celle-ci le soient.

Aujourd'hui, la Chambre des communes compte environ 18 p. 100 de femmes. Il est vrai que nous avons beaucoup progressé depuis Nellie McClung — alors qu'il n'était question que de ses chapeaux dans les médias — mais il reste beaucoup de chemin à parcourir. Le Cabinet ne compte que 20 p. 100 de femmes. À l'occasion de la conférence des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine l'an dernier, il a été question d'un objectif pour l'an 2005 — 30 p. 100 de femmes à tous les niveaux décisionnels — aux différents paliers de gouvernement. Ce n'est pas uniquement pour des raisons démocratiques, mais pour d'autres raisons plus importantes encore.

Les femmes sont beaucoup plus que l'un des deux sexes. Elles sont différentes. Elles le sont sur le plan anatomique, physique et psychologique et voient les choses différemment. Les façons de régler les problèmes sont différentes; elles ne sont ni meilleures ni pires, seulement différentes, et peuvent élargir les perspectives, la vision des choses.

On était d'avis, à la conférence du Commonwealth, que le fait d'amener des femmes dans les gouvernements aiderait à résoudre des conflits, à faire en sorte que l'objectif ultime soit la paix puisque la plupart des femmes ont tendance à en venir à des conclusions par voie de consensus plutôt qu'au moyen d'ultimatums et d'affrontements dans un contexte de confrontation.

Bien que cela soit vrai, je m'empresse de dire que ce n'est pas nécessairement le cas de toutes les femmes parce que les femmes ne forment pas un groupe homogène, les hommes non plus d'ailleurs. Nous sommes différentes. Et si l'on examine les femmes et la façon dont nous établissons des stratégies pour assurer une pleine participation des femmes à la vie du Canada, il faut reconnaître cette diversité : diversité quant à la couleur de la peau, diversité quant à l'origine, diversité quant à l'orientation sexuelle et diversité quant aux capacités ou aux incapacités.

Dans ce pays, nous avons constaté que pour assurer l'égalité il faut avoir recours à différentes stratégies puisque les gens ne sont pas une masse amorphe. Si je parlais à chacun et à chacune d'entre vous dans cette salle, je suis certaine que vous me feriez part des différents obstacles que vous devez surmonter pour développer vos compétences et des diverses solutions que vous devrez adopter à cette fin.

Donc, la recherche que vous effectuerez aidera les gouvernements à définir les politiques publiques. Il faut s'assurer — j'espère que vous le ferez — que les politiques ne seront pas de « taille unique », qu'elles tiendront bien compte de la diversité des gens de nos villes, de nos métropoles.

Si nous voulons aborder la question des politiques à adopter pour intégrer les migrants et les immigrants — migrants est le terme qu'on utilise en Europe et immigrants celui que nous utilisons ici — il ne faut pas manquer d'examiner leurs différences. Prenons l'exemple de la catégorie de la famille utilisée dans ce pays; je ne sais pas si nous avons défini ce qu'est une famille parce que les familles autour du monde sont différentes.

Dans les pays déchirés par la guerre, les familles ne comptent pas une mère, un père et deux enfants et demi. Dans ces pays, il est possible que les familles soient dirigées par une femme qui n'est pas nécessairement la mère biologique des enfants, mais la voisine ou une lointaine tante, ou toute personne prête à s'occuper des enfants dont les parents ont été déplacés à cause d'une guerre.

Il faut aussi tenir compte des effets de la guerre sur chacun des sexes. Les femmes ont tendance à être mal traitées en situation de guerre : elles sont victimes de viols, sont déplacées et se retrouvent sans abri alors que les hommes font la guerre et sont arrêtés.

Ainsi, lorsqu'il est question de famille, il faut s'assurer de ne pas la définir selon nos normes, notre définition d'une famille, au risque de commettre une grave erreur. C'est de ce genre de facteur dont je vous demande de tenir compte dans vos recherches.

Je vous invite aussi à tenir compte du fait que nos villes comprendront des Canadiennes et des Canadiens de deuxième génération et plus pour qui la définition de famille diffère de la nôtre. Nous savons que le Canada compte un grand nombre de familles monoparentales. Les femmes dirigent 80 p. 100 des familles monoparentales de ce pays et 65 p. 100 d'entre elles vivent dans la pauvreté. Il faut donc prendre en considération les ramifications socio-économiques de ces différences.

Je veux revenir à la conférence du Commonwealth à laquelle j'ai participé l'an dernier. Un grand nombre des membres de pays en développement qui étaient présents ont fait valoir que les définitions de la famille utilisées dans le monde industrialisé causent beaucoup de torts et de discrimination. Ces personnes soutiennent que ces définitions sont à l'origine d'une violence accrue à l'endroit des femmes, celles-ci et les familles étant isolées. Ces mêmes personnes sont d'avis qu'il faut un village pour élever un enfant et non pas uniquement deux parents et estiment que, dans de nombreux cas, lorsque deux personnes se retrouvent seules et isolées pour élever des enfants, et que les parents posent un danger pour ces enfants, ce fait demeure caché. Nous savons que cela est vrai au Canada et dans d'autres pays industrialisés — la « conspiration du silence ».

Il faut donc s'assurer, lorsque nous édifions nos villes, qu'elles ne continuent pas de favoriser l'isolement. Parce que dans nos villes l'isolement ne se résume pas aux ghettos, mais à l'isolement des gens, ce qui favorise une violence murée dans le secret. Les personnes isolées ne sont pas en mesure de participer pleinement à la vie des collectivités et en fait n'y participent pas.

Lorsqu'il est question des femmes, il faut ventiler les données démographiques non seulement en cohortes de jeunes femmes ou de jeunes enfants, mais aussi en cohortes de personnes âgées. Nous savons que beaucoup de femmes âgées qui arrivent ici en tant qu'immigrantes, sont isolées. Bon nombre d'entre elles ne peuvent apprendre l'anglais parce qu'elles ont 70 ou 80 ans. Elles sont souvent laissées seules à la maison, phénomène que je connais fort bien en tant que médecin, et ne savent même pas comment prendre l'autobus parce qu'il faut lire ce qui y est inscrit pour savoir s'il va dans la bonne direction. Elles ont peur de s'adresser aux gens parce qu'elles ne parlent pas anglais et ne peuvent se renseigner sur l'autobus à prendre. Elles restent donc à la maison et commencent à souffrir de dépression. Les familles commencent à moins bien les traiter, à les utiliser comme femmes à tout faire, esclaves dont les déplacements sont restreints.

Ce sont là certains des éléments à aborder lorsque nous discutons du fait que l'immigration forme des collectivités.

Beaucoup d'immigrants, particulièrement des femmes, qui viennent dans ce pays, n'en comprennent pas pleinement le fonctionnement. Ils ne comprennent pas le système de justice, ne savent pas que les forces policières sont ici pour servir et que les systèmes en place visent à assurer l'égalité parce que bon nombre d'entre eux sont originaires de pays où ils ne peuvent

faire confiance aux forces policières et au système judiciaire. Il faut fournir cette information aux immigrantes et aux immigrants avant leur arrivée dans ce pays et non après. Une fois arrivés, ils peuvent être immédiatement perdus, isolés dans leurs familles et leurs collectivités et il est alors très difficile de leur fournir ces renseignements importants, ces outils qui faciliteront leur adaptation.

Il y a aussi l'envers de la médaille. Beaucoup de femmes qui arrivent au Canada, particulièrement depuis que la discrimination sexuelle est devenue un critère pour le statut de réfugié, sont instruites. Elles sont médecins, ingénieures et professeures. Pourtant, leurs compétences et leurs études ne sont pas reconnues. Il faut veiller à ne pas favoriser la ghettoïsation en utilisant des stéréotypes pour les réfugiées et en les maintenant dans la pauvreté. En procédant ainsi, nous leur transmettons une valeur fondée sur l'ignorance. Nous ne leur rendons pas service et privons notre pays de leurs compétences.

La façon dont vous intégrez ces variables à vos recherches et dont nous les traduisons en politiques est cruciale. Vous devez nous soumettre, à nous en tant que gouvernement, de bonnes politiques publiques qui tiennent compte de la réalité de la vie des nombreuses personnes qui vivent dans ce pays, alors que la diversité ne cesse de s'accroître.

Je désire examiner brièvement certains des autres enjeux auxquels sont confrontées les femmes. Lorsque nous avons abordé l'autonomie économique des femmes — la force économique — il a été question d'une participation pleine et entière à la vie économique du pays. Pourtant, de nombreuses femmes sont pauvres. Au Canada, les femmes sont pauvres, qu'elles soient immigrantes ou non. Mais, la diversité des femmes peut créer deux ou trois fois plus d'obstacles qui font en sorte que les femmes immigrantes sont confrontées à deux fois plus d'obstacles que les femmes nées au Canada. Les lesbiennes font face à trois fois plus d'obstacles que les femmes nées au Canada, tout comme les femmes vivant avec une incapacité.

Comment pouvons-nous nous y prendre — il s'agit de certaines des questions qui doivent être posées —, comment éliminer ces obstacles? Comment habiliter ces femmes pour qu'elles puissent participer pleinement? C'est une question difficile parce que les obstacles sont différents et que les stratégies devront être diversifiées et différentes pour être efficaces.

Beaucoup d'immigrantes qui arrivent dans ce pays sont en mesure de lancer leurs propres entreprises. Il faut donc examiner comment continuer à élaborer des politiques pour les aider à cet égard. Nous disposons pour le moment des Centres d'entreprise des femmes pour aider les femmes à lancer leurs propres entreprises, leur consentir des prêts et les aider en leur offrant les ressources et les outils dont elles ont besoin pour réussir.

Aujourd'hui, au Canada, 47 p. 100 des nouvelles entreprises sont lancées par des femmes. Celles-ci connaissent du succès parce que le comportement des femmes est différent de celui des hommes. Les femmes en affaires n'ont pas tendance à courir de risques. Elles ne prennent pas de l'expansion au cours des deux premières années parce que le bilan est positif. Leurs entreprises ont tendance à demeurer petites et à prendre de l'expansion lentement, de manière à maintenir la faisabilité et la stabilité de l'entreprise. Les femmes demeurent donc en affaires.

Les femmes qui ont des enfants doivent avoir des choix qui leur permettent de rester à la maison et de diriger une entreprise, si elles le désirent (parce que nombre de ces entreprises sont des industries familiales) et de continuer à s'occuper de leurs enfants. Il faut des politiques qui offriront aux femmes les choix dont elles ont besoin.

Lorsque nous réfléchissons à l'édification d'une ville ou aux ghettos et que la question de l'intégration nous préoccupe, aux ghettos en Europe et aux États-Unis, qui sont définis en fonction de la race, de la pauvreté, du désespoir et de l'absence d'éducation. Au Canada, nous nous sommes éloignés de ce modèle et n'avons pas de ghettos comme tel.

Prenons, par exemple, le quartier chinois de ma ville, Vancouver — qui s'appelle effectivement Chinatown, et où vous trouverez de bons restaurants — mais les Chinois ne sont pas les seuls à y habiter, de nombreuses autres cultures s'y trouvant aussi. Nos ghettos peuvent être définis en tant que lieux traditionnels et historiques, où il est possible d'apprendre des choses sur la culture, mais ils ne sont pas limités par des facteurs de race ou d'ethnicité. Ils peuvent aussi servir de premier arrêt pour les immigrantes et les immigrants de première génération qui y retrouvent leur propre culture et se sentent, dans un premier temps, à l'aise.

Il faut se montrer attentifs et conserver ce cachet à nos villes. Il faut en outre s'assurer de ne pas créer de nouveaux ghettos, — ghettos qui ne seraient pas définis en fonction de la race, mais de la classe, de la pauvreté et de l'absence d'éducation. Il faut s'assurer que les femmes de notre pays ne vivent pas dans ces ghettos.

Pour la première fois à Beijing, en 1995 — plusieurs d'entre vous y verrez une triste ironie —, il a été question des droits des femmes en tant que droits humains. Imaginez cela! En 1929, au Canada, nous avons appris que les femmes étaient des personnes. En 1995, nous avons découvert que ce sont des êtres humains, qui ont en fait les mêmes droits que les autres.

Nous avons appris beaucoup de choses à Beijing. Nous avons constaté que les organisations non gouvernementales ont un rôle à jouer dans l'élaboration des politiques publiques et la recherche parce que la recherche ne peut pas toujours se faire *in vitro*, mais qu'elle doit avoir une qualité *in vivo*. Il faut que la réalité de la vie des gens soit prise en compte dans la recherche. Les femmes faisant partie d'organisations non gouvernementales ont un apport à fournir à cette fin. Non seulement les femmes, mais la participation de l'ensemble des immigrantes et des immigrants et des néo-Canadiennes et des néo-Canadiens est essentielle à la compréhension de la réalité de leur vie, pour réaliser de la recherche *in vivo* solide, pour

élaborer de bonnes politiques publiques, parce que les politiques publiques vont au-delà de simples mots couchés sur du papier. Les politiques publiques ont une incidence sur la vie de personnes très réelles. La vie de ces personnes peut être modifiée par les actions du gouvernement ou ce que vous, en tant que chercheuses et chercheurs, nous conseillerez de faire ou nous apprendrez par des statistiques.

Plusieurs ministères du gouvernement du Canada participent au projet Metropolis : Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Condition féminine Canada, Multiculturalisme et Statistique Canada. Il faudrait parler de la façon dont ces ministères travaillent ensemble. Nous avons entrepris l'analyse comparative entre les sexes en mars 1996. Il s'agit d'un outil que chaque ministère, certains plus que d'autres, utilise maintenant. Certains semblent avoir compris le concept plus rapidement et mieux que d'autres, mais il s'agit d'un outil très important si nous voulons établir des politiques publiques pertinentes, qui ont une incidence sur la vie des femmes et des hommes de manière à créer le genre de changement positif souhaité.

Cela signifie que nous — en tant que gouvernement — devons travailler ensemble, non seulement sur le plan vertical, avec les ONG et les groupes d'immigrants, mais aussi sur le plan horizontal avec d'autres ministères. Condition féminine Canada est un petit ministère isolé qui est censé être responsable de l'égalité des femmes. Il ne peut, à lui seul, réaliser l'égalité des femmes.

Pour réaliser l'égalité des femmes, il faut reconnaître que l'inégalité et les obstacles sont présents dans chacune des composantes de notre vie et qu'il faut intégrer la question de l'égalité des femmes aux politiques du ministère de la Défense nationale ou de Santé Canada. Nous devons voir dans quelle mesure les politiques que nous élaborons sont le reflet de la vie des femmes.

Je tiens donc à vous demander, en tant que chercheuses et chercheurs, d'examiner une forme quelconque d'outil d'analyse comparative entre les sexes lorsque vous entreprendrez vos recherches dans le cadre de Metropolis, de discuter de la façon de l'intégrer à la réalité : les différences auxquelles sont confrontés les immigrantes et les immigrants. Il ne faut pas oublier par ailleurs que les familles sont différentes et que de nombreuses familles seront dirigées par des femmes seules, qu'il faut en tenir compte de la question de l'accès de ces femmes au travail et à de bons emplois bien rémunérés et non pas uniquement du travail qui se situe au bas de l'échelle sociale ou au niveau où vous vous situez, ou qui fait partie, comme c'est le cas pour beaucoup de femmes, du ghetto rose et où une femme gagne encore 73 cents pour chaque dollar gagné par un homme.

Ce n'est pas ce genre de Canada que nous souhaitons. Nous sommes un exemple pour le monde. Tous les yeux sont rivés sur nous. Nous sommes allés plus loin que quiconque et avons expérimenté avec les relations humaines. Nous avons fait beaucoup pour créer des villes intégrées et nous avons bien travaillé. En fait, nos villes ne sont pas caractérisées par la violence et le désespoir. Mais, tout n'est pas parfait. Il faut toujours lutter contre le racisme. Nous savons que la discrimination, la haine et l'ignorance perdurent. Pour faire en sorte que les gouvernements disposent de structures visant à assurer un meilleur

fonctionnement du pays, il nous faut de la recherche de qualité, non seulement pour nous dire comment mettre en œuvre les politiques ou nous fournir des statistiques sur la réalité d'aujourd'hui, mais aussi pour discuter de nos orientations. Aidez-nous à développer les outils qui nous permettront de déterminer si les stratégies et les politiques font réellement une différence. S'agit-il de bonnes stratégies?

Les gouvernements doivent donc non seulement travailler sur une base horizontale et les chercheuses et chercheurs sur une base verticale, mais les gouvernements doivent travailler sur une base verticale et les ONG et les chercheuses et chercheurs et les gouvernements travailler ensemble. Pour élargir le partenariat, nous partageons nos connaissances et notre expérience afin d'édifier, ensemble, un pays qui demeurera un chef de file, qui poursuivra son évolution et qui définira comment les relations humaines et le développement humain devraient prendre forme dans un pays civilisé. Un pays qui s'occupe de chacun de ses citoyennes et de ses citoyens et qui cherche à les aider à acquérir les compétences et les outils nécessaires à l'élimination des obstacles qui entravent leur pleine participation à la société — un pays qui, en fait, aidera ses citoyens et ses citoyennes à s'épanouir pleinement. C'est là, à mon avis, la raison-d'être des gouvernements. Élaborer et mettre en œuvre les politiques publiques qui habilitent les citoyennes et les citoyens. Je crois que, au XXI^e siècle, alors que le monde sera à la recherche d'un chef de file pour lui montrer comment créer de bonnes villes viables, comment établir et favoriser de bonnes relations entre de nombreux peuples et groupes, il se tournera vers le Canada, non pas parce que nous serons peut-être riches et non pas non plus parce que nous disposerons peut-être de la puissance d'une grande armée, mais parce que nous aurons appris des leçons de notre vaste expérience. Nous avons acquis des compétences, mis en place des outils, amélioré nos connaissances et créé une société qui repose sur le compromis, la compassion et le respect.

Je vous remercie.

Mot d'ouverture

Séance plénière : Recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration

Zeynep Karman, directrice de la Recherche, Condition féminine Canada

Le gouvernement fédéral s'est engagé à voir à ce que l'incidence des politiques et des mesures législatives sur chacun des sexes soit pris en compte. La question des enjeux liés aux rapports sociaux entre les sexes dans la recherche en matière de politiques est un lien nécessaire dans le cadre de ce processus. Pratiquement toutes les recherches en matière de politiques — et *toutes les formes* de recherche en général — ont des incidences sur les femmes et les hommes.

L'expérience que constitue l'immigration diffère considérablement chez les femmes et les hommes. Il faut donc procéder à de la recherche pour montrer en quoi les réponses aux questions que nous posons en matière de politiques diffèrent chez les immigrantes et chez les immigrants. Il faut aussi procéder à de la recherche en matière de politiques sur les enjeux qui sont particuliers aux femmes immigrantes.

Hier, un présentateur portait un macaron où l'on pouvait lire qu'il est logique de faire de la recherche (« Research Makes Sense »). Il est encore plus logique de procéder à de la recherche en matière de politiques, particulièrement si elle est opportune et pertinente. Par pertinente nous entendons qu'elle est à l'ordre du jour du programme gouvernemental (ou devrait l'être), ou qu'elle le sera à brève échéance.

Il n'est pas facile d'intégrer les particularités propres à chacun des sexes au cadre de la recherche en matière de politiques. Certaines personnes pourraient supposer que pour faire de la recherche sur les rapports sociaux entre les sexes il suffit d'ajouter à un document un ou deux tableaux ventilés par sexe. Il ne faut pas uniquement « ajouter les femmes et brasser le tout » ou, dans certains cas, ajouter les femmes et ne pas « brasser du tout ». La recherche sur les rapports sociaux entre les sexes nécessite de nouvelles démarches et méthodologies et un ensemble différent de questions.

Condition féminine Canada (CFC) est un partenaire du projet Metropolis parce que nous croyons que ce projet et les Centres d'excellence peuvent favoriser une meilleure compréhension des enjeux en matière d'immigration et d'intégration du double point de vue des femmes et des hommes.

CFC reconnaît aussi l'importante contribution de l'ensemble des participantes et des participants au processus d'élaboration des politiques — les chercheuses et chercheurs, les Centres d'excellences, les décisionnaires, les groupes de femmes et les autres organisations. Le défi consiste à poser les bonnes questions et à formuler le procédé analytique nécessaire qui permettra de mettre au point des politiques qui favoriseront l'égalité entre les sexes.

CFC a donc commandité cet atelier sur la recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration en visant quatre objectifs bien précis :

- définir des démarches et des stratégies qui mèneront à de la recherche tenant compte des sexes en matière d'immigration;
- déterminer les questions actuelles en matière de politiques;
- recenser les lacunes sur le plan des connaissances et suggérer des priorités;
- contribuer aux travaux que les Centres d'excellence pour la recherche sur l'immigration et l'intégration entreprendront, ainsi qu'au programme de recherche de CFC.

Analyse de la politique d'immigration, fondée sur l'égalité des sexes : considérations conceptuelles¹

Séance plénière : Recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration

Roxana Ng, Institut des études en éducation de l'Ontario/Université de Toronto

Pour bien des gens, les politiques constituent des éléments essentiels de l'État et d'autres bureaucraties, car elles établissent des principes objectifs d'action organisationnelle, tout particulièrement dans les grandes institutions. Prenons par exemple la politique d'immigration. On y a intégré un système de points d'appréciation en 1967 dans le but de soustraire la sélection des immigrants à toute partialité fondée sur la race et de lier plus étroitement le processus de sélection aux besoins du marché du travail (voir Elliott et Fleras 1990). L'application de cette formule de points d'appréciation ne tiendrait aucun compte du sexe et de la race, puisqu'elle est centrée sur la concordance entre les caractéristiques des requérants et les besoins en main-d'œuvre du Canada. C'est peut-être l'objet des politiques, mais des études de chercheuses féministes ont révélé que bon nombre des politiques étant formulées par des hommes, elles renferment des préjugés masculins qui ne tiennent pas nécessairement compte des différences entre les sexes ou, pis encore, qui peuvent défavoriser les femmes (p. ex. Ferguson 1984). Ainsi, en repensant l'analyse des politiques du point de vue des femmes, il faut examiner la portée notamment du sexisme, du racisme et des distinctions sociales sur leur orientation et leur conception, au lieu de les considérer comme neutres et objectives.

Le présent document vise à donner un exemple d'une analyse comparative entre les sexes et de sa portée lorsqu'elle tient compte du sexisme et du racisme en tant que caractéristiques systémiques de la société dans laquelle nous vivons, c'est-à-dire lorsque l'analyse est effectuée *du point de vue* des personnes que la société canadienne a toujours marginalisées. Je reviendrai à cet élément méthodologique plus loin.

Permettez-moi d'abord d'expliquer ce que en qualifiant le sexisme et le racisme de « systémiques ». Je veux aller au-delà de la conception courante qui en fait des formes de discrimination individuelle et psychologique, bien qu'ils soient évidemment ancrés dans les attitudes des gens. Les politiques sur le harcèlement sexuel et racial sont des exemples de règles qui traitent le sexisme et le racisme comme des caractéristiques individuelles et psychologiques. Elles supposent que, même si le sexisme et le racisme constituent des problèmes sociaux, ils relèvent de l'attitude de la personne et, par conséquent, de son comportement. On conçoit donc des moyens pour régler et modifier les comportements individuels. Cette stratégie laisse intacts les déterminants circonstanciels

1. Le présent document s'appuie sur un exposé présenté à l'atelier *Recherche sur l'immigration et l'intégration tenant compte des sexes* du premier Colloque national sur l'immigration qui a eu lieu à Edmonton du 6 au 8 mars 1997. Une version abrégée figure dans le compte rendu du colloque sous le titre « Recherche tenant compte des rapports sociaux entre les sexes en matière de politiques sur l'immigration ». Je remercie Zeynep Karman et Cathy Winters, de Condition féminine Canada, qui m'ont invitée à participer à l'atelier, ainsi que Nandita Sharma, qui a mis à jour les renseignements sur la politique d'immigration. Cette mise à jour s'inscrit dans une étude de grande envergure portant sur l'analyse du système de points d'appréciation et du programme d'adaptation de la main-d'œuvre en fonction de l'égalité des sexes, financée en partie par le Centre d'excellence en recherche sur l'immigration et l'intégration de Toronto (1997-1998).

et relationnels sur lesquels reposent la hiérarchie et les inégalités sociales. Le traitement du sexisme et du racisme comme des caractéristiques psychologiques et comportementales est donc un point de départ essentiel, mais insuffisant.

En soutenant que le sexisme et le racisme sont systémiques, je pars du principe que ce sont des *systèmes* d'oppression et d'inégalité fondés sur l'idéologie de la supériorité d'un sexe ou d'une race sur les autres. Ce sont là des processus historiques. Au Canada, les concepts et les pratiques qui appuient la supériorité des hommes européens de race blanche sur les femmes et d'autres groupes minoritaires remontent à la colonisation. Un exemple patent en est l'isolement des peuples autochtones dans des réserves et la création de pensionnats pour enfants autochtones. Avec le temps, les notions de la supériorité et de l'infériorité de divers groupes deviennent des façons admises de penser et d'être, et on finit par tenir pour acquis certains comportements et modes de fonctionnement, qui deviennent les façons « normales » de faire les choses. Or, ces comportements marginalisent et excluent les personnes qui n'appartiennent pas aux groupes dominants².

Mon raisonnement est fondé sur l'analyse que Gramsci a faite de l'idéologie et de la manière dont, au fil des ans, certaines idées favorisent l'hégémonie et s'inscrivent dans ce qu'on estime être le « sens commun ». Le raisonnement fondé sur le sens commun n'est pas critique; il est épisodique et non harmonisé, mais il est également très puissant parce qu'on le tient pour acquis (Gramsci 1971 : 321-343). Stuart Hall (cité dans Lawrence 1982 : 46) fait l'observation suivante :

Les idéologies sont au mieux lorsque nous ne sommes pas conscients du fait que la manière dont nous formulons et construisons un énoncé sur le monde est étayée par des prémisses idéologiques, lorsque nos formulations semblent constituer de simples descriptions de ce que sont les choses (ou plutôt de ce qu'elles devraient être) ou de ce que nous pouvons « tenir pour acquis ». [Traduction libre.]

Collin Leys³ soutient que lorsqu'une idéologie est complètement normalisée, elle est ancrée dans la langue. Voici quelques exemples d'énoncés fondés sur le sens commun : « les Noirs sont de bons athlètes, mais ne réussissent pas à l'école », « les femmes ont l'instinct maternel développé », « les chômeurs sont paresseux », « les immigrants volent les emplois des Canadiennes et des Canadiens ». Ces idées proviennent peut-être du groupe dominant, mais elles sont devenues des opinions généralement reçues sur certains éléments de la population (voir Ng 1993b). Le fond de la question n'est pas simplement de savoir si ces énoncés sont vrais ou faux. Il réside dans le fait que ces énoncés reflètent une conception de certains groupes de personnes, fondée sur le sens commun et que, à ce titre, ils sont tenus pour acquis et sont généralement considérés comme indiscutables.

2. Pour l'analyse détaillée de cette thèse, voir Ng (1993a).

3. Conférence spéciale de Collin Leys, organisée par Tuula Lindholm à l'intention d'un groupe d'étude Gramsci le 21 mars 1993. Je remercie Tuula de m'avoir invitée à cette conférence.

Adopter le point de vue des femmes, c'est se situer en dehors du paradigme dominant qui a modelé une grande partie de notre connaissance du monde. Ce n'est pas simplement voir le monde selon une optique féminine plutôt que masculine. C'est une *méthode d'enquête* qui porte d'abord sur le vécu quotidien des gens, puis mène l'analyste à se pencher sur les nombreux rapports (institutionnels, sociaux, politiques, économiques) qui suscitent et déterminent ce vécu quotidien. C'est une façon de penser qui interroge le monde du point de vue des êtres subjugués et révisé les connaissances dans cette optique (voir Smith 1987)⁴. Cette méthode permet donc de déconstruire une pensée idéologique ainsi que les connaissances fondées sur le sens commun, et de repenser le monde dans lequel nous vivons.

À partir de la conception du sexisme et du racisme et de la perspective méthodologique décrites précédemment, je montrerai, dans le reste du présent document, que le sexisme et le racisme systémiques sont ancrés dans la politique d'immigration et ne se limitent pas aux préjugés manifestés par les agents d'immigration dans l'application de la politique. L'analyse qui suit porte principalement sur deux éléments de la politique : la définition de la famille et la classification des immigrants.

La famille en tant que conception idéologique

Citoyenneté et Immigration Canada fait reposer l'octroi du droit d'établissement et la classification des immigrantes et des immigrants notamment sur la famille et sur le statut relatif de ses divers membres. Aux termes de la *Loi sur l'immigration*, la famille se compose des « proches » parents, y compris les conjoints et les enfants de moins de 19 ans. Ainsi, la définition de la famille contenue dans la Loi correspond à la notion courante de la famille nucléaire. L'analyse qui suit vise à montrer que cette vision de la famille est une conception idéologique qui tire son origine de la prospérité économique de l'après-guerre. Cet archétype de la famille est, en fait, très rare.

Dans ses études sur le travail des femmes en tant que mères, la sociologue féministe Dorothy Smith (1993) qualifie cette famille idéalisée de « famille nord-américaine type » (FNAT) et montre que cette conception idéologique de la famille a d'énormes répercussions sur les personnes qui appartiennent à des familles ne cadrant pas avec la FNAT. Elle qualifie la FNAT de code idéologique et le compare à un code génétique :

4. Sandra Harding (1986) groupe diverses approches sous la rubrique « épistémologies féministes », y compris les œuvres de Dorothy E. Smith, Mary O'Brien, Nancy Hartsock et, plus tard, Patricia Hill Collins. Ce regroupement est trompeur, car il s'agit en réalité d'approches très différentes reposant sur des prémisses épistémologiques et des méthodes différentes. Le présent essai repose sur une méthode d'enquête conçue par Dorothy E. Smith (1987).

Les codes génétiques désignent l'ordre des composantes chimiques des molécules d'ADN qui transmettent l'information génétique aux cellules, reproduisant l'ordre initial dans les cellules [à divers endroits dans un organisme]. Par analogie, le code idéologique est un schéma qui reproduit son organisation dans des emplacements multiples et variés. [...] Il produit constamment des *procédures de sélection de la syntaxe, des catégories et du vocabulaire dans l'écriture, la parole et l'interprétation des phrases*, écrites ou parlées (p. 51 et 52; les italiques sont celles du texte original). [Traduction libre.]

Selon Smith, la FNAT est l'image que l'on se fait de la famille, soit un couple légalement marié qui forme un ménage. L'adulte de sexe masculin fait partie de la population active et ses gains constituent le fondement économique de la famille ou du ménage. Bien que l'adulte de sexe féminin (l'épouse) puisse elle aussi toucher un revenu, sa responsabilité première est de pourvoir aux besoins du mari, des enfants et du ménage (p. 52). Dans cette conception de la famille, Smith signale l'emploi atemporel de termes réduisant la famille à un type : adulte marié de sexe masculin, adulte de sexe féminin, enfants. Cette vision de la famille fonctionne comme un code idéologique du fait que, sans être caractéristique d'une famille quelconque, elle peut s'appliquer à n'importe quelle famille (p. 52). Une fois établi, le code de la FNAT fonctionne comme un ensemble de conventions régissant le choix du vocabulaire et les rapports formulés sous une forme syntaxique (p. 58). Il devient un concept universalisant auquel sont comparées toutes les familles. Les familles qui ne cadrent pas avec la FNAT sont traitées comme des aberrations ou des problèmes, et non comme des modèles différents de famille ou de ménage.

Smith n'aborde pas l'origine du code de la FNAT, mais celui-ci remonte de toute évidence à la période de prospérité de l'après-guerre en Amérique du Nord. De plus, il ne fait aucun doute que par leur étude approfondie des rôles des divers membres de la famille, des sociologues comme Talcott Parsons et ses collègues ont contribué à affiner cette conception idéologique de la famille. Une fois implantée, cette conception de la famille est *naturalisée* et devient l'image que l'on se fait d'une famille *normale*. En effet, des banlieues entières, composées de maisons unifamiliales aménagées pour des familles nucléaires, ont été conçues en fonction de la FNAT. En réalité, *toutes* les familles ne correspondent pas à la FNAT; les gens adoptent des modes de vie qui cadrent avec leur situation matérielle, leur culture, etc. La notion d'un code idéologique met en évidence la façon dont une conception particulière structure la façon dont nous percevons la réalité et la présentons dans notre discours parlé et écrit.

L'éducation, qui est un domaine d'activité organisé entièrement en fonction de la FNAT, montre comment un code idéologique se reproduit à différents endroits, tout comme un code génétique. Dans ses travaux de recherche sur le rôle de la mère dans l'instruction de ses enfants, Smith (1993) a constaté que, sans s'en rendre compte, elle et ses collègues avaient structuré leurs entrevues auprès des mères en fonction de la « famille intacte » (autre variante de la FNAT). Le pouvoir de la FNAT réside précisément dans la façon dont les politiques économiques, sociales et d'éducation reposent sur la FNAT érigée en

norme. En effet, de nombreux volets de la politique d'éducation supposent que le premier devoir de la mère est de s'occuper de son enfant (et non d'assurer la subsistance de sa famille) et qu'elle est en mesure de préparer son enfant en vue de son intégration dans le système scolaire. Les enfants issus de familles monoparentales ou de familles d'immigrants sont considérés comme des problèmes quand ils ne se conforment pas aux attentes de l'école (voir Griffith 1984; Griffith et Smith 1987)⁵.

Classification des immigrantes et des immigrants

En ce qui a trait à la politique d'immigration, on peut considérer que cette conception de la FNAT détermine également l'appartenance à la famille aux fins du statut d'immigrant au Canada. J'ai décrit en détail dans d'autres écrits (Ng 1992, 1993c) le sexisme que comporte implicitement la classification des personnes qui demandent le droit d'établissement. Voici en bref mes constatations :

Au Canada, les immigrantes et immigrants entrent dans quatre grandes catégories : les immigrants indépendants (y compris les parents nommément désignés), les gens d'affaires immigrants, la catégorie des parents (les proches parents parrainés par des immigrants indépendants ou par des membres de leur famille qui résident déjà au Canada) et les réfugiés (qui sont subdivisés en deux catégories) (Segal 1994).

L'utilisation d'un système de points d'appréciation pour déterminer l'admissibilité des requérants reflète l'orientation économique de la politique d'immigration. Les immigrantes et les immigrants sont choisis en fonction du nombre de points qui leur sont attribués dans neuf domaines, dont la scolarité, la connaissance du français ou de l'anglais et la profession. La pondération des différents critères de sélection est révisée constamment en fonction des besoins en main-d'œuvre du Canada⁶. La présente analyse porte donc principalement sur les rapports entre les immigrants indépendants et les immigrants de la catégorie des parents, car ils font voir nettement le caractère idéologique et sexiste de la politique.

La *Loi sur l'immigration* crée à l'égard des immigrants un système de droits et de privilèges à plusieurs paliers, axé sur la formule de points d'appréciation. Un immigrant indépendant obtient le droit d'établissement au Canada selon le nombre de points qui lui sont attribués aux chapitres de la scolarité, de l'expérience professionnelle, de la profession et des ressources financières dans le cadre du système de points d'appréciation, lequel reflète les besoins en main-d'œuvre au moment de la demande. Une immigrante ou un immigrant qui appartient à la catégorie des parents est une personne qui ne peut obtenir le droit d'établissement au Canada selon la formule des points d'appréciation, mais obtient ce droit parce qu'elle est parrainée par un proche parent qui est un immigrant indépendant ayant reçu le droit d'établissement ou un citoyen canadien. Il s'agit habituellement des conjoints et des enfants de moins de 19 ans. Les

5. Pour une analyse détaillée de l'évolution de la famille et des répercussions de ces changements sur la politique, voir Eichler (1988).

6. Dans ce sens, les distinctions sociales qu'établit la politique canadienne d'immigration sont délibérées et explicites, puisque le but avoué de la politique est de répondre aux besoins économiques et à la demande de main-d'œuvre du Canada. La présente analyse porte donc principalement sur le sexisme et le racisme plus insidieux et systémiques, plutôt que sur les distinctions sociales, que comporte la politique.

parents âgés de plus de 65 ans peuvent être parrainés, mais des modifications récemment apportées au *Règlement sur l'immigration* rendent cette forme d'immigration plus difficile.

D'ordinaire, lorsqu'une famille demande le droit d'établissement au Canada, un seul membre de la famille obtient le statut d'immigrant indépendant. Dans la plupart des cas, ce statut est accordé à l'époux, car il est perçu comme le chef de famille; la conjointe entre avec les enfants dans la catégorie des parents. (Il faut signaler l'effet du modèle de la FNAT en tant que code idéologique dans cette situation.) Selon des statistiques portant sur la période allant jusqu'à 1988, rendues publiques par Emploi et Immigration Canada, la majorité des immigrants de la catégorie des parents sont de sexe féminin (59 p. 100) (Emploi et de Immigration Canada 1989). Bien que ces chiffres ne soient pas ventilés par groupe d'âge, la plupart des immigrants de sexe masculin qui se rangent dans la catégorie des parents sont probablement les enfants et les parents à la retraite d'immigrants indépendants.

Ce système de classification des immigrantes et des immigrants ne tient aucun compte du fait que l'épouse peut avoir une instruction et des antécédents professionnels comparables à ceux de son conjoint et avoir apporté une contribution essentielle au revenu familial avant d'immigrer au Canada. Par exemple, parmi la main-d'œuvre industrielle de Hong Kong et d'autres centres urbains du Sud-Est asiatique, qui sont les principaux lieux d'origine des immigrantes et des immigrants au Canada, la famille à deux revenus est la norme (Salaff 1981). De plus, bon nombre de familles nouvellement immigrées comptent au début sur le salaire de la femme pour vivre dans leur pays d'adoption, puis sur le revenu des deux conjoints. Ce phénomène s'explique par la structure du marché du travail canadien, où la demande de main-d'œuvre bon marché est forte dans les secteurs marginaux de l'économie. Et, comme de plus en plus de familles canadiennes ont besoin d'au moins deux revenus pour survivre, tous ces facteurs combinés font qu'en réalité, la plupart des conjointes immigrantes font partie de la population active à titre de salariées. Or, la classification des membres de la famille dans la catégorie des « immigrants indépendants » et la « catégorie des parents » ne tient pas compte de cette réalité. Dans le cadre de la politique canadienne d'immigration, la famille immigrante se compose d'un membre « indépendant » dont dépendent les autres pour le parrainage de leur demande d'immigration, leur subsistance et leur bien-être. Comme on peut le constater, le processus d'immigration établit systématiquement une inégalité entre les sexes au sein de la famille en rendant un conjoint (habituellement la femme) légalement tributaire de l'autre (voir aussi Eichler 1988).

Le système d'immigration n'établit aucune distinction proprement dite entre les femmes de race blanche et celles d'autres races. Toutefois, les agents d'immigration possèdent un grand pouvoir discrétionnaire qu'ils exercent selon les stéréotypes sexuels et raciaux auxquels ils adhèrent. Alliés au processus de reconnaissance de la capacité professionnelle qui accorde plus de poids à la scolarité et à la formation acquises dans les

pays occidentaux de langue anglaise, ces stéréotypes peuvent défavoriser les femmes de couleur des pays en développement dans le processus d'évaluation des requérants et de

sélection des immigrantes et des immigrants. Ainsi, la politique d'immigration comporte implicitement des pratiques racistes.

De plus, le système de parrainage place beaucoup d'immigrantes dans une situation de subordination et de dépendance totale envers la personne qui les a parrainées et est donc légalement responsable de leur bien-être financier pendant cinq à dix ans. Premièrement, l'admission de la femme au Canada dépend du soutien financier de la personne qui l'a parrainée. Si le parrain est expulsé pour une raison quelconque, elle risque de l'être elle aussi⁷. Ainsi, son statut juridique de personne à charge est déjà établi avant qu'elle soit admise au pays. Comme on peut le constater, cette dépendance est intégrée dans les pratiques (sexistes) institutionnalisées d'immigration. Le libellé apparemment non sexiste de la politique masque cette différence, cachant la situation des femmes dans le processus de sélection des immigrantes et des immigrants.

Conclusion

L'analyse qui précède fait voir qu'en fondant sur le modèle de la FNAT la classification des immigrantes et des immigrants, c'est-à-dire la désignation des membres du ménage et l'attribution du statut d'immigrant indépendant, la politique d'immigration met les immigrantes dans une situation de subordination *au Canada* et renforce cette dépendance. Il s'agit d'une forme de sexisme systémique⁸. En faisant reposer l'évaluation des requérants sur la FNAT et en imposant ce modèle aux nouveaux arrivants, la politique d'immigration est implicitement raciste, premièrement parce qu'elle traite les autres formes de famille comme des aberrations. Les requérants et les familles les plus défavorisés par cette formule sont ceux qui s'éloignent le plus du contexte des pays européens anglophones et dont le mode de vie ne cadre pas avec la FNAT. Deuxièmement, la politique universalise le modèle de la famille nucléaire en excluant de la catégorie des parents les membres (par exemple les grands-parents et d'autres parents) qui n'appartiennent pas au modèle de la FNAT⁹.

Ces préjugés vont au-delà des attitudes des agents d'immigration (bien qu'ils participent eux aussi à la création de ces inégalités racistes et sexistes, puisqu'ils occupent des postes de première ligne). Ces inégalités sont inhérentes à la politique même, à la façon dont des concepts idéologiques ont été adoptés parce que les auteurs de la politique ont tenu certaines thèses pour acquises. C'est pourquoi je les qualifie de caractéristiques systémiques. Il existe donc un décalage entre les politiques canadiennes, par exemple la politique d'immigration, et le vécu des gens.

Or, si nous admettons que les concepts sur lesquels repose l'élaboration des politiques ne sont pas des principes confirmés mais relèvent de l'idéologie, nous pouvons concevoir des façons de formuler les politiques qui ne reproduisent pas les inégalités systémiques.

7. En réalité, cette situation est rare, surtout lorsqu'une rupture de l'engagement de parrainage est établie. L'engagement de parrainage peut être annulé si le parrain est incapable ou refuse de subvenir aux besoins de l'immigrant de la catégorie des parents (par exemple, dans des cas de chômage ou de violence familiale). Malgré tout, beaucoup d'immigrantes et d'immigrants de la catégorie des parents se trouvent pris au piège dans une situation de violence à cause de la menace d'expulsion.

8. Je souligne que cette situation se produit dans le contexte canadien parce que les femmes de pays non européens et non anglophones sont généralement considérées comme plus opprimées.

9. La procédure d'évaluation des réfugiés a été modifiée, principalement en ce qui a trait aux femmes réfugiées. Ces modifications sont toutefois considérées comme des exceptions et non comme une nouvelle conception de la procédure.

Puisque les femmes représentent une proportion croissante de la population active et que la plupart des familles canadiennes vivent aujourd'hui d'au moins deux salaires, est-il logique de continuer à attribuer le statut d'immigrant indépendant à un seul membre du ménage? Pourquoi ne peut-on pas définir la famille en fonction des *liens* qui existent entre les membres du ménage, plutôt qu'uniquement en fonction des rôles assignés à chacun des sexes? Cette dernière question débouche sur la révision de la politique d'immigration en vue de permettre le parrainage de membres de la famille élargie et de conjoints de même sexe, comme cela se fait en Australie et en Suède, par exemple (voir Knocke et Ng, à paraître).

En conclusion, l'analyse comparative entre les sexes de la politique d'immigration et d'autres politiques sociales ne se limite pas à déceler les lacunes des ouvrages sur le sujet ni à inclure les femmes, les minorités et d'autres groupes comme variables dans les analyses statistiques et autres, même si ces ajouts sont essentiels. Elle exige un réexamen approfondi des hypothèses et préjugés qui sont fondés notamment sur le sexe, la race et la classe sociale et sont devenus des éléments « naturels » de notre vision de la société. Elle nous contraint à nous interroger sur la manière dont nos propres opinions ont été déterminées (et le sont encore) par des processus idéologiques qui sont passés dans le « sens commun » et ne sont donc habituellement pas sujets à examen. Elle nous oblige à sortir des bornes intellectuelles et expérientielles que nous acceptons sans discussion et à concevoir un monde différent où tous et toutes (femmes, hommes, enfants, gens de couleur, blancs, personnes ayant ou non des incapacités) se côtoient et dépendent les uns des autres en toute harmonie.

Bibliographie

- Eichler, M. (1988) *Families in Canada Today: Recent Changes and Their Policy Consequences*, Toronto, Gage, 2^e édition.
- Elliott, J.L. et A. Fleras (1990) « Immigration and the Canadian ethnic mosaic », dans P.S. Li (dir.), *Race and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press.
- Emploi et de Immigration Canada (1989) *L'immigration au Canada : Statistiques*, Ottawa.
- Ferguson, K.E. (1984) *The Feminist Case Against Bureaucracy*, Philadelphie, Temple University Press.
- Gramsci, Antonio (1971) *Selections from the Prison Notebooks*, New York, International Publishers.
- Griffith, A. (1984) *Ideology, Education and Single Parent Families: The Normative Ordering of Families through Schooling*, thèse de doctorat inédite, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto.
- Griffith, A. et D.E. Smith (1987) « Constructing cultural knowledge: Mothering as discourse », dans J. Gaskell et A. McLaren (dir.), *Women and Education: A Canadian Perspective*, Calgary, Detselig.
- Harding, S. (1986) *The Science Question in Feminism*, Ithaca et Londres, Cornell University Press.
- Knocke, W. et R. Ng (à paraître) « Women's organizing and immigration: Comparing the Canadian and Swedish experience », dans L. Briskin et M. Elisson (dir.) *Women's Organizing and Social Policies in Canada and Sweden*, Kingston, McGill-Queen's Publisher.
- Lawrence, E. (1982) « Just plain common sense: The "roots" of racism », dans *The Empire Strikes Back: Race and Racism in 70s Britain*, Birmingham, Université de Birmingham, Centre for Contemporary Cultural Studies.
- Ng, R. (1992) « Managing female immigration: A case of institutional sexism and racism », *Les cahiers de la femme*, 12(3) : 20-23.
- _____. (1993a) « Racism, sexism and nation building in Canada », dans C. McCarthy et W. Crichlow (dir.), *Race, Identity and Representation in Education*, New York, Routledge.

- _____.(1993b) « "A woman out of control": Deconstructing sexism and racism in the university », *Canadian Journal of Education*, 18(3) : 189-205.
- _____.(1993c) « Racism, sexism and immigrant women », dans S. Burt, L. Code et L. Dorney (dir.), *Changing Patterns: Women in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 2^e édition.
- Salaff, J. (1981) *Working Daughters of Hong Kong: Filial Piety or Power in the Family*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Segal, G.L. (1994) *Immigrating to Canada*, North Vancouver et Bellingham, Self-Counsel Press. (Publié pour la première fois en 1975.)
- Smith, D.E. (1987) *The Everyday World as Problematic: A Feminist Sociology*, Toronto, University of Toronto Press.
- _____.(1993) « The standard North American family: SNAF as an ideological code », *Journal of Family Issues*, 14(1) : 50-65.

Enjeux méthodologiques de la recherche tenant compte des sexes en matière d'immigration : génération(s) et régénération

Séance plénière : Recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration

Yvonne M. Hébert, professeure, faculté d'éducation, University of Calgary

Avertissement : le présent document est de fait un travail préliminaire en cours d'élaboration puisqu'il reste de nombreux éléments à prendre en compte et à examiner. Je tenterai néanmoins de traiter de manière réfléchie et critique des enjeux méthodologiques de recherche tenant compte des sexes en matière d'immigration.

Nos réflexions sur le chevauchement des enjeux liés aux rapports sociaux entre les sexes, l'origine ethnique et la culture nous amènent à répondre aux questions suivantes :

- Comment les enjeux méthodologiques ont-ils évolué au fil des années? Pourquoi en est-il ainsi?
- Comment les enjeux méthodologiques touchant les pédagogies, les pratiques et les processus féministes en tant que partie intégrante de la recherche sur les rapports sociaux entre les sexes sont-ils mis en parallèle avec les changements méthodologiques dans la recherche sur l'origine ethnique et les études culturelles (multiculturelles)?
- Comment peut-on les intégrer à la recherche en matière d'immigration?
- Quelle orientation adopter maintenant et pourquoi?

Ces questions nous amènent à établir deux grands parallèles entre *la(les) génération(s)* et *la régénération* de la recherche dans les études portant sur les rapports sociaux entre les sexes, l'origine ethnique et la culture/le multiculturalisme, pour ensuite aborder les enjeux méthodologiques. Ceux-ci se retrouvent dans quatre générations d'études sur les rapports sociaux entre les sexes brièvement exposées : les antécédents de la recherche fondée sur les rapports sociaux entre les sexes, la production de la recherche fondée sur les rapports sociaux entre les sexes à l'époque moderniste, l'évolution des paradigmes, la recherche de nouvelles orientations. Le présent résumé du document de travail s'attarde uniquement à la détermination des enjeux méthodologiques de chaque génération.

Antécédents de la recherche fondée sur les rapports sociaux entre les sexes

Le questionnement au sujet de ce qui constitue une éducation adéquate pour les femmes est l'élément central de l'étude universitaire et pratique sur les rapports sociaux entre les sexes, ainsi que des enjeux méthodologiques. Dans le contexte de traditions d'assimilation et de ségrégation dans l'éducation des femmes, nous avons noté que l'androcentrisme de ces modèles a de très profondes racines et nous nous demandons dans quelle mesure une tradition non sexiste en matière de recherche, et centrée sur une base de connaissances axée sur la femme, serait même imaginable. Quelles sont les possibilités lorsqu'il y a deux siècles, les débats sur les droits de l'homme étaient suivis, peu après, de déclarations claires sur la nécessité de disposer de droits de la femme? Le développement de concepts sociaux, comme la classe, les rapports sociaux entre les sexes et la culture, de concepts anthropologiques comme le contexte de la situation et l'importance de disposer d'un vif sens du moi pour étudier d'autres personnes, et des

études sur l'ethnicité au tournant du siècle laissaient présager la venue de recherches universitaires sur les rapports sociaux entre les sexes, l'origine ethnique et le multiculturalisme. Les enjeux méthodologiques portant sur leur spécificité et leurs interrelations sont d'une grande importance pour les études sur l'immigration dans le cadre du projet Metropolis. Nous nous demandons comment la recherche peut aborder ces notions en tant que concepts analytiques et comme expériences de vie socialement construites. Nous nous interrogeons en outre sur l'incidence des différences biologiques des chercheuses et des chercheurs sur leur capacité d'étudier et de construire des connaissances dans un monde profondément sexiste.

La production de la recherche sur les rapports sociaux entre les sexes à l'époque moderniste

À l'époque moderniste, essentiellement des années 1950 jusqu'aux années 1980, les principaux progrès ont été de nature universitaire et ont donné lieu à l'émergence d'un corpus d'études sur les rapports sociaux entre les sexes. Enracinées comme elles l'étaient dans des polarités et cherchant à définir des concepts, des limites, des rôles et des moyens de garantir la validité, les premières recherches sur ces rapports ont porté sur les iniquités découlant du passé et du présent patriarcaux, en ajoutant aux principes fondamentaux occidentaux, en développant une analyse sociale et en favorisant l'action politique et la connaissance de soi. Un certain nombre de préoccupations ont fait l'objet d'un large débat : la nature sexiste de la société et du développement des connaissances, la nature de la féminité, les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, la socialisation des enfants et la dynamique du désir. Les années 1980 ont aussi vu l'émergence de pédagogies féministes et de critiques sur le contenu des programmes d'études considérés comme androcentriques et le reflet des intérêts politiques d'hommes blancs privilégiés. Des critiques subtiles ont remis en question les fondements mêmes des connaissances, les méthodes de production des connaissances et de détermination de ce qui devait être considéré comme des connaissances.

Outre les difficultés théoriques de la recherche moderne sur les rapports sociaux entre les sexes, il est possible de relever plusieurs problèmes méthodologiques fondamentaux. Un de ces problèmes est la prédominance du paradigme de la recherche empirique qui permet d'en objectiver d'autres; attribue des moyennes, des tendances et des caractéristiques à un sexe comme étant fondamentalement masculin ou féminin; permet la surgénéralisation et la suraccentuation des résultats de la recherche par rapport aux différences entre les sexes; et nie les tendances à la différence à l'intérieur des catégories. Cette approche au développement de connaissances est aussi un exemple d'une démarche catégorielle à la théorie sociale, le paradigme empirique, voire quantitatif, typique du positivisme ayant depuis été dépassé pour une bonne partie de la recherche féministe et étant considéré inadéquat, assimilateur et restrictif.

Un autre enjeu est la poursuite de la domination et le caractère omniprésent d'un monde, de rôles sociaux, de recherches et de connaissances édifiés par l'homme. L'arrogance et l'autorité du *regard du chercheur* sont maintenant critiqués comme découlant essentiellement d'une position et d'une attitude masculines, qui objectivent et exploitent l'autre à ses propres fins. Le *regard du chercheur* serait sous peu confronté à la voix des « initiés » des groupes étudiés, tout comme ce fut le cas pour le *regard masculin*. De même, la distance entre la chercheuse ou le chercheur et la personne qui fait l'objet de la recherche, ainsi que l'absence de participation et d'une relation soutenue mutuellement bénéfique ont été critiquées comme étant insensibles et inadéquates.

Pour tenter de corriger ces problèmes, certaines universitaires féministes à la fin des années 1970 ont rétabli l'histoire orale pour développer une approche véritablement féministe à la recherche axée sur les femmes. La recherche féministe serait codifiée comme étant une « recherche par, sur et pour des femmes ». Les chercheuses ont tenté de surmonter les limites de la dichotomie hommes–femmes en rétablissant leur discours et leur analyse et en mettant l'accent sur les qualités masculines et féminines de chaque personne. Les chercheuses ont été encouragées à personnaliser leur approche face aux entrevues en les considérant comme des moments interactifs communs, qui incitent au partage d'expériences et de vues; l'expression « personne interrogée » a été remplacée par « participante » et les expériences de vie adoptées en tant que méthode féministe. En procédant à la documentation de la vie et de l'apport des femmes, les féministes considéraient leur travail comme étant de nature politique et profitable pour les femmes à titre individuel et collectif.

Dans les études sur la culture et le multiculturalisme, les critiques sur les méthodes ont été axées sur la pertinence du contenu et sur les problèmes de sélection, de gradation et d'ordre de présentation, ainsi que sur la nature des théories sous-jacentes à la réforme des programmes d'études et la transformation des professeurs. Au milieu des années 1980, les études multiculturelles étaient répandues et les paradigmes de la recherche commençaient à se déplacer vers les approches ethnographiques et narratives, en quête de nouvelles orientations qui ont mené à des discussions sur la convergence entre la culture anthropologique et l'éducation, les liens entre la culture, la communication et la cognition, l'éducation qu'il convient de dispenser aux minorités et le problème sous-jacent de l'éducation linguistique dans un contexte multilingue. En dépit du fait que les enjeux méthodologiques dans la documentation sur le bilinguisme et le multiculturalisme soient peu abordés, un important rapport a été établi entre le groupe auquel appartient une chercheuse, l'idéologie, le choix des recherches et les paradigmes. Ainsi, les débats qui faisaient rage au sujet de la langue dans un contexte multilinguistique ont cristallisé les enjeux méthodologiques sur les données significatives, les opérations scientifiques et la nature généralisable de données quantitatives précises par opposition à l'ampleur et à la profondeur des données qualitatives. Cela touche l'essence même des méthodologies de recherche et il est significatif qu'une universitaire féministe ait relevé le lien avec l'idéologie puisque le savoir féministe comprend habituellement l'auto-réflexion et la connaissance de soi et des autres.

Évolution des paradigmes dans la recherche fondée sur la culture et les rapports sociaux entre les sexes

Avec l'arrivée d'une nouvelle génération de recherche fondée sur les rapports sociaux entre les sexes, les critiques sur les formes et les points de convergence antérieurs se sont fait entendre. Les formes additives de recherche tenant compte de ces rapports faisaient maintenant l'objet de critiques. On leur reprochait d'adopter comme normes culturelles et scientifiques les vues patriarcales mondiales et de les appliquer au présent, en démontrant que les femmes ne peuvent pas facilement prendre de l'importance dans des cultures passées ou présentes ouvertement patriarcales. L'analyse sociale, l'action politique et la connaissance de soi sont critiquées comme étant inefficaces pour réaliser les principales transformations sociales nécessaires pour assurer une plus grande égalité entre les sexes, bien qu'elles soient puissantes en termes de sensibilisation. Ainsi, le succès obtenu en vue d'inclure les femmes aux principes fondamentaux occidentaux et de faire la promotion des femmes au sein de professions à prédominance masculine est considéré comme important et innovateur, mais est aussi restrictif sur le plan de la transformation de la société et des institutions et de la puissance des théories sociales mises au point et évoquées. De même, les études des femmes dans les établissements nord-américains sont considérées comme une réussite sur le plan des progrès réalisés dans le milieu universitaire, mais est en grande partie inefficace lorsqu'il s'agit de modifier sensiblement le sexisme qui prévaut dans le milieu des sciences sociales.

Une troisième génération de recherche sur les rapports sociaux entre les sexes a posé une nouvelle série de questions concernant l'égalité des sexes et pour lesquelles il y aurait lieu de trouver des solutions. Ces questions mettent l'accent sur la réforme des disciplines, la nature des différences entre les sexes et les conséquences sur la recherche et l'éducation. De plus, la troisième génération des études universitaires est caractérisée par une évolution du paradigme de la recherche sur les rapports sociaux entre les sexes vers une recherche qualitative dont l'accent est de plus en plus mis sur le recours aux expériences de vie en tant que forme de recherche. Et comme une bonne partie de la recherche en sciences sociales, les études sur les rapports sociaux entre les sexes ont adopté une approche postmoderniste, cette démarche philosophique offrant des façons de déconstruire le patriarcat envahissant des sociétés contemporaines et passées.

Le savoir interculturel–multiculturel des années 1980 au milieu des années 1990 était typiquement multidimensionnel dans ses perspectives et ses méthodologies, tentant d'établir des liens entre la théorie, la pratique et la défense des droits, la pensée et l'expérience, les politiques et les manifestations pédagogiques des luttes pour l'éducation afin de créer un monde plus juste et équitable, le plan personnel et politique, les collectivités et les États. En rétrospective, les travaux antérieurs semblaient simplistes et limités dans leur orientation en faveur de la défense des droits, les connaissances récentes tentant de créer une société inclusive où la différence est un élément positif et central, qui inclut le sexe, l'origine raciale ou ethnique, le contexte social et les différences culturelles. Ce nouveau savoir insiste sur la politique de la différence et les alliances, et invite à redéfinir l'inégalité des rapports de force dans les établissements sociaux et d'enseignement. Il tente d'établir un lien entre l'éducation interculturelle et

multiculturelle et les récents défis du développement traditionnel des connaissances et du sens des sciences sociales, le résultat essentiellement des études fondées sur les rapports sociaux entre les sexes, afin d'établir fermement l'importance des différences au cœur même du nouveau développement de connaissances.

Le troisième déplacement générationnel de l'oppression de la femme à l'exercice du pouvoir féminin et la reconnaissance du fondement moral du savoir et de l'activisme, a fait en sorte que la recherche sur la culture et les rapports sociaux entre les sexes a tenté de centrer la marginalisation des femmes, des groupes minoritaires et des pauvres en transformant les valeurs et les concepts fondamentaux qui ont dominé pendant si longtemps dans le milieu universitaire. Les chercheuses ont ainsi tenté d'examiner les recoupements importants entre les rapports sociaux entre les sexes, la race ou l'origine ethnique, la culture et la pauvreté. Les éducatrices, tout comme les chercheuses, ont reconsidéré les valeurs assignées à des concepts tenus en haute estime, délaissant les catégories des hommes et des femmes au profit des qualités de la masculinité et de la féminité, reprenant possession de nos corps et attribuant des valeurs positives au capital culturel de la tradition, de la convergence, de la dépendance sur le groupe et de l'imitation du groupe, plutôt qu'uniquement sur les valeurs masculines que sont l'individualité, l'innovation, la divergence et l'indépendance.

Les hypothèses transformationnelles d'une bonne partie du savoir ethnographique et féministe en sont venues à être considérées comme problématiques et à réexaminer. Au centre de nos réflexions se trouvait l'hypothèse selon laquelle la recherche ethnographique sur notre propre culture et sur d'autres cultures les transformera d'une manière ou d'une autre et changera quelque chose par rapport à l'oppression dont elles sont victimes. Le fait de prendre le féminisme au sérieux nous contraint à des transformations sociales, bien que notre position privilégiée en tant que chercheuses, tout comme notre obligation à l'objectivité afin de pouvoir analyser et interpréter, puissent comprendre l'utilisation d'autres personnes à nos propres fins et même l'exploitation de ces personnes au nom de la recherche. Cette situation nous place dans un sérieux dilemme éthique et face à une contradiction. L'adoption d'un discours féministe ne nous protège pas de la possibilité d'exploiter et d'opprimer d'autres femmes même si les méthodes courantes de recherche deviennent très sensibles, qu'elles soient ou non qualifiées de dialogiques ou d'habilitantes.

Le simple fait de travailler avec les femmes pauvres, minoritaires, et qui n'ont aucun pouvoir, particulièrement celles du tiers monde, modifie leur statut social à l'intérieur de leur collectivité et à leurs propres yeux. En recueillant de longs récits, une intimité peut s'établir et rendre les distinctions entre une relation de recherche et une relation personnelle floues puisque nous demandons à ces personnes de révéler des choses, ce qui se produit habituellement dans un contexte familial, privé et parfois émotionnel. Le modèle de recherche féministe qui tentait de réduire la distance entre la chercheuse et les personnes qui font l'objet de la recherche, en personnalisant les interactions, peut être inopportun parce qu'il peut créer des dépendances et des attentes de la part des personnes qui participent à la recherche auxquelles il est impossible, avec raison, de répondre, ce qui peut engendrer des sentiments de déception et de trahison. L'échange de récits et de

confidences entre la chercheuse et les personnes qui font l'objet de la recherche dans le but de personnaliser les interactions n'est peut-être pas souhaitée par les personnes qui font l'objet de la recherche.

Dans certaines situations, le programme de la chercheuse peut être coopté par celui des participantes à la recherche qui prennent alors le contrôle du projet de recherche en dépit d'une acceptation manifeste du programme de la chercheuse; cela est très différent d'un projet de recherche qui a fait l'objet de négociations entre la chercheuse et les participantes. La préoccupation des années 1960 concernant la protection de l'anonymat des « personnes interrogées » a cédé le pas à la reconnaissance du fait que certaines participantes souhaitent être reconnues puisque cela convient à leur programme et l'exercice du pouvoir recherché. De plus, l'intérêt manifesté par une féministe et une ethnographe de participer au développement communautaire ou à la sensibilisation a amené une reconnaissance similaire du fait que les collectivités sont hétérogènes et composées d'éléments en concurrence qui défendent leurs propres programmes qui cadrent, ou non, avec celui de la chercheuse. Il peut être plus sage de reconnaître les iniquités matérielles et sociales ainsi que les réalités complexes d'une bonne partie de la recherche féministe, voire ethnographique, et d'attirer l'attention sur les écarts entre la théorie féministe et la pratique.

L'appel à la sororité dans les interactions non hiérarchiques comme étant la bonne façon de faire passer des entrevues à des femmes, en croyant à tort que cela réduit la différence entre initié-étranger et donne de meilleurs résultats sur le plan de la recherche, peut constituer un mauvais usage de sentiments et du rôle nourricier traditionnel des femmes. Au demeurant, la collecte des récits et autres formes de données peut être, en partie, une question économique, dans le contexte d'une voie à double sens entre un fournisseur et une personne à la recherche d'information. Il en résulte des eaux troubles, les rôles changeants en tant que capitaliste et travailleuse formant un fondement inadéquat pour les modèles féministes visant à comprendre les responsabilités et les fonctions dans le contexte de l'entrevue sur place.

Le précepte féministe, qui consiste à rendre la recherche à la personne ou à la collectivité, est devenu tout aussi problématique. Les questions qui se posent quant à la façon de le faire, pour qui et dans quelle forme, ou à quelle fin, sont réduites au silence par les prétentions concernant l'habilitation d'autres personnes, le fait de leur permettre de se faire entendre ou de valider leurs affirmations. Mais, où une chercheuse prend-elle l'autorité nécessaire pour donner aux autres, au nom de quelle morale une chercheuse peut-elle valider les affirmations d'autres personnes ou les siennes dans l'ensemble du processus de recherche? Ce qui est rendu n'a-t-il pas déjà fait l'objet d'une appropriation sous une autre forme? Notre désir de réaliser notre programme féministe en renonçant soi-disant au contrôle et en faisant participer d'autres personnes peut, en fait, refléter notre propre besoin d'affirmation et de validation. Le fait que d'autres personnes racontent leur histoire ne se traduit pas par une habilitation, pas plus que cela ne contribue à sensibiliser. Les chercheuses ne sont pas des thérapeutes ou des promotrices du développement communautaire. À moins de circonstances spéciales, comme un contexte qui s'y prête, nous ne devrions pas tenter de jouer de tels rôles. Il faut

reconnaître que la recherche exige une certaine objectivation, du recul et une distance, que cela est inévitable et même souhaitable dans la plupart des recherches.

Ainsi, la troisième génération de la recherche féministe est caractérisée par des paradigmes de recherche en évolution, des réflexions sur soi et d'autres personnes dans le cadre du processus de recherche et d'hypothèses problématiques concernant la transformation et l'habilitation d'autres personnes au moyen d'interactions personnalisées sur le plan de la recherche, qui peuvent être à la fois inadéquates et contraires à l'éthique. Les années 1990 sont aussi caractérisées par un mouvement vers le postmodernisme, qui fournit au savoir féministe les outils théoriques nécessaires à la poursuite de son analyse sociale, thème repris d'une période antérieure d'études sur les rapports sociaux entre les sexes. Cependant, cela peut aussi poser un danger pour la recherche sur les rapports sociaux entre les sexes ainsi que pour la recherche sur la race, l'origine ethnique, la culture et l'interculturalisme/multiculturalisme et, par conséquent, pour le projet Metropolis de recherche en matière d'immigration et d'intégration dans les contextes urbains.

Trouver une nouvelle orientation dans le cadre du projet Metropolis : intégration, collectivité et centrage

Face à l'imposition des paradigmes de la recherche traditionnelle, nous sommes, en tant que chercheuses, confrontées à quatre problèmes fondamentaux :

- Pourquoi et pour qui faisons-nous la recherche?
- Qu'est-ce qui constitue une connaissance valable et utile? Comment cette connaissance est-elle acquise, vérifiée et représentée textuellement? En admettant que la connaissance est construite sur le plan social, comment représenter les multiples points de vue qui émergent du processus de recherche? Comment traiter les expériences subjectives en tant que données?
- Quelle est la nature du rapport entre la chercheuse et les personnes qui font l'objet de la recherche? Pourquoi des personnes acceptent-elles de participer à la recherche?
- Comment construire les connaissances pour que les rapports sociaux entre les sexes, la race ou l'origine ethnique, la langue et la culture soient des éléments centraux et que leurs complexités soient intégrées tout en étant reconnues comme des composantes d'un processus?

À l'aube d'une quatrième génération de recherche sur les rapports sociaux entre les sexes, nous sommes confrontées à ces dilemmes et tentons de trouver un équilibre entre nos rôles en tant que chercheuses et nos préoccupations face à la transformation de la société. Sensibles aux problèmes de voix, de pouvoir, de subjectivité et de participation, nous adoptons, à titre de chercheuses, des paradigmes qui permettent de multiples vérités et des interprétations nuancées, vers le postmodernisme qui déconstruit les formes occidentales de connaissances et qui permet de valoriser les formes non occidentales d'expression sans égard aux problèmes que cela pourrait causer à la recherche sur les minorités et les rapports sociaux entre les sexes. Nous tentons de répondre au postmodernisme en reconstruisant la société et en utilisant des images féminines comme la dentelle et la toile et en centrant les personnes marginalisées. Nous revenons à la

question de la voix pour étudier le discours féminin afin de renouveler et de reconstruire les connaissances en fonction d'une participation égale mais différente et de reconnaître et d'accroître l'espace occupé par les femmes dans la culture officielle. Nous réexaminons le langage sexiste pour proposer une stratégie qui repose sur le principe selon lequel la différence entre les sexes est universelle. Le fait de disposer d'une langue propre à chacun des sexes nous permettra de voir la question des rapports sociaux entre les sexes d'un nouvel angle, de rendre visible et audible ce qui est féminin, de permettre au discours féminin de prendre la place qui lui revient à côté du discours masculin, afin que tous deux aient un pouvoir discursif et célèbrent leur statut de sujet universel. En tant que femmes et chercheuses, nous reconnaissons nos identités complémentaires multiples, célébrons nos voix multiples et construisons de nouvelles réalités grâce à nos multiples compréhensions et réalités, tentant d'une part d'assurer la différence et la spécificité et, d'autre part, l'égalité.

Nous sommes à la poursuite d'autres méthodologies de recherche qualitatives dans le contexte de démarches de recherche participatives, collaboratives, évolutives, narratives et autobiographiques. Nous renonçons aux catégories notionnelles vides de sens pour les remplacer par des expériences de vie riches, actives, avec un but. Nous faisons une distinction entre les groupes minoritaires définis sur le plan historique et géographique, comme les minorités linguistiques et culturelles et celles qui sont définies sur le plan de la structure ou de la catégorie en fonction de caractéristiques individuelles comme l'âge et l'orientation sexuelle, afin de mieux comprendre le chevauchement des interrelations. En tant que chercheuses, nous délaissions l'approche très individualiste, compétitive et secrète face à la recherche au profit de démarches coopératives en équipe, — ce qui confère aux groupes de recherche bien établis ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs des Centres d'excellence pour la recherche sur l'immigration et l'intégration, qui travaillent consciencieusement ensemble à la promotion du travail d'équipe, un réel avantage pour l'obtention de fonds de recherche, pour réaliser des programmes de recherche complexes et pour présenter et publier les résultats.

En faisant de la recherche auprès d'êtres humains, nous éloignant des hypothèses tenues pour acquises au sujet de la subjectivité, de l'éthique et de la production textuelle, nous nous plaçons, en tant que chercheuses, tout comme les participantes à la recherche dans des contextes pertinents sur le plan du temps, de l'expérience et de l'aspect ethnoculturel respectueux de leur pouvoir en vue de négocier et de conceptualiser des projets de recherche, d'élaborer des propositions de recherche, de mettre en œuvre des projets de recherche et d'analyser, d'interpréter et de rédiger les résultats. Nous sommes conscientes de la sélectivité et du pouvoir des participantes par rapport à leur participation et à l'information fournie. En tant que chercheuses, nous prenons le temps nécessaire pour assurer notre crédibilité dans un contexte ethnoculturel et pour reconnaître que notre propre subjectivité informée peut mener à l'objectivité. Nous nous permettons d'analyser et d'interpréter nos propres expériences de recherche subjectives dans le contexte du processus menant au savoir. En tant que chercheuses, nous réfléchissons aussi sur le pouvoir qui nous est attribué d'imposer à d'autres, de continuellement nous interroger en tant que chercheuses afin de déplacer le pouvoir et les privilèges.

Dans la foulée des chercheuses des deuxième et troisième générations et en reconnaissant que les vérités sont partielles, contestées, intersubjectives et trompeuses, il nous faut aussi présenter les connaissances dans une perspective non linéaire et non progressive et combler les importantes lacunes de la recherche sur l'hétérogénéité des femmes immigrantes et réfugiées, intégrant ainsi des concepts clés en tant qu'expériences à découvrir. En tant que chercheuses, nous participons à l'attribution d'une culture et non pas uniquement à sa description, et nous luttons constamment avec les questions de pouvoir, d'autorité et de connaissance. Nous tentons d'établir des rapports de collaboration libres de toute exploitation avec les participantes à la recherche, tout en étant sensibles aux rapports de force inégaux; de comprendre nos points de vue et catégories sans les imposer aux participantes, à leurs données et la signification de celles-ci; de représenter les processus intersubjectifs dans nos textes en incluant de multiples voix sans y superposer nos propres anecdotes ou hypothèses sur la sororité. En plaçant en contexte l'apport significatif des hommes de race blanche au développement de la recherche et des connaissances nous, en tant que chercheuses, femmes et éducatrices, sommes invitées à accorder un statut égal à la voix, aux façons de comprendre, d'être, de devenir, de réfléchir et de faire des femmes, des immigrants, des réfugiés et des membres de minorités tout en reconnaissant que la féminité et la masculinité se réalisent différemment dans diverses cultures et que l'immigration peut avoir une forte incidence avec l'évolution des contextes. Comme stratégies de changement, nous, en qualité de chercheuses et d'éducatrices, nous dirigeons vers le pouvoir collectif des collectivités à l'intérieur d'une toile concentrique et maillée de collectivités de différences, en soulignant le rôle des établissements dans la transformation de la recherche, de l'éducation, des connaissances et de la société.

Recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration : lacunes dans la recherche

Séance plénière : Recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration

Danielle Juteau, chaire en relations ethniques, Université de Montréal

Le présent document fait le point sur la situation actuelle des écrits sur la recherche en matière de politiques¹, portant sur les questions liées à l'intégration des femmes immigrantes et réfugiées au Canada, y compris la détermination² des lacunes sur le plan de la recherche et des enjeux qui bénéficieraient le plus d'une attention accrue de la part des chercheuses et des chercheurs.

Afin de mener à bien ce mandat, j'ai utilisé deux rapports préparés en janvier dernier à la demande de Condition féminine Canada par Sharon McIrvin Abu-Laban (avec la collaboration de Lori Wilkinson) et par Danielle Juteau et Patricia Bittar³. On leur avait demandé de se pencher sur la recherche en matière de politiques faite, en français et en anglais, sur les femmes immigrantes et réfugiées au Canada au cours des dix dernières années (soit de 1987 à 1996), dans le but de la classer et de l'analyser en fonction des six catégories du projet Metropolis et de souligner les enjeux et les domaines pour lesquels de plus amples recherches sont nécessaires.

Les deux analyses documentaires sont semblables à de nombreux égards. Alors que l'analyse documentaire de langue anglaise compte principalement des livres, des articles de revues, des mémoires et des thèses ainsi que des rapports de recherche de groupes de femmes communautaires, l'analyse documentaire en français met l'accent sur des livres, des articles de revues et des rapports de recherche de groupes de femmes communautaires, de même que sur des recherches menées par des organismes gouvernementaux du Québec. Elles excluent toutes deux les articles trouvés dans la presse populaire comme les articles de magazines. Les sujets traités dans les deux rapports sont définis de façon similaire et incluent principalement des études qui portent explicitement sur les femmes ou systématiquement et comparativement sur les rapports sociaux entre les sexes, excluant ainsi les études où le sexe est une variable contrôlée ou ajoutée à d'autres éléments. Les immigrantes et les réfugiées sont définies comme étant nées à l'étranger, Par conséquent, les analyses documentaires excluent une bonne partie des documents de plus en plus nombreux sur les rapports sociaux entre les sexes et sur les

1. Les « écrits en matière de politiques » ont été définis par Condition féminine Canada comme étant la recherche qui documente la situation des femmes immigrantes et réfugiées ou qui examine et recense les tendances, examine les conséquences des politiques et des pratiques actuelles pour l'égalité des femmes immigrantes et réfugiées, détermine les lacunes sur le plan des politiques ainsi que les nouveaux enjeux, met l'accent sur des recommandations concrètes pour des politiques et des pratiques qui auraient une incidence positive sur l'égalité des femmes immigrantes et réfugiées.

2. J'ai décidé de faire porter mes efforts sur la détermination des questions pour lesquelles de plus amples recherches sont nécessaires plutôt que de présenter un résumé des documents.

3. Bien que ce document ait été rédigé par Danielle Juteau, il repose sur les conclusions présentées dans les deux rapports (à paraître). On trouve ainsi, sans qu'elles soient citées, les conclusions et nombre des idées de Sharon McIrvin Abu-Laban.

personnes d'origines raciales différentes nées au Canada, mais qui sont souvent placées dans la catégorie des immigrantes. Enfin, les auteures mentionnent le peu de temps dont elles disposaient, ce qui a rendu une étude exhaustive impossible. Par conséquent, elles considèrent leurs rapports comme des travaux en cours.

Économie

Un nombre important d'études, dont beaucoup sont menées par des organismes gouvernementaux ou pour le compte de ceux-ci, portent sur la participation à la population active et sur le revenu. Des liens sont établis entre des facteurs comme l'éducation et la participation à la population active et le revenu, et certaines analyses comparatives sont faites. Bien que les deux rapports soulignent l'existence d'un double ou même d'un triple statut minoritaire, l'analyse documentaire en français aborde plus en détail la distribution bimodale des femmes immigrantes parmi la population active. Ils présentent tous deux la documentation qui décrit les conditions de travail difficiles des femmes dans les ghettos de l'emploi. Les deux font aussi état des rapports entre le travail non rémunéré et rémunéré des femmes et l'apport des femmes nées à l'étranger à l'économie du foyer. L'analyse documentaire en anglais met l'accent sur les écrits qui portent sur les travailleuses domestiques et l'intérêt croissant dans le commerce du sexe, alors que celle sur les écrits en français suggère que l'accent est davantage mis sur l'articulation entre le travail rémunéré et non rémunéré.

Recommandations pour de futures recherches

Il est important de poursuivre l'analyse des données du recensement afin de comparer systématiquement les femmes immigrantes et réfugiées aux hommes ainsi qu'aux Canadiennes de naissance, en mettant l'accent sur l'éducation, la participation à la population active, le revenu, etc. Le type de travail que font Boyd (1987), Boisjoly *et al.* (1992) et Lamotte (1991) est mentionné dans les deux rapport. Leur examen plus en détail des liens entre ces variables et leur explication des différences observées entre ces catégories établies sur le plan social sont cruciaux.

Ces analyses quantitatives devraient être étayées par un plus grand nombre d'analyses qualitatives complémentaires. Outre la documentation et la description de situations existantes, il est impératif d'insister sur les processus à l'origine de celles-ci. En d'autres mots, il faut comprendre comment on en vient à de telles situations. Pour comprendre les tenants et les aboutissants du double et du triple statut minoritaire, il faut aller au-delà du cumul d'éléments défavorables pour saisir comment ces derniers sont interreliés et articulés. Il faut, à cette fin, étudier les femmes nées à l'étranger de toutes les catégories professionnelles et non pas uniquement celles qui se retrouvent au bas de l'échelle socio-économique. Les obstacles structurels auxquels doit faire face l'ensemble des femmes nées à l'étranger seraient ainsi documentés, comme l'ont fait Lamotte et Haili (1991). De telles études incluraient des femmes qui deviennent des entrepreneures ainsi que celles qui occupent des postes professionnels et de gestion, etc.

Il est essentiel de se créer une perspective axée sur l'incidence des rapports sociaux entre les sexes, c'est-à-dire les relations sociales entre les catégories sexuelles établies par la société. Plutôt que de comparer les femmes nées à l'étranger aux Canadiennes de naissance, ou en plus de faire de telles comparaisons, il faudrait comparer les hommes et les femmes dans ces mêmes catégories, soit nés à l'étranger et Canadiens de naissance. L'accent serait ainsi mis sur la relation qui semble être davantage responsable des différences observées sur le plan de la participation à la population active et du revenu.

Le fait d'insister sur les relations entre les sexes attire plus l'attention sur les rapports entre le travail non rémunéré et rémunéré. Cela doit être considéré non pas en termes d'un continuum unilinéaire, mais en tant qu'élément de l'appropriation du travail des femmes, qu'elles soient nées au Canada ou à l'étranger. Cette forme de recherche peut aussi contribuer à expliquer l'« esclavage légalisé » de domestiques et le commerce du sexe. Elle jetterait en outre de la lumière sur l'articulation entre les relations sociales qui comprennent les rapports sociaux entre les sexes, la « race » ou origine ethnique et la classe.

En dernier lieu, la recherche proposée devrait établir un lien entre ce qui se produit au Canada et le mouvement de l'économie mondiale et la restructuration économique.

Éducation

Comme l'a mentionné S. Abu-Laban, les enjeux en matière d'éducation peuvent comprendre le niveau de scolarité, les cadres pédagogiques en tant qu'agents parallèles de socialisation, les enjeux antiracistes, l'accès aux programmes d'études et les possibilités de formation. Lorsqu'elle est définie selon la formation scolaire des personnes nées à l'étranger, définition qui est plus restreinte que celle du projet Metropolis (l'incidence de l'immigration sur les écoles et le processus d'intégration), la documentation examinée dans cette catégorie n'est pas exhaustive en anglais et, dans la mesure où nous avons pu le déterminer, est très limitée en français.

Une bonne partie des travaux effectués actuellement au Québec, qui n'ont pas été inclus dans l'examen, portent sur la deuxième génération, sur les relations interculturelles et le racisme dans les écoles, sur l'incidence de la concentration démographique des immigrants sur l'apprentissage et sur des questions comme le port du *hidjab* et les limites du pluralisme.

L'analyse documentaire en anglais porte essentiellement sur la question bien documentée des conséquences de l'ancien programme fédéral en matière de politique linguistique, qui restreignait l'accès des femmes à la formation linguistique, ainsi que sur les limites du nouveau programme tandis que les articles rédigés en français traitent essentiellement des conséquences du parrainage. L'analyse documentaire en langue française comprenait aussi des études portant sur la difficulté pour les femmes d'apprendre une nouvelle langue

après une longue journée de travail rémunéré et non rémunéré. Les travaux de Boyd (1992) indiquent que la langue joue un rôle de stratification dans l'adaptation économique et sociale des femmes immigrantes puisque les allophones occupent des emplois moins intéressants et moins bien rémunérés.

Recommandations pour de futures recherches

Il y a beaucoup de recherche à faire dans ce domaine, même si on le définit strictement en fonction des capacités linguistiques et des femmes nées à l'étranger. On devrait accorder moins de temps à la recherche sur les conditions de travail et plus sur les trajectoires sur le marché du travail. Il serait ainsi possible de mieux comprendre comment les divers processus d'exclusion fonctionnent et ont une incidence, par exemple, sur le lieu de travail des femmes nées à l'étranger, qui sont des allophones et qui ne parlent ni l'une ni l'autre langue officielle du Canada. Au Québec, une attention particulière doit être accordée aux répercussions différentes du fait de parler français ou anglais en tant que langue seconde, ou les deux langues. Certaines études répondent à ce besoin, mais ne tiennent pas compte des rapports sociaux entre les sexes. Il est fortement recommandé qu'elles le fassent.

Les études devraient aussi se pencher, de manière plus générale, sur la situation de ces femmes afin de déterminer les répercussions sur la vie de tous les jours du fait de ne parler ni l'anglais, ni le français. Que signifie cette situation pour les femmes? Cela a-t-il pour effet d'accroître leur dépendance économique et émotive par rapport aux conjoints et aux enfants et comment cela se traduit-il? Les réponses à ces questions aideraient les décisionnaires à déterminer l'importance d'investir davantage dans la formation en langue seconde pour les personnes susceptibles de se retrouver en marge de la société.

Il faut, en dernier lieu, procéder à des études sur les programmes linguistiques comme tels dans le but d'en améliorer l'efficacité.

Domaine social

Les analyses documentaires, tant en français qu'en anglais, ont permis de déterminer qu'un bon nombre des études sur les femmes, dont certaines tenaient compte, plus que d'autres, des différences entre les sexes, portent essentiellement sur la famille et, dans une moindre mesure, sur la vie dans les collectivités. D'une part, elles mettent l'accent sur les relations entre conjoints et entre générations et, d'autre part, sur la violence familiale.

Une partie importante du travail effectué au Québec souligne (plus qu'il ne démontre) que la migration a un effet positif sur les relations entre les sexes, en modifiant les aspirations des femmes nées à l'étranger qui rejettent dorénavant les rôles traditionnels. Les recherches menées dans le Canada anglais sont centrées, pour leur part, sur les questions des pouvoirs différents et des droits aux décisions en fonction de l'idéologie religieuse et de la socialisation des sexes.

L'art d'être parent, ou plus précisément d'être mère, est souvent examiné en fonction des changements découlant de la perte du réseau d'entraide formé de la famille élargie. Les conclusions pointent dans deux directions et démontrent que la nouvelle situation offre à la fois des avantages et des inconvénients. Alors que le fardeau des mères nées à l'étranger augmente parce qu'elles ne peuvent compter sur l'aide fournie par des femmes membres de la famille élargie, elles profitent parfois d'une liberté accrue, en raison du fait qu'elles ne sont plus soumises au contrôle strict exercé par la famille patriarcale élargie. Il y a aussi augmentation du fardeau attribuable au rôle parental dans le contexte de la diaspora et aux obligations intergénérationnelles.

La recherche porte de plus en plus sur la violence familiale et, plus particulièrement, sur la violence faite aux femmes. Elle souligne les effets néfastes du parrainage, l'isolement social accru et la dépendance, etc. Au Québec, ce type de recherche en est à ses débuts et la plupart des travaux en français émanent en fait du niveau national.

Recommandations pour de futures recherches

Plus de recherches devraient examiner l'incidence des liens de la diaspora sur les « responsabilités familiales des femmes ». Elles devraient aussi porter sur la situation particulière des femmes plus âgées. D'autres études sont aussi nécessaires sur la violence familiale. Bien qu'elles doivent porter sur les spécificités liées à la situation des femmes nées à l'étranger, comme le niveau plus important d'isolement et de dépendance, l'absence de familiarité avec les institutions et les ressources (peut-être) en place, et sur les pressions exercées afin de conserver une bonne image pour les groupes qui font déjà l'objet de critiques de la part de groupes majoritaires, elles devraient être comparatives. En d'autres mots, elles devraient comparer la diversité, tant au plan des similarités que des différences, des formes de violence exercée contre les femmes nées au Canada et à l'étranger. Cela pourrait se faire avec l'aide de groupes de femmes qui s'occupent de ces questions.

Il faut aussi examiner plus à fond la question des réseaux afin de mieux en comprendre les mérites et les désavantages relatifs. Je recommande toutefois que la portée de telles études aille au-delà du domaine domestique et s'étende à la collectivité plus large, à la fois « ethnique » et « nationale ». Nous savons très peu de choses sur l'intégration des femmes nées à l'étranger à ces collectivités plus vastes et sur leur apport au domaine public. La recherche qui tient compte des différences entre les sexes sera axée sur les interdépendances entre les deux domaines et examinera comment les femmes participent ou sont empêchées de participer à la vie de leur collectivité, des associations et des groupes qui en font partie, qu'ils soient de nature sociale, politique ou culturelle. Elle permettra de déterminer comment les femmes nées à l'étranger sont incluses ou exclues de la société civile par rapport à l'ensemble de la société. Je tiens encore une fois à souligner l'importance du travail comparatif, mais aussi d'une démarche axée sur les générations où la relation des grand-mères, des mères et des filles avec le pouvoir de l'homme et l'oppression qu'il exerce sera comparée.

Une dernière approche importante de la recherche est l'interdépendance entre le sexisme et le racisme. Quelle est l'incidence du racisme, de l'ethnocentrisme, de l'essentialisme et du culturalisme de la société dans son ensemble sur les relations entre les sexes? Comment cela empêche-t-il les femmes nées à l'étranger d'avoir accès aux ressources et aux institutions dominantes? Comment les stéréotypes contribuent-ils à consolider la domination exercée sur les femmes nées à l'étranger? Comment cela les obligent-elles à demeurer silencieuses au sujet de la violence qu'elles subissent?

Citoyenneté et culture

Le peu d'écrits en français⁴ dénote une absence quasi totale de travaux sur l'histoire des immigrantes et sur leur apport culturel à l'ensemble de la société dans la littérature francophone. Cela vaut tant pour le Québec que pour l'ensemble du Canada, où les recherches en cours portent sur les femmes francophones. Celles-ci ayant été longtemps négligées, il y d'immenses lacunes à combler.

L'analyse documentaire en anglais permet de discerner deux grands courants : l'histoire du multiculturalisme, y compris l'histoire sociale et la représentation et la question de la discrimination. Une partie de la recherche, qui doit être approfondie, porte sur la signification du multiculturalisme pour les immigrantes. Peu de travaux traitent des divers aspects des médias, comme la façon dont ils rejoignent les femmes et les dépeignent. Somme toute, cette vaste catégorie demeure pratiquement intouchée et n'attend que de nouvelles recherches.

Recommandations pour de futures recherches

Les travaux sur l'institutionnalisation des composantes juridiques, politiques et sociales de la citoyenneté du double point de vue des femmes et des hommes doivent être prioritaires. Ils devraient examiner l'évolution des droits des femmes immigrantes et réfugiées pour ce qui est de l'entrée au pays, l'incidence des programmes en matière d'équité sur les femmes nées à l'étranger et la participation de ces femmes au processus politique. Une attention particulière devrait être accordée aux rapports entre le discours nationaliste et la maternité, aux façons dont on se sert des femmes pour définir les frontières ethniques et nationales, et aux manières dont le maintien de la culture et le multiculturalisme sont utilisés dans les analyses sur le racisme et la discrimination. Au Québec, de telles recherches pourraient aussi porter sur l'interaction entre l'utilisation de la langue et la construction de frontières.

Dans le monde francophone, il est urgent de mieux documenter, d'un point de vue historique, l'apport sur le plan matériel et de l'idéal, des femmes immigrantes et réfugiées à la production, la reproduction et la transformation des collectivités où elles œuvrent.

4. Nous n'avons trouvé que deux articles qui ont été inclus dans la section sur les services de santé.

Il faut se pencher sur l'image qui est projetée des femmes nées à l'étranger dans les médias (journaux, télévision et radio) ainsi que dans les films, de même que sur la manière dont elles perçoivent ces discours. Comment, par exemple, les femmes nées à l'étranger sont-elles tout particulièrement ciblées lorsque des crises internationales mettent en cause leur pays d'origine? Il est, en dernier lieu, impératif d'examiner plus à fond, d'une part, l'interdépendance entre le racisme, le nationalisme et le sexisme et, d'autre part, la violence et la discrimination à l'égard des femmes.

Politique et services publics⁵

Les documents rédigés en français comprennent des travaux sur l'incidence des politiques en matière d'immigration et sur la prestation des services de santé, alors que les documents rédigés en anglais soulignent l'existence de trois grands courants : politiques en matière d'immigration et de réfugiés, activisme communautaire et services d'établissement et, enfin, santé et prestation de services. Il est donc possible de constater passablement de chevauchements.

Le lien entre les politiques en matière d'immigration et de réfugiés et les résultats propres à chacun des sexes ont été examinés. Il en est de même des préjugés sexistes de ces politiques par rapport à la formation linguistique et à la participation à la population active.

Les études sur la prestation des services de santé examinent la santé mentale et reproductive des femmes nées à l'étranger. On y analyse le stress vécu par ces dernières et on y inclut les points de vue des femmes ainsi que des prestataires de soins de santé. Certains travaux portent sur l'expérience unique des réfugiées. Une attention est aussi accordée à l'inaccessibilité–accessibilité des services de santé pour les femmes nées à l'étranger. Cela peut être lié à des formes directes de discrimination ou au processus interactif comme tel. Les études menées au Québec montrent bien que l'image que les immigrantes et les prestataires de soins de santé ont l'un de l'autre influe sur le résultat de leur interaction.

Les nouveaux travaux, signalés dans l'analyse documentaire en anglais, et qui portent sur l'excision et l'infibulation des femmes, sont aussi en cours au Québec.

Recommandations pour de futures recherches

L'urgence de recueillir plus de données sur la trajectoire précise des réfugiées et d'adopter un processus d'examen des cas qui tient davantage compte des différences entre les sexes a été démontrée.

Les nouvelles recherches dans le secteur public doivent reconnaître l'importance et la nécessité de l'apport des femmes nées à l'étranger dans le cadre de tous les enjeux qui tiennent compte des différences sexuelles et culturelles, pour l'élaboration et la prestation

5. L'analyse en français portait principalement sur les services sociaux, dont ceux de la santé, et plaçait les politiques en matière d'immigration et de réfugiés dans la section où il était question des politiques sociales du gouvernement.

de services ainsi que pour le processus politique. Ainsi, les études axées sur la culture doivent tenir compte de la question de la religion qui a été négligée dans les études sur les relations ethniques depuis les années 1960.

Les travaux qui portent sur la « formation » des intervenantes et des intervenants membres de groupes majoritaires sont essentiels. Ces personnes doivent, d'une façon ou d'une autre, s'adapter aux réalités culturelles sans tomber dans le piège du déterminisme culturel. Le fait de s'intéresser à des trajectoires précises ne signifie pas que les groupes deviennent essentiels et homogènes.

Finalement, les nouvelles recherches sur l'excision et l'infibulation des femmes doivent éviter d'assimiler les groupes ethniques et religieux. Ces groupes sont divisés par des points de vue différents et par des luttes de pouvoir, et il faut également résister à la tentation de les considérer comme un tout homogène. La recherche sur les techniques de reproduction, la détermination du sexe et la ligature des trompes amélioreront aussi notre compréhension des mécanismes sous-jacents aux liens entre le sexisme et le racisme.

Infrastructure physique

En ce domaine, on se trouve confronté à une importante lacune, les conclusions étant très sommaires. Bien que les écrits soient pratiquement inexistantes en français, les travaux examinés en anglais chevauchent d'autres domaines. Ils portent sur l'utilisation des services publics et les conditions de logement. Le secteur public s'intéresse à l'interaction des femmes immigrantes et réfugiées dans les domaines des services publics et communautaires comme les loisirs et examine, par exemple, les conséquences négatives du fait de ne pas connaître l'anglais. Les documents sur les conditions de logement sont plus variés. Des études menées au Québec établissent un lien entre les mauvaises conditions de logement des femmes et leur piètre situation économique, particulièrement lorsqu'il s'agit de parents seuls. On y aborde aussi les effets de la ségrégation résidentielle sur la vie des femmes. Quelques études indiquent que certaines femmes nées à l'étranger (qui habitent au Québec) préfèrent habiter des quartiers comptant des gens d'origines ethniques différentes, alors que d'autres études tendent à démontrer que pour d'autres, le foyer est un endroit de pouvoir et de spiritualité.

Recommandations pour de futures recherches

De nombreuses lacunes ont été recensées et les suggestions qui suivent constituent un point de départ. Il faut évaluer l'incidence des rapports sociaux entre les sexes sur l'utilisation des espaces privés et publics. L'appel de Virginia Wolfe en faveur d'une pièce pour soi résonne encore. Des études exploratoires doivent évaluer dans quelle mesure les femmes nées à l'étranger se sentent mal à l'aise dans des espaces privés et

publics. Il faut en apprendre davantage sur l'accession à la propriété et sur les habitudes de logement, sur les habitudes de consommation, sur l'utilisation des services de loisir et sur les liens entre la ségrégation géographique et les rapports sociaux entre les sexes. Quels types d'espaces sont sûrs ou dangereux?

Recommandations générales et suggestions globales

Des recommandations précises ont été formulées relativement à de nouvelles recherches dans chacune des catégories. Je répète que les recherches actuelles dans les domaines de l'économie et des services publics doivent être poursuivies et approfondies. Les études sur la violence faite aux femmes doivent aussi être favorisées et élargies pour inclure d'autres endroits comme le lieu de travail et les espaces publics. Il y a un besoin criant pour de nouvelles recherches innovatrices, qui tiennent compte des différences entre les sexes, et qui portent sur les rapports précis entretenus par les femmes nées à l'étranger avec l'espace physique et public, à l'échelle de la collectivité et de la « nation ». L'absence de données sur la vaste question de la citoyenneté est flagrante et s'explique en partie par le peu d'études qui incluent les rapports sociaux entre les sexes. La recherche dans ce domaine devrait porter sur l'articulation entre la construction de frontières nationales et les rapports sociaux entre les sexes et sur la place précise des femmes nées au pays et à l'étranger dans ce processus. Elle devrait aussi considérer l'interaction entre l'interculturalisme ou le multiculturalisme d'une part et les activités et les positions des femmes d'autre part. Quoiqu'il en soit, une attention particulière doit être accordée aux femmes réfugiées.

Il convient de se pencher sur des questions dont la nature est davantage épistémologique et théorique. La recherche qui tient compte des différences entre les sexes déconstruit la catégorie du soi-disant immigrant ou réfugié universel. Lorsqu'elle s'intéresse aux femmes nées à l'étranger, la recherche ne les traite pas comme des problèmes et ne les considère pas comme une variable apposée au travail de recherche.

La recherche qui tient compte des différences entre les sexes devrait porter d'abord et avant tout sur les rapports sociaux entre les sexes, en retraçant leur incidence sur la situation des femmes nées à l'étranger telle qu'elle apparaît à divers endroits, que ce soit en tant que mères ou non, femmes mariées ou non, travailleuses salariées ou non, personnes instruites ou non, femmes jeunes ou âgées. Le travail comparatif est donc indispensable pour permettre de transcender la catégorie des femmes nées à l'étranger et mettre au jour et examiner les relations sociales qui en sont l'essence. Ce travail comparatif doit aller au-delà des femmes nées à l'étranger et au pays. Pour comprendre les rapports sociaux entre les sexes, leur fonctionnement et leur influence sur nos vies, il faut comparer des femmes et des hommes. Ce n'est qu'alors qu'il est possible d'examiner la diversité des formes et des modalités d'appropriation du travail et du corps des femmes, et de comprendre le tout.

Les études qui tiennent compte des différences culturelles ne devraient pas utiliser la culture en tant que variable indépendante, comme une forme statique et immuable dont découle automatiquement un comportement. Il faut aussi éviter le culturalisme des questions touchant les rapports sociaux entre les sexes, notamment la redéfinition de ces questions en enjeux et différences culturels. Le glissement constant d'un niveau à l'autre mérite un examen minutieux.

En dernier lieu, il est fortement recommandé que la recherche soit exempte des jugements de valeur inhérents à nombre de ses éléments actuels. Plutôt que d'examiner le stress et les contraintes causés par la transition de sociétés soi-disant traditionnelles, caractérisées par des relations inégales entre les sexes, à un Canada moderne, soi-disant caractérisé par la pleine égalité entre les sexes, la recherche devrait reconnaître l'existence d'inégalités entre les sexes au Canada et examiner comment la migration modifie et affecte les formes multiples et toujours changeantes des rapports sociaux entre les sexes.

Bibliographie

Abu-Laban, S., D. Juteau et P. Bittar (à paraître) *Les immigrantes et les réfugiées au Canada : Examen sélectif des écrits portant sur la recherche en matière de politiques 1987-1996*, Condition féminine Canada, Ottawa.

Boisjoly, J., Denise Helly et Serge Desrosiers (1992) *Segmentation du marché du travail selon le lieu de naissance*, rapport remis à Emploi et Immigration Canada, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

Boyd, Monica (1987) *Les immigrantes au Canada : profils et politiques*, rapport présenté au Sous-comité sur les femmes migrantes, OCDE, Document de travail d'immigration n° 2, Emploi et immigration Canada, Canada, mars, 61 p.

_____. (1992) « Gender issues in immigration and language fluency » in B.R. Chiswick, (dir.), *Immigration and Ethnicity: Canada and the United States*. The AIE Press, Washington D.C. p. 305-372.

Lamotte, Aleyda (1991) « Femmes immigrées et reproduction sociale », *Recherches sociographiques*, 32(3) : 367-384, sept.-déc.

Lamotte, Aleyda et Aicha El†Haili (1991) *Dossier sur le cheminement de carrière des professionnelles latino-américaines du Québec*, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, Montréal, La Direction, 42 f.

**Les « rapports sociaux entre les sexes » ne sont pas une « variable factice » —
Méthodes de recherche appliquées aux études sur les personnes immigrantes ou
réfugiées**

Séance plénière : Questions critiques sur la recherche en immigration

Nahla Abdo, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Carleton

Sous l'impulsion du mouvement féministe, les méthodes de recherche appliquées aux études sociologiques qui font autorité en Occident tiennent de plus en plus compte des préoccupations des femmes. Cependant, le présent document établit une distinction entre le sexe féminin et les rapports sociaux entre les sexes et tente de démontrer que ces derniers constituent un critère d'analyse essentiel dans les études sur les personnes immigrantes ou réfugiées. Dans ce contexte, on entend par « rapports sociaux entre les sexes » l'élément à la base des relations sociales fondées sur la perception des différences entre les sexes et l'expression première d'un rapport de force. C'est une institution sociale omniprésente qui modèle la structure des attentes chez les individus, conditionne les faits et gestes de notre quotidien, fait partie intégrante des principales organisations sociales de la société, comme l'économie, l'idéologie, la famille et la politique, et constitue une entité en soi (Kandiyoti 1996 : 6).

La migration et l'immigration sont des processus fondés sur les différences entre les sexes : la décision d'immigrer, le choix de la destination, l'accès aux connaissances ou aux ressources financières nécessaires sont des prérogatives typiquement masculines. Les processus d'adaptation, de réinstallation et d'intégration dans les pays d'accueil ont des répercussions différentes sur les femmes et sur les hommes. Même si les femmes représentent plus de 53 p. 100 de la population canadienne (et américaine) née à l'étranger — alors qu'elles comptent pour à peine 40 p. 100 dans la plupart des pays du golfe Persique (ONU, 1996) — et malgré des preuves de plus en plus nombreuses sur les contributions économiques et le rôle productif des immigrantes au Canada (d'après nombre d'études, l'activité des immigrantes sur le marché du travail dépasse celle des femmes nées au Canada, mais elles se font exploiter deux ou même trois fois plus que ces dernières), il est néanmoins frappant de constater de graves lacunes dans les études sur les immigrantes et les réfugiées et l'absence totale d'analyse comparative entre les sexes dans les documents de recherche reconnus sur l'immigration.

La plupart des méthodes de recherche reconnues font carrément fi des rapports sociaux entre les sexes, lorsqu'elles n'ont pas de parti pris pour l'un ou l'autre sexe, qu'elles aient été élaborées par des spécialistes gouvernementaux de la recherche en matière de politiques ou par des chercheurs universitaires (des deux sexes). Cet état de fait empêche d'aller au fond du sujet et dénature le vécu des hommes et des femmes. En guise de solution, le présent document réévalue les répercussions conceptuelles et pratiques des méthodes de recherche existantes et propose une nouvelle optique théorique, conceptuelle et méthodologique pour les études sur les personnes immigrantes ou réfugiées.

Les recherches effectuées sur les femmes par des femmes seulement risquent de ghettoïser les femmes, à moins que nous n'envisagions sérieusement de modifier les

cadres conceptuels et méthodologiques actuellement appliqués aux études conventionnelles pour y intégrer l'analyse comparative entre les sexes. Si on ne l'applique pas aux travaux qui font autorité, l'analyse féministe ou l'analyse comparative entre les sexes ne peut guère donner de résultats, car les conclusions des autres études se traduisent rarement par de nouvelles approches stratégiques.¹

Dans le présent document, je tente de contribuer à ce que j'appelle l'« intégration » de l'analyse comparative entre les sexes. Pour intégrer l'analyse comparative entre les sexes, il faut déconstruire les travaux de recherche reconnus (menés par des hommes) sur les personnes immigrantes et réfugiées, pour ensuite les reconstruire en utilisant les rapports sociaux entre les sexes comme outil d'analyse. Cette démarche présuppose deux niveaux d'analyse. Le premier est d'ordre épistémologique : il faut repenser certaines hypothèses de départ actuelles et certaines notions tenues pour acquises au sujet des relations entre les sexes et les remplacer par la connaissance des fondements sociaux, culturels et historiques des rapports sociaux entre les sexes. Le second est d'ordre méthodologique : il faut revoir les techniques actuelles de collecte des données.

A. Pourquoi appliquer l'analyse comparative entre les sexes : Répercussions théoriques et conceptuelles

Avant d'arriver au fond du problème, j'aimerais brièvement apporter deux nuances. Premièrement, bien que consciente des débats passionnés des féministes du tiers monde, j'estime, comme d'autres féministes avant moi (Kandiyoti, par exemple), que l'amérocentrisme et l'eurocentrisme ne doivent pas nous empêcher de faire des recherches auprès des femmes du tiers monde. Deuxièmement, le patriarcat a des fondements culturels et historiques qui varient d'une culture à l'autre, mais certains des éléments qui contribuent à la situation d'infériorité des femmes ont tendance à être communs à toutes les femmes, quelle que soit leur culture. Le présent document portera en bonne partie sur ces points communs.

Dans ce document, je soutiens que l'analyse comparative entre les sexes peut modifier la nature épistémologique même de la recherche en révélant un tableau plus complet et plus fidèle du groupe ou du phénomène social étudié. Une des principales contributions des spécialistes féministes en sciences sociales à la recherche a été, entre autres, de dénoncer l'objectivité et la neutralité illusoires des sciences sociales. Nous savons maintenant que le sexe, la classe sociale, la race et l'origine ethnique de la chercheuse ou du chercheur transparaissent à toutes les étapes de la recherche.

Un autre grand domaine de l'épistémologie a été remis en question à la suite du débat féministe et des contributions des femmes aux sciences sociales : la notion de reproduction et le lien entre la production et la reproduction. Nous avons appris que la dichotomie de ces notions — qui attribuent le travail rémunéré et le travail lucratif au secteur économique et productif « public » et qui relèguent la fonction de la reproduction

¹ On trouvera dans Chant (1992) un exemple d'application de l'analyse comparative entre les sexes dans le contexte de l'immigration.

ainsi qu'une kyrielle d'autres formes de travail au secteur domestique « privé » — est pour le moins erronée.

Cependant, si nous utilisons les rapports sociaux entre les sexes comme critère d'analyse, nous devons repenser le clivage artificiel entre les femmes et les hommes, les secteurs privé et public ainsi que la production et la reproduction. Le fait que nous ayons récemment reconnu que la fonction de reproduction des femmes est indispensable au travail rémunéré et à l'économie et que sans elle, il serait impossible d'avoir une main-d'œuvre et des capitaux, encore moins de les reproduire sur une plus grande échelle, peut influencer grandement non seulement sur notre façon de mener des recherches, mais aussi sur l'interprétation de nos résultats et sur les répercussions de nos constatations en matière de politiques.

Ces connaissances nouvellement acquises ont d'énormes incidences sur la recherche concernant les personnes immigrantes ou réfugiées. C'est également vrai dans le contexte de la recherche comparative, surtout lorsqu'on établit des comparaisons entre le pays d'accueil et les pays du tiers monde ou le pays d'origine. De nombreuses études, notamment des rapports de l'ONU, ont montré que, dans les pays du tiers monde, le travail le plus productif est fait par les femmes. Pourtant, le travail des femmes — qui est effectué en grande partie dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs domestiques et informels — est à peine reconnu comme du travail et est souvent absent des écrits historiques ou des statistiques officielles.

Si nous repensons notre façon de voir les activités de reproduction et les tâches domestiques comme des activités non économiques parce qu'elles sont effectuées par des femmes, nous pouvons notamment modifier notre conception des femmes en tant que personnes à charge. Cette connaissance a des répercussions formidables parce qu'elle est étroitement liée à chacune des structures au sein desquelles on trouve des femmes.

Les féministes des pays du tiers monde, en particulier celles qui militent dans le contexte de l'approche genre et développement (GED), critiquent depuis longtemps la conception libérale reconnue selon laquelle l'intégration des femmes au marché du travail améliorerait leur situation. D'après l'approche GED, le problème, ce n'est pas de faire entrer les femmes sur le marché du travail. Les femmes ne sont pas en marge du processus économique, soutiennent les tenants et tenantes de cette approche; le véritable problème est d'ordre structurel. En fait, ce sont les pouvoirs qui sous-tendent la structure — la conception, la planification et l'exécution des activités économiques — qui ne tiennent pas compte de la participation des femmes, marginalisent leur contribution et minimisent leur valeur.

Il faudra effectuer de nouvelles recherches pour évaluer l'incidence, sur le plan des rapports sociaux entre les sexes, de la relation entre la politique en matière d'immigration, l'éducation et l'activité sur le marché du travail; toutefois, certains signes donnent à penser que les immigrantes admises au Canada à titre de « personnes à charge » ou « parrainées par un membre de la famille » sont davantage lésées que, par exemple, celles qui sont « indépendantes » (qui appartiennent souvent à la classe aisée) ou « prises en charge par le gouvernement ». Ainsi, les immigrantes parrainées ou « à charge » n'ont pas accès aux programmes de formation linguistique offerts par le gouvernement fédéral. Comme elles sont incapables d'améliorer leurs connaissances linguistiques, elles ont tendance à se retrouver dans des emplois moins intéressants, moins rémunérateurs et caractérisés par de plus longues heures de travail. En outre, parce qu'elles doivent s'acquitter de leurs rôles et responsabilités domestiques, ces femmes se trouvent souvent prises au piège dans un cycle de double ou même de triple contrainte. Il importe aussi de souligner que pour certaines femmes admises comme « personnes à charge », l'immigration peut entraîner une baisse de statut, surtout si on ajoute à ce tableau la politique actuelle d'accréditation, qui ne reconnaît pas les titres de compétence obtenus à l'extérieur de l'Amérique du Nord ou de l'Europe comme des indicateurs légitimes de compétences et d'expérience.

La production d'une deuxième recherche complète, portant par exemple sur l'intégration économique, sociale ou culturelle des immigrantes et des immigrants, ne saurait faire fi des disparités structurelles — surtout des rapports sociaux entre les sexes — qui sont bien ancrées dans nos systèmes économique, politique, éducatif et juridique.

B. Pourquoi tenir compte des rapports sociaux entre les sexes : Répercussions méthodologiques

Dans ce document, je critique certains travaux menés par des universitaires afin d'analyser les répercussions méthodologiques actuelles de l'inégalité entre les sexes. Parmi ces travaux figurent des documents gouvernementaux élaborés en consultation avec des universitaires, et d'autres études revues par des comités de lecture. En quelques mots, j'estime qu'une bonne partie des travaux savants sont biaisés et très éloignés de la réalité, lorsqu'ils ne posent pas de problèmes sur le plan des rapports sociaux entre les sexes. La majorité des ouvrages sur les personnes immigrantes ou réfugiées ne font pas de distinction entre le sexe féminin et les rapports sociaux entre les sexes. Le sexe féminin, s'il est mentionné, n'est qu'une variable symbolique qu'on utilise sans tenir compte des rapports qu'ont les femmes avec les hommes, ou des particularités propres à leur histoire ou à leur culture. La terminologie utilisée dans la plupart des travaux de recherche est axée sur les hommes, ou se veut neutre et asexuée. Si on parle des femmes, c'est habituellement dans le contexte de la famille ou des sphères domestique, culturelle ou traditionnelle.

Je soutiens que ces travaux font abstraction des connaissances actuelles sur l'inégalité entre les sexes ainsi que sur les contributions des immigrantes et leur niveau de participation à la société d'accueil et à son économie. Ainsi, il existe des preuves donnant à penser que les taux d'activité des immigrantes sur le marché du travail en général dépassent ceux des femmes nées au Canada et que les aides familiales étrangères représentent le plus vaste segment des travailleuses temporaires au Canada (d'après *Égalité des femmes au Canada*, de janvier 1992 à avril 1995, CFC). Le véritable problème n'est pas tant de les intégrer à l'économie canadienne, comme aimeraient nous le laisser croire les travaux conventionnels, mais bien d'examiner les conditions de cette intégration. Cela pourrait donner lieu à des changements radicaux dans nos politiques d'immigration.

Pour des raisons pratiques, et faute d'espace, je me contenterai d'examiner deux exemples de travaux reconnus, mais produits par des hommes, sur les personnes immigrantes ou réfugiées. Je vais tenter de déconstruire l'optique masculine de ces études, puis de reconstruire celles-ci en tenant compte des rapports sociaux entre les sexes.

Exemple A :

Pour mon premier exemple, j'ai choisi un document du gouvernement qui est le résultat de consultations de haut niveau entre des universitaires et le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration. Ce document contient des recommandations valables et des questions réfléchies. On y reconnaît le racisme et on propose diverses façons de le contrer; on y admet que la politique canadienne est discriminatoire à l'égard des titres de compétence acquis à l'extérieur de l'Amérique du Nord ou de l'Europe, et on y propose diverses solutions pour remédier à cet état de fait.

Pourtant, le document comporte une lacune frappante : on y fait totalement abstraction des rapports sociaux entre les sexes. Intitulé *L'immigration au cours des années 1990*, le document commence par l'énoncé suivant : « sans apport migratoire et au niveau de fécondité actuel sous le seuil de renouvellement, la population canadienne disparaîtrait éventuellement dans un lointain avenir » et cessera de croître en l'an 2021. Il est toutefois ironique de constater que les femmes, sur lesquelles reposent le maintien et la reproduction de toute nation, y compris le Canada, sont totalement absentes de ce document. En fait, très peu des « universitaires » que le Conseil a consulté étaient des femmes.

Les auteurs du document constatent que plus des deux tiers des immigrants viennent de pays du tiers monde et insistent sur une série de questions importantes dans leurs recommandations stratégiques. Parmi celles-ci, citons l'environnement social, le vieillissement, l'intégration, des programmes d'éducation du public ou des programmes énergiques en matière de relations raciales. Pourtant, il n'y est nulle part question des immigrantes. Au contraire, toute la terminologie utilisée est masculine. Ainsi, lorsqu'on parle de l'intégration des personnes immigrantes, il est indiqué : « Selon le modèle d'intégration, l'immigrant apporte avec lui sa culture et [...] les caractéristiques — qu'il s'agisse d'alimentation, de danse, de méditation ou de musique ». Le fait que, dans la

plupart des cultures, les femmes soient les porteuses des symboles culturels (que la culture s'exprime dans l'alimentation, la danse, le vêtement, etc.) semble avoir échappé aux auteurs du document. En fait, la langue utilisée dans l'ensemble du document est, à tout le moins, très problématique. Par exemple, sans manifester la moindre sympathie pour les femmes pauvres ou même reconnaître le débat passionné que suscitent les techniques de reproduction, tant dans les pays du tiers monde qu'en Amérique du Nord, le Conseil recommande « l'adoption d'enfants étrangers » comme moyen d'accroître l'immigration au Canada. Il est ironique que les trois seuls « obstacles » que voit le Conseil à la facilitation de « l'adoption d'enfants étrangers » soient ceux que posent les gouvernements fédéral, provinciaux et étrangers (p. 3-4). Pourtant, une bonne partie du débat dans le secteur des techniques de reproduction est axée sur les répercussions de ces méthodes pour les rapports sociaux entre les sexes, ainsi que sur diverses questions ethniques ou raciales, au fur et à mesure qu'augmente la population.

Prenons, toujours à titre d'exemple, la recommandation du Conseil visant à accroître l'immigration par « l'attribution de points supplémentaires aux chefs de famille ayant plus de deux enfants âgés de moins de 12 ans » (p. 8). Une conseillère sensibilisée aux rapports sociaux entre les sexes repenserait la notion traditionnelle actuelle de « l'homme en tant que chef de famille » et nuancerait cette recommandation en insistant sur la nécessité de modifier les politiques actuelles concernant les femmes « personnes à charge », surtout si nous nous attendons à ce qu'elles soient des « machines à reproduire », responsables de familles plus grandes. En fait, on pourrait continuer longtemps ainsi à déconstruire les préjugés fondés sur le sexe que contient ce document.

Il me reste un dernier point à soulever. Si les auteurs du document constatent que le nombre de personnes admises au Canada à titre de réfugiés a considérablement augmenté, ils ne mentionnent nulle part que les réfugiées subissent souvent des épreuves particulières uniquement parce qu'elles sont des femmes, notamment le viol, le harcèlement sexuel ou la persécution en raison de leur sexe; dans certains cas, ces épreuves ajoutent au traumatisme du départ.

Le grand nombre de réfugiés somaliens arrivés au Canada au cours des quelque dix dernières années illustre bien ces difficultés fondées sur les rapports sociaux entre les sexes. Il ne s'est fait pratiquement aucune recherche sur ce groupe ethnique, mais certains indices nous donnent à penser que la plupart des familles somaliennes, du moins dans la région d'Ottawa-Carleton — où des diplômés somaliens mènent actuellement des travaux préliminaires — sont des ménages dirigés par une femme, et qu'il existe un lien entre l'immigration et le divorce. Sans une optique tenant compte des différences entre les sexes, il est difficile d'imaginer comment nous pourrions découvrir la vérité ou comprendre la réalité des personnes immigrantes ou réfugiées dans ce groupe. Il est encore plus difficile d'imaginer qu'il serait possible d'élaborer des politiques d'intégration ou d'adaptation sans tenir compte des rapports sociaux entre les sexes.

Les fondements culturels des rôles, des responsabilités et des droits des femmes à l'intérieur d'un même groupe, et plus encore entre les groupes, varient énormément en fonction du sexe. Si les rapports sociaux entre les sexes ne sont pas utilisés comme outil d'analyse, il ne fait aucun doute qu'une partie de la réalité restera dissimulée.

Exemple B

La plupart des travaux réputés sur l'immigration négligent de tenir compte des rapports sociaux entre les sexes, voire d'appliquer l'analyse comparative entre les sexes. La technique habituelle consiste à assimiler les rapports sociaux entre les sexes, la variable sexuelle et les femmes. On ne considère pas que les relations entre les sexes peuvent être essentielles pour expliquer les différences entre les femmes et les hommes. Afin de mieux faire comprendre le problème, j'ai retenu un document de recherche universitaire faisant autorité dans lequel les rapports sociaux entre les sexes n'ont pas été pris en considération, soit l'enquête effectuée par Randall Montgomery (1996); il s'agit d'un sondage typique sur les personnes immigrantes ou réfugiées qui illustre concrètement le problème.

L'hypothèse que voulait vérifier l'auteur était la suivante : les mesures socioculturelles de l'adaptation, les variables relatives au marché du travail, les variables financières et les mesures subjectives nécessitent une analyse distincte en ce qui a trait aux variables causales et aux variables prédictives (Montgomery 1996 : 679). Dès le départ, l'auteur nous informe qu'avec l'aide de son assistant (survivant d'un camp de réfugiés), il a formé une équipe de six nouveaux venus pour poser les 250 questions d'entrevue et recueillir des données sur l'adaptation des réfugiés en interrogeant 450 résidents. Les éléments utilisés pour définir l'adaptation étaient 1) la satisfaction à l'égard de la vie au Canada, 2) l'adaptation socioculturelle et 3) la situation économique, ce qui comprend l'activité sur le marché du travail. Parmi les variables indépendantes utilisées figuraient les progrès réalisés dans la connaissance de l'anglais, les études, le sexe, l'âge et l'origine ethnique. Immédiatement, on remarque la décision problématique prise par l'auteur au sujet des variables statistiques qu'il a choisies pour illustrer sa recherche sous forme de tableaux : dès le départ, il a établi que l'origine ethnique et le sexe étaient des « variables factices ». Malgré cette preuve immédiate de sa décision de ne tenir compte dans sa recherche ni des éléments liés aux femmes, ni de ceux qui ont trait aux rapports sociaux entre les sexes, nous allons poursuivre et tenter de déconstruire, puis de reconstruire cette recherche.

Premièrement, nous devons nous accommoder du problème posé par l'assistant de recherche anonyme — cette personne a-t-elle joué un rôle important ou n'était-elle qu'un « ajout » culturel? Nous l'ignorons et ne pouvons pas le savoir, puisque ni son nom, ni son rôle réel ou sa contribution à l'étude ne sont mentionnés. Qui plus est, nous ne connaissons pas le sexe des six enquêteurs qui ont été formés. Cette information, ou ce manque d'information, peut susciter de très graves préoccupations, parmi lesquelles figure l'hypothèse erronée voulant que les idées et les opinions sur l'adaptation soient identiques, ou mêmes semblables, pour les deux sexes. Il est très important de révéler le

sexe de l'enquêteur, parce que cela peut modifier les fondements mêmes de toute la recherche et influencer sur le processus à plus d'un niveau.

Les critiques féministes des méthodes de sondage conventionnelles abondent, et je n'ai pas l'intention de les examiner en détail ici. Ce que je tiens à mentionner, cependant, c'est que l'« intersubjectivité », pour reprendre le terme utilisé par Rose-Mary Sayigh, joue un rôle très important dans les entrevues. Sayigh établit une distinction entre l'« intersubjectivité » et les « rapports ». Ces derniers renvoient à la technique d'entrée dans un domaine, alors que l'intersubjectivité est un concept qui remet en question toutes les étapes de la recherche, depuis la conception jusqu'à la rédaction. L'intersubjectivité fait converger l'attention critique vers la théorie et les politiques de la représentation d'autres cultures, ainsi que vers la signification et les conséquences de la recherche pour la personne qui en fait l'objet (Sayigh 1996 : 146). De fait, les réponses des personnes interrogées sont très influencées par le sexe, la race, la classe sociale et l'éducation de l'enquêteur. Il est possible que ce scénario ait tenu compte de la race ou de l'origine ethnique de l'enquêteur, mais il ne faut pas négliger les rapports sociaux entre les sexes ou le sexe de l'enquêteur, surtout s'il interroge une femme. En effet, un questionnaire permet de recueillir des données, mais non de lire une expression faciale, de saisir les impressions qui se dégagent d'un entretien ou de témoigner d'une réalité concrète. Autrement dit, il ne peut pas aller plus loin que la surface.

Revenant sur l'expérience qu'elle a acquise lorsqu'elle menait des enquêtes auprès des femmes dans un camp de réfugiés au Liban, Rose-Mary Sayigh (1996) signale un incident au cours duquel un chercheur était venu à la maison où elle habitait et avait demandé au père s'il forcerait sa fille à épouser un homme dont elle ne voudrait pas. Le père avait répondu « non ». Sayigh précise qu'il suffisait de voir le visage de la fille qui allait se marier pour constater qu'elle était malheureuse. Ce que tente d'expliquer Sayigh à l'aide de cet exemple, c'est que le « père » — qui était « évolué » et appartenait au même groupe social et politique que le chercheur — était conscient que sa réponse était la seule convenable, puisque le chercheur et lui partageaient des valeurs semblables. Plus tard, Sayigh a appris que la fille avait consenti au mariage, non par libre choix, mais à cause des normes culturelles. Ce que l'on peut notamment retirer de cet incident, c'est que les normes culturelles fondées sur les rapports sociaux entre les sexes ne peuvent être assujetties à des critères quantitatifs ou statistiques, pas plus qu'elles ne peuvent être révélées facilement à des hommes d'une autre culture.

Il nous faut aussi examiner un autre aspect de la recherche lié aux rapports sociaux entre les sexes : la nature et le type des questions posées.

Si les types de questions posées au cours d'une entrevue sont également importants, c'est parce qu'ils peuvent eux-mêmes être influencés par l'appartenance à l'un ou l'autre sexe. Malheureusement, l'article de Montgomery (1996), comme la plupart des sondages, ne précise pas « quelles » questions ont été posées, ni « comment » elles l'ont été. Nous savons toutefois, par exemple, que si l'on demande : « Pensez-vous que les femmes médecins soient aussi bonnes que les hommes médecins? », il n'y a que deux réponses

possibles, « oui » ou « non », mais pas que les femmes médecins peuvent être meilleures! En outre, il ne faut pas interpréter un « non » tant comme l'indication d'un manque de compétences que comme un indice d'obstacles structurels. Il est possible que ces obstacles ne soient pas compris si on n'est pas sensibilisé aux différences entre les sexes.

Nous pouvons également prendre comme exemple mon expérience de chercheuse dans des camps de réfugiés à Gaza, au cours de l'été 1996. J'ai constaté qu'une question comme « Votre femme travaille-t-elle? » est utile uniquement si elle est posée durant un atelier visant à discuter de la valeur du travail informel ou domestique non rémunéré. Dans un sondage effectué auprès de 60 répondants, tous, sauf un, ont répondu « non ». La seule réponse différente a été « pas vraiment ». Elle se rapportait à une femme instruite qui élevait sept enfants et travaillait à temps partiel comme infirmière. Il faut reconnaître que la vie n'est pas la même dans les camps de réfugiés qu'au Canada, mais il ne suffit pas de fuir son pays d'origine ou de se réinstaller pour que soient modifiés les fondements culturels des relations entre les sexes — des relations entre les hommes et les femmes. Pour réussir à comprendre la qualité de vie et la signification de l'intégration des personnes immigrantes ou réfugiées, il faut examiner la question de la représentation. En effet, un homme peut parler des femmes, mais il ne peut pas représenter les femmes ou parler en leur nom, ce qui se fait souvent dans les recherches sur l'immigration. Pour obtenir une véritable représentation d'un groupe de réfugiés, il faut aussi avoir accès aux 50 p. 100 ou plus de sa composante féminine, ce qui peut se révéler difficile si l'enquêteur est un homme.

Analyse et rédaction de la recherche

Je reviens à nouveau à l'article de Montgomery (1996). Bien que l'auteur nous informe qu'il considère le sexe et l'origine ethnique comme des « variables factices », parce qu'il estime que ces deux facteurs ont peu d'incidence sur l'adaptabilité, je crois qu'il est tout de même valable d'évaluer l'analyse qu'il fait de ses constatations. Lorsqu'il parle de la variable sexuelle, l'auteur indique qu'il ne s'agit pas d'une variable prédictive importante de l'adaptation à la vie canadienne ou de l'adaptation socioculturelle. En ce qui a trait à l'adaptation et à la situation socio-économiques, l'auteur laisse entrevoir, en une seule ligne, que le sexe est relié de façon significative aux résultats obtenus sur l'échelle de l'adaptation économique, les résultats des femmes étant moins élevés que ceux des hommes, dans l'ensemble. Il ne nous dit pas pourquoi, ni comment, ni ce que cela peut signifier. Comme nous n'avons aucune idée du ratio de participation aux entrevues des hommes et des femmes, il est possible que des répondants de sexe masculin aient parlé non seulement des femmes, mais aussi au nom de femmes; nous ne pouvons pas le savoir. Pour tenir compte des rapports sociaux entre les sexes, les chercheuses et les chercheurs doivent accorder autant d'importance aux voix des femmes qu'à celles des hommes.

Parlant de l'origine ethnique, l'auteur constate que, comme le sexe, l'origine ethnique n'est pas une variable prédictive importante de l'adaptation socioculturelle. Il fournit cependant une explication partielle en parlant des différences entre les échantillons

constitués pour son étude et ceux de nombreux travaux qui ont insisté sur le rôle de l'origine ethnique. Là encore, toutefois, l'auteur ne juge pas utile de nous informer de la nature de ces différences, de sorte que nous ne savons pas clairement si ces présumées différences sont attribuables à l'origine de la classe de son échantillon — qui, soit dit en passant, n'est pas mentionnée du tout — ou à d'autres facteurs.

Conclusion

En guise de conclusion, je dirai que les méthodes quantitatives actuelles sur les personnes immigrantes ou réfugiées entraînent généralement la discrimination fondée sur le sexe. Les études qui intègrent comme variables les femmes ou le sexe des personnes interrogées ont tendance soit à les traiter comme une variable factice — ce qui revient à dire que, même si cette variable est intégrée au corps de la recherche, elle n'influe nullement sur les « conclusions anticipées » — soit à traiter le sexe ou les rapports entre les femmes et les hommes comme des questions périphériques, comme un autre élément, ou tout simplement comme un autre facteur. Il importe de se rendre compte que les recherches, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, ne servent pas seulement à interpréter la réalité. Ces travaux peuvent aussi transformer la réalité en avançant de nouveaux concepts, de nouvelles théories et de nouvelles connaissances. Ces nouvelles connaissances peuvent avoir maintes fonctions, dont la politique ou l'action politique n'est qu'un élément, mais non le moindre. Les recherches peuvent aussi déboucher, comme la plupart des féministes l'ont souligné, sur la responsabilisation. Au XXI^e siècle, les chercheuses et les chercheurs devront accorder une attention soutenue à la responsabilisation des femmes et des personnes démunies et structurellement désavantagées. Pour ce faire, nous devons probablement aller au-delà des méthodes de recherche conventionnelles et commencer à en intégrer d'autres au niveau de la micro-analyse, par exemple dans les recherches anthropologiques et ethnographiques féministes et dans la recherche-action. Il est vrai que la recherche-action est souvent menée par des ONG ou des militantes du milieu et jugée moins valable que la recherche universitaire ou scientifique. Je crois cependant que les méthodes par triangulation et les méthodes qui font le lien entre la micro- et la macro-analyse peuvent être plus efficaces pour l'étude des personnes immigrantes ou réfugiées.

Bibliographie

- Boyd, M. (1984). « At a Disadvantage: Occupational Attainment of Foreign Born Women in Canada », *International Migration Review*, vol. 18, n° 4.
- Canada, Condition féminine Canada (1995). *L'égalité des femmes au Canada – Progrès réalisés dans la mise en œuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme.*
- Chant, S. et S.A. Radcliffe (1992). « Migration and Development: the importance of gender » et « Conclusion, towards a framework for the analysis of gender selective migration », dans CHANT (dir.), *Gender and Migration in Developing Countries*, Londres et New York, Bellhaven Press, p. 1-29; p. 174-196.
- Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration (1991). *L'immigration au cours des années 1990*, Rapport avec recommandations présenté à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration par le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration.
- Ferris, Elizabeth G. (1987). *The Central American Refugees*, New York, Praeger.
- Indra, Doreen Marie (1989). « Ethnic Human Rights and Feminist Theory: Gender Implications for Refugee Studies and Practice », *Journal of Refugee Studies*, vol. 2, n° 2, p. 221-241.
- Johnson, Anders B. (1989). « The International Protection Women Refugees: a summary of principal problems and issues », *International Journal of Refugee Law*, vol. 1, n° 2, p. 221-241.
- Kandiyoti, Deniz (dir.) (1996). *Gendering the Middle East*, Londres-New York, Tauris Publishers.
- Kelley, Ninette (1989). « Report on the International Consultation of Refugee Women Geneva, 15-19 November 1988, with particular reference to protection problems », *International Journal of Refugee Law*, vol. 1, n° 2, p. 233-241.
- Marti Forbes, Susan (1992). *Refugee Women*, Londres, Zed Books.
- Mayotte, Judy A. (1992). *Disposable People? The Plight of Refugees*, New York, Orbis Books.
- Mink, Cimade Inodep (1986). *Africa's Refugee Crisis*, Londres, Zed Books.
- Montgomery, Randall (automne 1996). « Components of Refugee Adaption », *International Migration Review*, vol. 30, n° 3.

Organisation des Nations Unies (1990). *International Migration Policies and the Status of Female Migrants*, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, Division de la population, compte rendu officiel de la réunion d'experts de l'ONU sur les politiques en matière de migration internationale, Italie.

Sayigh, Rose-Mary (1996). « Researching Gender in a Palestinian Camp: Political, Theoretical and Methodological Issues », dans Deniz Kandiyoti (dir.), *Gendering the Middle East*, Londres-New York, Tauris Publishers, p. 145-167.

Rapport d'ateliers thématiques : recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration
Damaris Rose, Institut national de la recherche scientifique — urbanisation (INRS)

Groupe de discussion 1 : Enjeux méthodologiques de la recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration

Les groupes de discussion pour cette séance ont été structurés autour des questions suivantes :

- Quelles sont les méthodologies de recherche présentement utilisées dans le domaine des politiques en matière d'immigration et d'intégration? Quels sont leurs points forts par rapport à la recherche fondée sur les rapports sociaux entre les sexes? Quelles sont leurs faiblesses?
- Certaines méthodologies, mises au point dans d'autres pays, répondraient-elles aux préoccupations au sujet des recherches actuelles?
- Dans quelles circonstances est-il utile d'inclure la recherche sur les immigrantes à la recherche générale en matière d'immigration et dans quelles circonstances n'est-il pas utile de le faire?
- Comment devrait-on définir la « recherche en matière de politiques »?
- Comment peut-on améliorer les liens entre la recherche et l'élaboration de politiques?

Les participantes et participants ont répondu à ces questions de façon générale. Cette approche comprend leur interprétation du concept de méthodologie, considéré dans le contexte du processus global de la définition du programme, ainsi que de la réalisation et de la diffusion de la recherche. Les participantes et participants estiment que la réflexion sur la méthodologie devrait inclure une réflexion sur les moyens d'établir des liens entre la recherche et les politiques, ainsi qu'entre les connaissances et le pouvoir de les utiliser pour amener des changements. Les discussions en groupe ont donc été d'une très large portée, mais peuvent être regroupées en trois grands thèmes.

Représentation et responsabilité des différents partenaires du projet Metropolis

Il a largement été question des progrès réalisés jusqu'à présent dans le projet Metropolis relativement au double point de vue des femmes et des hommes. Les participantes et participants ont noté l'inégalité, à la présente conférence, sur le plan de la prédominance d'un sexe sur l'autre, entre les chercheuses et chercheurs universitaires et les cadres supérieurs (seulement 10 des 38 présentations faites dans le cadre de la conférence l'ont été par des femmes) et les représentantes et représentants des collectivités (essentiellement des femmes). On pourrait sans aucun doute considérer ce déséquilibre comme un indicateur révélateur de la marginalisation actuelle des femmes et du double point de vue des femmes et des hommes en ce qui a trait à la recherche et aux politiques en matière d'immigration.

D'autres personnes ont souligné le fait qu'il semble que, si l'on se base sur les descriptions des projets de recherche financés dans le cadre de la première phase du

projet Metropolis, un certain nombre de projets ne semblent pas tenir compte des rapports sociaux entre les sexes, ou qu'ils le font de façon inadéquate ou biaisée, par exemple lorsqu'un projet de recherche sur l'apport des immigrants à la croissance économique comprend uniquement les femmes immigrantes qui occupent des emplois professionnels rémunérés et non les immigrantes qui font un travail non rémunéré, ce qui constitue aussi une contribution sur le plan économique. Une recherche qui tient compte des différences entre les sexes était un critère initial du financement des Centres d'excellence et les participantes et participants estiment qu'il conviendrait d'établir des mécanismes de responsabilisation pour voir à ce que ce critère soit pris en compte dans la détermination des programmes, la formulation des questions, les critères de détermination des projets à financer en priorité, la diffusion des conclusions et leur inclusion au processus d'élaboration des politiques gouvernementales.

Plusieurs des personnes présentes craignaient que les questions de nature raciale, particulièrement le racisme systémique et ses effets néfastes sur les possibilités dans la vie des femmes immigrantes de couleur (et de leurs filles), ne soient esquivées dans le projet Metropolis. On a souligné le fait que les programmes de recherche doivent s'intéresser essentiellement aux façons dont le racisme façonne différemment les expériences vécues des femmes immigrantes et en confinent un grand nombre, mais pas toutes, à la marginalité dans la société canadienne. La nécessité de ventiler les données en fonction de la « race », tout en mettant l'accent sur la façon dont le racisme en tant que processus social contribue à la catégorie mesurée, pose un dilemme méthodologique. Il est impératif de ne pas extraire le caractère essentiel (naturaliser) des catégories raciales ou culturelles, tout en reconnaissant qu'elles ont des répercussions réelles sur la vie des gens.

Les rapports entre les universitaires et les groupes communautaires de la base dans le cadre du projet Metropolis, ainsi que la représentation de ces derniers dans les processus de recherche et d'administration du projet Metropolis, ont aussi fait l'objet de débats importants. Une certain nombre de représentantes et représentants communautaires craignent, en dépit du fait que les chercheuses et chercheurs universitaires aient besoin de partenaires de la base pour procéder à leurs recherches, qu'il soit difficile pour les chercheuses et chercheurs de groupes communautaires de faire reconnaître pleinement leurs qualifications et compétences professionnelles dans le cadre de la structure administrative du projet Metropolis. Comme la plupart des chercheuses communautaires sont des femmes immigrantes, certains participants et participantes estiment que ce problème s'inscrit dans le contexte du problème plus large de l'absence de reconnaissance des titres professionnels des femmes immigrantes par la société canadienne, particulièrement lorsqu'il s'agit de femmes immigrantes pauvres et de couleur. On a fait valoir qu'il faut résoudre ce problème dans le contexte du processus de recherche et que les universitaires devront appuyer leurs partenaires des groupes communautaires pour que le projet Metropolis propose des recommandations de grande qualité et des changements en matière de politiques afin d'améliorer la vie des immigrantes.

Les chercheuses et chercheurs universitaires présents ont souligné que leurs employeurs réalisent graduellement la nécessité pour les unes et les uns d'avoir des liens avec la collectivité et en viennent à accepter la validité de la recherche pragmatique. Cette évolution est en grande partie attribuable à l'activisme des universitaires féministes *au sein* du milieu, qui ont établi des liens avec les groupes communautaires au fil des années et qui ont travaillé avec acharnement pour assurer la légitimité de cette forme de recherche. Plusieurs participantes et participants ont souligné les éléments communs entre les universitaires féministes et les activistes communautaires qui participent aux présentes discussions, notamment un engagement envers de la recherche où la question des rapports sociaux entre les sexes est essentielle pour comprendre la nature des problèmes et ce qui doit être changé. La nature souvent problématique des rapports entretenus par les universitaires avec les décideurs a aussi été soulignée.

De façon plus générale, un certain nombre de participantes et de participants craignent que les objectifs en matière de politiques qui sous-tendent le projet Metropolis soient d'assurer la « gestion » de la diversité de plus en plus marquée que la venue d'immigrants entraîne pour la société canadienne et ses institutions. Cet accent, qui de l'avis de certains omet de tenir compte des nouvelles visions du Canada édifiées par les immigrantes et immigrants et leur apport positif à ses institutions, a éveillé des soupçons chez certains groupes de la base concernant le programme qui se cache derrière l'intérêt actuel dans la recherche en matière d'immigration, dans la mesure où *gestion* peut être synonyme de *contrôle*. Une telle démarche « gestionnariste » constituerait une incapacité à considérer les immigrantes et immigrants et leurs collectivités comme autre chose que des objets *sur* lesquels travailler plutôt que des gens *avec* qui travailler, et se traduirait par l'élaboration de politiques dont la pertinence serait limitée dans la vie de tous les jours des immigrantes et des immigrants. Une telle démarche détournerait en outre l'attention de la nécessité de s'intéresser au rôle des *non-immigrants* dans l'intégration (ou non) des immigrants à la société canadienne. Un membre de l'équipe du projet Metropolis a insisté sur le fait que le but du projet n'était pas de définir une politique ou une série de politiques, mais qu'il s'agissait plutôt d'une initiative pour regrouper la recherche *scientifique* dont les décideurs pourraient se servir plutôt que les rapports fragmentés et isolés qu'ils ont tendance à utiliser à l'heure actuelle. *Tous* les partenaires devraient être en mesure d'influer sur le programme de recherche. Une autre personne a souligné la nécessité de créer des réseaux dans la bureaucratie responsable de l'analyse et de l'élaboration des politiques.

On a aussi souligné le fait que les groupes communautaires sont désavantagés sur le plan structurel dans les processus de gestion et de discussion officiels des Centres d'excellence. Particulièrement dans le contexte actuel des réductions imposées par les gouvernements aux ressources consenties aux services de première ligne, le temps consacré à des réunions signifie pour les partenaires communautaires un coût de renonciation important et, dans certains cas, nécessite un travail bénévole. Le problème pourrait être atténué si des indemnités journalières étaient offertes — la question a été posée relativement à la possibilité de procéder ainsi dans le cadre des directives budgétaires du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada pour le projet Metropolis.

En dépit de ces préoccupations, dont certaines sont très sérieuses, un certain nombre de participantes et de participants estiment que le projet Metropolis pourrait tout de même offrir une excellente possibilité d'exercer une influence sur la « classe dirigeante » et favoriser un véritable processus d'apprentissage où trois groupes participeraient (les universitaires, les groupes communautaires et les décisionnaires), à condition que des mécanismes de *responsabilisation* soient intégrés pour permettre aux groupes communautaires d'être de véritables partenaires aux différentes étapes du processus de recherche. Cela signifie négocier (en tenant compte des différences sur le plan culturel et entre les sexes) les modalités des partenariats pour définir les priorités en matière de recherche, mettre au point des projets de recherche, contribuer aux instruments de recherche (p. ex. s'assurer de tenir compte des différences culturelles dans les questionnaires, favoriser l'utilisation de groupes de discussion en tant que méthodologie utile), déterminer les méthodes de diffusion des conclusions, élaborer les recommandations ou prévoir les incidences des politiques et évaluer les incidences des conclusions sur les politiques. Les conseils consultatifs des partenaires formés par les Centres pour revoir sur une base régulière les objectifs de la recherche et la participation des représentantes et des représentants communautaires aux comités d'arbitrage sont des mécanismes qui assureront l'apport de la communauté.

La représentativité des communautés est essentielle au processus de recherche

Il a largement été question de la définition de la notion de « communauté » dans le cadre du projet Metropolis. Les vues des participantes et des participants peuvent être résumées en affirmant que le fait de reconnaître que les chercheuses et chercheurs doivent faire appel aux bases de connaissances et aux expériences des « communautés » est une chose, mais déterminer quelles sont les communautés de référence pertinentes lorsqu'il s'agit de définir les programmes de recherche ou de trouver des réponses aux questions posées, c'est autre chose.

Une personne représentant un des Centres d'excellence du projet Metropolis a signalé que les centres ont forcément établi des partenariats officiels uniquement avec un éventail de groupes communautaires *existants*. Cependant, de nombreux immigrants et immigrantes sont exclus ou s'excluent de telles communautés identifiables. Les chercheuses et chercheurs et les décisionnaires ne devraient pas *a priori* supposer que les ONG représentent effectivement la diversité des communautés immigrantes qu'elles prétendent justement représenter. On rappelle aux participantes et aux participants qu'à l'intérieur de différentes communautés « ethniques », les habitudes sociales de certains groupes les incitent à ne pas se faire entendre alors que d'autres sont formés pour parler au nom de la communauté. Plus particulièrement, il est possible que les points de vue de personnes non originaires de régions urbaines, qui ne font pas partie de la classe moyenne, notamment les femmes, ne soient pas représentés.

De plus, les personnes peuvent associer différentes facettes de leur vie quotidienne à différentes communautés (y compris celles associées à la région ou à la culture d'origine et celles considérées comme faisant partie de l'ensemble de la société canadienne, alors que l'identification à la communauté peut être de nature associative, religieuse ou géographique).

Il est donc particulièrement important d'intégrer les groupes de femmes immigrantes en tant que partenaires officiels pour contrer ce problème. Il faut aussi tendre la main aux personnes sans liens avec des organisations officielles puisqu'il existe des différences entre l'identité culturelle et l'adhésion à une association communautaire officielle.

Les participantes et participants ont aussi souligné le fait que les communautés ethniques, que l'on suppose souvent homogènes, peuvent en outre comprendre des facettes multiples sur le plan de la classe, de la race et des différences entre les sexes. Un débat sérieux sur la division des classes tend à être obscurci par les catégories des données du recensement qui ont davantage tendance à être des indicateurs du statut social que de la classe, ainsi que par un discours dominant axé sur la conviction que la société canadienne permet une mobilité sociale infinie. La mesure et les circonstances dans lesquelles les membres des classes moyenne ou supérieure permettent aux femmes et aux hommes immigrants de couleur de surmonter les obstacles sociaux causés par le racisme sont considérées comme des questions de recherche importantes.

Les représentantes et représentants de groupes de la base de communautés plus petites s'inquiétaient de la place importante accordée par le projet Metropolis à la « grande ville ». Ces personnes ont insisté sur le caractère variable des expériences des immigrantes et des immigrants en fonction de la densité de la communauté ethnique d'origine à un endroit donné et sur l'importance d'étudier les problèmes liés à l'isolement dans de petites communautés. L'inclusion d'organisations-cadres, d'organisations et de groupes multiethniques représentant les femmes immigrantes en tant qu'organisations partenaires, comme le font certains Centres d'excellence, contribuera à assurer la représentation d'une diversité de communautés sur le plan de l'identité, des intérêts et de la géographie au sein du projet Metropolis. De plus, les chercheuses et chercheurs peuvent, à titre individuel, définir leur propres notions (peut-être plus larges) de ce qui constitue la communauté de référence pour un projet donné et utiliser, on l'espère, les méthodes de recherche appropriées pour rejoindre les personnes qui ne sont pas représentées dans des groupes officiels, notamment les « exclus qui ne font pas partie d'une collectivité ».

Mécanismes permettant d'assurer la mise en œuvre de méthodologies tenant compte des rapports sociaux entre les sexes

Un groupe a canalisé ses discussions sur la méthodologie sous forme de suggestions précises qui, de l'avis des participantes et des participants, devraient être transmises à l'ensemble des équipes de recherche et d'administration du projet Metropolis.

- La conférence d'Edmonton devrait produire un « guide de recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration ». Ce document s'inspirerait de documents plus généraux produits par Condition féminine Canada, Margrit Eichler et d'autres. On y traiterai de la façon de formuler les questions et de les utiliser. Le fait, par exemple, de mesurer la différence entre les sexes et les races, bien que cela soit nécessaire, ne suffit pas. Il faut trouver des moyens de faire comprendre aux personnes dont les techniques de recherche sont axées sur « la manipulation de variables » que la race et le sexe ne sont pas de simples variables non problématiques. Les chercheuses et chercheurs (y compris les personnes qui font de l'analyse quantitative) doivent examiner pourquoi les possibilités et les inégalités se manifestent, sur le plan social et historique, en fonction de la race et des différences entre les sexes. De plus, pour que l'approche du projet Metropolis soit tripartite dans ses réflexions sur les incidences de la recherche en matière de politiques, c.-à-d. faire participer les décisionnaires, les universitaires et le secteur communautaire, il faut trouver des moyens de combler les écarts entre la macro-analyse, où les politiques sont habituellement définies, et la micro-analyse, où les activistes communautaires vivent habituellement la mise en œuvre et l'interprétation des politiques.
- La conférence d'Edmonton devrait produire un aide-mémoire sur l'éthique propre aux rapports sociaux entre les sexes. Cet aide-mémoire serait utilisé par les administratrices et administrateurs du projet Metropolis, les responsables de l'attribution des projets de recherche ainsi que les chercheuses et chercheurs. Il serait compatible avec les lignes directrices existantes en matière d'éthique des principaux conseils subventionnaires de projets de recherche, mais irait plus loin à certains égards. L'aide-mémoire pourrait aborder, entre autres choses, les moyens à prendre pour faire en sorte que les structures de gestion du projet Metropolis tiennent davantage compte des deux sexes et pour faire participer des groupes communautaires, *qui représentent plus particulièrement des femmes immigrantes*, au processus de recherche, de la formulation des questions à l'élaboration des outils et des mécanismes de diffusion des résultats, par exemple en faisant en sorte qu'il soit plus facile pour les représentantes et représentants des communautés d'y consacrer du temps en versant des indemnités quotidiennes.

Les participantes et participants ont suggéré que ces outils comprennent des études de cas ou des exemples concrets de recherches déjà en cours et menées dans le cadre du projet Metropolis pour illustrer leurs propos. Il faudrait que ces exemples soient enracinés dans l'expérience des communautés et celles-ci devraient participer à la formulation de certains d'entre eux.

Groupe de discussion II : Priorités de la recherche tenant compte des sexes en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration

Les participantes et participants au groupe de discussion ont convenu, de façon unanime, que presque tous les enjeux de la recherche en matière de politiques sur l'immigration et l'intégration ont une dimension hommes-femmes. Ils ont aussi souligné que les chercheuses et chercheurs doivent réaliser que les problèmes liés aux rapports sociaux entre les sexes ne peuvent être réduits à des problèmes familiaux et inversement.

Les participantes et participants ont dressé une liste exhaustive de divers enjeux considérés comme prioritaires. Il est important de noter que les thèmes à considérer comme cruciaux n'ont pas tous fait l'unanimité. Plus important encore, les participantes et participants étaient divisés quant à savoir si la recherche visant à surmonter les désavantages sociaux et économiques des femmes immigrantes et pauvres devait devenir la priorité absolue, ou si le projet Metropolis devait aussi financer des projets portant sur les contributions et les progrès des femmes immigrantes de la classe moyenne.

Au demeurant, la liste des enjeux établie durant ces discussions était considérée par les participantes et participants comme loin d'être exhaustive, comme un travail en cours d'élaboration découlant d'une brève séance de remue-méninges. Les enjeux seront déterminés avec plus de précision au fur et à mesure que plus de femmes participeront à la structure et aux équipes de recherche du projet Metropolis. Il faut tenir compte de cet avertissement en examinant la liste (non hiérarchique) qui suit.

Liste des recherches prioritaires

Politiques en vue de favoriser l'indépendance économique des femmes immigrantes :

- Reconnaissance des titres professionnels étrangers par l'entremise de bureaux d'agrément.
- Programmes de stages pour aider les femmes à acquérir une « expérience canadienne » (comparaisons de politiques internationales, p. ex. Israël).
- Différences entre les sexes chez les propriétaires immigrants de petites entreprises et politiques et mécanismes de soutien pour les femmes.
- Suivi de la situation des femmes après les deux années exigées dans le cadre du programme des travailleuses domestiques immigrantes (compte tenu particulièrement des modifications apportées en 1992 aux critères de sélection pour ce programme).
- Mesures pour aider les femmes immigrantes seules soutien de famille qui travaillent dans des secteurs à faibles salaires.
- Comment la mobilité géographique (ou l'absence d'une telle mobilité) dans un contexte urbain façonne les possibilités d'obtenir du travail rémunéré.

Incidence des politiques en matière d'immigration (notamment la réunion des familles) sur la vie des femmes immigrantes et les structures familiales :

- Incidence directe et indirecte de la catégorie d'immigration sur l'accès au travail rémunéré et la sécurité financière ou l'autonomie économique.
- Recherches sur l'incidence des politiques en matière d'immigration sur les structures familiales, la constitution de familles et les conséquences de la définition de la notion de « famille » dans d'autres secteurs liés aux politiques.
- Recherche sur la situation particulière des femmes réfugiées.

Note : un comité, dont l'existence serait prolongée et qui serait élargi, suivrait les expériences des femmes au cours des cinq premières années ou plus du processus d'établissement pour jeter de la lumière sur ces enjeux.

Santé :

- Les problèmes de santé mentale en plus de la violence familiale (ce problème est très important mais n'est pas la seule préoccupation).
- La promotion de la santé — comment différents groupes d'immigrantes prennent des décisions en matière de santé.
- Les compressions dans les soins de santé — leur incidence sur la vie des femmes immigrantes de diverses provinces.

Vieillessement :

- Les conditions de logement des femmes immigrantes âgées.
- La viabilité des réseaux élargis de soutien des familles pour les immigrantes âgées.
- La sécurité financière des personnes âgées.

Les enfants d'immigrants :

- Niveau de scolarité des filles d'immigrantes par rapport à leur mère.
- Transmission culturelle des valeurs liées aux différences entre les sexes et conséquences pour les filles.

**II LES IMMIGRANTES ET LES RÉFUGIÉES AU CANADA : EXAMEN
SÉLECTIF DES ÉCRITS PORTANT SUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE
DE POLITIQUES 1987-1996**

LES IMMIGRANTES ET LES RÉFUGIÉES AU CANADA : EXAMEN SÉLECTIF DES ÉCRITS PORTANT SUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUES 1987-1996

Introduction

Ces dernières années, il s'est fait beaucoup de recherches sur divers aspects ou facettes de la vie des immigrantes et des réfugiées au Canada. La présente analyse documentaire résume les thèmes qui sont ressortis au cours des dix dernières années (1987-1996) dans les travaux effectués en français ou en anglais. Il s'agit donc d'une synthèse et d'un résumé de deux rapports rédigés pour Condition féminine Canada en janvier 1997¹. Les auteures ont été invitées à examiner les écrits portant sur la recherche en matière de politiques sur les immigrantes et les réfugiées au Canada, en fonction des six domaines de recherche du projet Metropolis², et à souligner les enjeux sur lesquels il faut effectuer de plus amples recherches. Les travaux portant sur les questions méthodologiques ont aussi été étudiés.

La recherche en matière de politiques est définie comme étant celle qui documente la situation des immigrantes et des réfugiées ou qui examine et recense les tendances, qui examine les conséquences des politiques et des pratiques actuelles pour l'égalité des immigrantes et des réfugiées, qui détermine les lacunes sur le plan des politiques ainsi que les nouveaux enjeux et qui met l'accent sur des recommandations concrètes de politiques et de pratiques qui auraient une incidence positive sur l'égalité des immigrantes et des réfugiées.

Les auteures ont procédé à leur analyse de façon très similaire. Alors que l'examen des textes rédigés en anglais porte principalement sur des livres, des articles de revues, des mémoires et des thèses ainsi que sur des rapports de recherche de groupes communautaires de femmes, l'examen des écrits en français s'intéresse surtout aux livres, aux articles de revues et aux rapports de recherche de groupes communautaires de femmes, de même qu'à des recherches menées par des organismes gouvernementaux du Québec. Les articles parus dans la presse populaire, dans les magazines et les journaux ont été exclus des deux examens. Les sujets traités dans les deux rapports sont définis de façon similaire et comprennent principalement des études portant explicitement sur les femmes ou traitant systématiquement et de façon comparative des rapports sociaux entre les sexes. Les immigrantes et les réfugiées sont définies comme étant nées à l'étranger. Par conséquent, les analyses documentaires excluent une bonne partie des travaux de plus en plus nombreux sur les rapports sociaux entre les sexes et sur les femmes d'origine ethnique nées au Canada, qui sont souvent placées dans la catégorie des immigrantes.

¹ Sharon Abu-Laban, avec la collaboration de Lori Wilkinson, a rédigé un rapport sur la documentation en langue anglaise, tandis que Danielle Juteau et Patricia Bittar ont fait un compte rendu des documents en français.

² Le projet Metropolis est un projet international d'une durée de six ans qui favorise la recherche en matière de politiques concernant les répercussions de l'immigration sur les centres urbains. La présente analyse documentaire a été entreprise en prévision de la première conférence Metropolis nationale du Canada, qui s'est déroulée à Edmonton en mars 1997; elle a été présentée par le Centre d'excellence des Prairies, l'un des quatre Centres d'excellence canadiens en recherche sur l'immigration et l'intégration financés dans le cadre du projet Metropolis par un consortium de ministères et d'organismes fédéraux, dont Condition féminine Canada, sous la direction de Citoyenneté et Immigration Canada.

Enfin, les auteures ont indiqué qu'en raison de contraintes temporelles, le présent document doit être considéré comme un travail sélectif.

Économie

La vaste majorité des travaux faits sur les immigrantes, les réfugiées et l'économie ont porté sur des enjeux liés à leur activité sur le marché du travail. Ces travaux comprennent des études sur des obstacles précis auxquels se heurtent les femmes qui désirent entrer sur le marché du travail, ainsi que des études sur les conditions de travail.

Les recherches effectuées en français comme en anglais ont permis de déterminer les incidences importantes des politiques canadiennes en matière d'immigration — particulièrement les aspects du parrainage de membres de la famille — sur la participation des immigrantes et des réfugiées à la vie active. Des travaux ont porté à cet égard sur le recrutement par le Canada de travailleuses domestiques « étrangères » et les problèmes connexes à leur expérience de travail.

Dans les années 1980 et au début des années 1990, on a examiné les incidences de la restructuration économique et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) pour chacun des sexes. On a également accordé une certaine attention aux répercussions précises de transformations de cette ampleur sur les travailleuses immigrantes.

Main-d'œuvre rémunérée

Un certain nombre d'études ont utilisé les données du recensement pour déterminer où se situent les immigrantes au sein de la main-d'œuvre rémunérée. Selon les données recueillies, les immigrantes sont concentrées dans certains secteurs du marché du travail, ce qui n'est guère surprenant. À l'aide des données du recensement de 1986, Lamotte et El Haili (1991) et Lamotte (1992) démontrent par exemple que 38,8 p. 100 des immigrantes au Québec ont des emplois de cols bleus, tandis qu'un peu plus de 29 p. 100 occupent des postes de gestion ou de niveau professionnel et qu'un peu plus de 31 p. 100 ont des postes de cols blancs ou des postes dans les catégories intermédiaires. Ces conclusions sont étayées par Ng (1990), qui souligne aussi que les immigrantes, et plus particulièrement les femmes de couleur qui ne parlent pas anglais, ont tendance à se retrouver dans trois catégories professionnelles, savoir, le travail ménager chez des particuliers, les emplois subalternes dans le secteur tertiaire, comme la restauration rapide, le nettoyage et l'entretien, la préparation d'aliments et l'industrie légère.

Il est bien connu que ces catégories professionnelles sont caractérisées par des salaires peu élevés, des emplois à temps partiel, temporaires ou pour une durée déterminée, un faible taux de syndicalisation et peu d'avantages sociaux comme des régimes de retraite, des régimes de soins dentaires et une assurance-maladie complémentaire. Pareilles caractéristiques confirment les conclusions de Sarawasti (1996), selon lesquelles les taux de pauvreté des immigrantes et des femmes membres de minorités visibles sont beaucoup plus élevés que pour l'ensemble du pays, ainsi que les conclusions de Detwilaire et de Gusse (1993) concernant l'absence de mobilité professionnelle. Plusieurs chercheuses

ont aussi constaté une autre tendance importante. Leurs travaux (Labelle 1990; Detwilaire et Gusse 1993; Seward et McDade 1988) montrent que, en règle générale, les immigrantes ont tendance à se retrouver aux deux extrêmes du marché du travail : elles occupent soit les types d'emplois susmentionnés ou des postes très spécialisés ou professionnels.

Certains travaux récents sur les femmes entrepreneures ont également permis de constater que les immigrantes sont surreprésentées (5,3 p. 100, comparativement à 3,3 p. 100) chez les entrepreneures par rapport aux femmes nées au Canada (Helly et Ledoyen 1992; Juteau *et al.* 1992).

Obstacles et conditions du travail rémunéré

Les immigrantes et les réfugiées se heurtent à d'importants obstacles qui entravent leur accès à l'emploi et leurs possibilités d'avancement. Des études menées tant en français qu'en anglais ont souligné que les immigrantes doivent composer avec de multiples niveaux de discrimination en raison de leur sexe et de leur « race » ou de leur origine ethnique. L'examen mené par Basavarajappa et Verma (1990) sur la répartition par profession des immigrantes en fonction de leur lieu de naissance, par rapport aux immigrants de sexe masculin ainsi qu'aux hommes et aux femmes nés au Canada, permet de constater l'existence de multiples contextes défavorables.

C'est une tâche complexe de déterminer les sources de ces niveaux multiples de préjudices ou de discrimination. Il arrive souvent que les immigrantes se joignent à la main-d'œuvre rémunérée par l'entremise de réseaux informels de parents et d'amies ou d'amis. Si ces réseaux leur permettent d'obtenir un emploi rémunéré, ces emplois sont souvent temporaires et mal payés, offrent peu de protection sur le plan de la santé et de la sécurité, sont caractérisés par un faible taux de syndicalisation et sont rarement assortis de régimes de retraite et d'autres avantages sociaux.

Labelle *et al.* (1987) ont examiné les expériences de femmes originaires de Colombie, de Grèce, d'Haïti et du Portugal, qui occupent des emplois sur le marché du travail parallèle à Montréal ou qui accomplissent diverses formes de travaux généralement rémunérés à la pièce, où les conditions de travail sont dangereuses et insalubres et qui ne sont assortis d'aucune des protections sociales accordées à la main-d'œuvre salariée régulière. Ces femmes ont des horaires épuisants et occupent des postes fractionnés, doivent faire des heures supplémentaires, ont peu d'autonomie personnelle et ne peuvent compter sur une mobilité professionnelle intéressante. Elles passent habituellement d'un emploi à l'autre — peut-être dans un secteur donné — et doivent quitter un emploi et en accepter un autre au gré des fermetures, des réorganisations ou des cessations d'activités des usines. Ces constatations sont appuyées par Villefranche (1991) et Bolaria (1990), qui ont étudié plus particulièrement les rapports de pouvoir inégaux entre la direction et les travailleuses immigrantes, sous-produit d'une protection syndicale inexistante, de lois insuffisantes sur le travail, d'une protection superficielle sur le plan de la santé et de la sécurité et de l'absence de protection contre le harcèlement physique et sexuel, surtout pour les travailleuses des secteurs agricole et vestimentaire et les travailleuses

domestiques. Les travailleuses immigrantes, qui sont souvent isolées dans des ghettos d'emplois ethniques, vivent aussi des relations de travail caractérisées par des tensions entre groupes ethniques, alimentées par des pressions associées au rendement et la nature arbitraire des salaires. Les employeurs sans scrupule peuvent utiliser la solidarité des employées et employés membres d'un groupe ethnique contre les employées et employés d'un autre groupe ethnique afin d'obtenir un meilleur rendement et de s'assurer une plus grande docilité parmi leurs effectifs.

La maîtrise de la langue et la non-reconnaissance des titres et de divers aspects de l'expérience et des compétences obtenus dans le pays d'origine constituent d'importants obstacles à un travail rémunéré de meilleure qualité pour les immigrantes au Canada (Man 1994a, 1996; Ralston 1991; Sorensen 1993). Lamotte et El Haili (1991) démontrent, par exemple, que le cheminement de carrière de jeunes professionnelles latino-américaines dans le domaine médical est parsemé d'embûches. Comme leurs titres ne sont souvent pas entièrement reconnus, elles sont fréquemment forcées d'entrer sur le marché du travail à un échelon salarial plus bas et de suivre d'autres cours de perfectionnement. Plusieurs études ont fait valoir qu'il faut faire connaître les obstacles particuliers que doivent surmonter les immigrantes au Canada pour contribuer à l'élaboration et à la refonte des programmes actuels d'aide à l'adaptation de la main-d'œuvre (Seward 1990; Tremblay et Seward 1991).

Il faudrait aussi reconnaître que les immigrantes ne sont pas bien ciblées par les programmes d'action positive des gouvernements, qui s'appliquent uniquement dans les domaines de compétence gouvernementale, dont ces femmes sont largement absentes.

Dans *Les femmes des communautés culturelles* (1989), Westmoreland-Traoré souligne l'importance pour ces groupes de prendre des mesures concernant la parité salariale et propose que l'analyse tienne compte à la fois de la discrimination raciale et de la discrimination fondée sur le sexe.

Travailleuses domestiques

Au cours des dix dernières années, les immigrantes travaillant comme « employées de maison » ont reçu passablement d'attention. Depuis toujours, on fait venir des femmes au Canada pour s'acquitter des travaux ménagers. Entre 1870 et 1930, l'État a recruté des Européennes — venant d'Angleterre et d'Écosse —, qui devaient accomplir des travaux ménagers et s'occuper des enfants pour des hommes seuls et de futures mères sur des concessions dans l'Ouest canadien. Cunningham (1995) dévoile les prétentions contradictoires de l'État, qui affirmait que ces emplois contribueraient à améliorer la position sociale des immigrantes en leur offrant de nouveaux débouchés. Dans les faits, cette pratique reproduisait les relations sociales existantes et plaçait nombre d'immigrantes dans une position vulnérable.

La recherche a aussi porté sur la situation des travailleuses domestiques que l'on a fait venir et que l'on continue de faire venir du Sud (Calliste 1991; Harris 1989; Mackenzie 1988). Certaines études se penchent sur le vécu des travailleuses domestiques (Rans 1988; Macklin 1994; Neal et Neal 1987; Cohen 1987; Arat-Kroc 1989; Boti et Smith 1994; D'Amours 1991) au moyen d'entretiens en profondeur et de données historiques. Ces travaux mettent au jour les conditions du travail ménager : longues heures de travail, peu d'intimité, grande vulnérabilité, séparation du foyer et de la famille, peu d'avantages sociaux pour les protéger et forte dépendance à l'égard des employeurs. En dépit de ces conditions, Cohen (1991) ainsi que Boti et Smith (1994) soulignent comment les travailleuses domestiques ont formé des alliances entre elles et contesté leurs conditions de travail, tout en se redéfinissant ainsi que leur situation professionnelle, de manière à être plus autonomes. Ce mouvement est le fruit d'alliances formées parmi les femmes amenées au Canada dans le cadre du Programme concernant les aides familiaux résidents, qui a fait l'objet de critiques parce qu'il impose des restrictions à la vie des femmes qui viennent au Canada comme employées de maison résidentes ou bonnes d'enfants (Boti et Smith 1994). Avec le temps, des groupes représentant des travailleuses domestiques se sont joints aux groupes de femmes. Par exemple, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCASF) a adopté une résolution en 1993 exigeant que les travailleuses domestiques puissent choisir leur lieu de résidence et soient admises au Canada comme résidentes permanentes.

Tandis que de nouvelles structures commerciales étaient mises en place et que se faisaient sentir les effets de l'importante restructuration économique au Canada, Boyd (1992, 1996) a entrepris d'analyser les répercussions précises de ces transformations sur les travailleuses immigrantes. Étant donné l'interdépendance croissante de l'économie mondiale et la recherche d'une main-d'œuvre de moins en moins coûteuse, l'augmentation de l'afflux de main-d'œuvre et la restructuration du travail se poursuivront. Ces tendances ont occasionné une croissance du travail non syndiqué, l'augmentation des emplois à temps partiel, du travail en sous-traitance et à la pièce et ont entraîné un niveau plus élevé de « déqualification ». Les données de Boyd montrent que l'arrivée récente au pays et la tendance à occuper des emplois mal rémunérés et peu spécialisés placent les travailleuses immigrantes dans des situations où elles sont particulièrement vulnérables. Ces tendances témoignent de la nécessité d'adopter des politiques efficaces de formation et d'adaptation au marché du travail, surtout dans le contexte de l'ALÉNA (Boyd 1996).

Lacunes de la recherche

Une première évaluation des écrits conclut à l'importance d'une recherche adoptant un cadre qui permet d'examiner les façons précises dont l'oppression fondée sur le sexe, la « race » et la classe sociale recoupe la vie économique des immigrantes et des réfugiées. La recherche qui fait appel à des données qualitatives et quantitatives est utile, puisqu'elle établit un lien entre les tendances macro-économiques plus générales et le quotidien des femmes. Cette approche facilite la transition de la recherche inductive vers la formulation de politiques.

Des travaux historiques montrent comment les politiques d'immigration de l'État ont reproduit, au fil du temps, des idéologies sexistes et racistes (Mackenzie 1988; Silvera 1993; Boyd 1991; Calliste 1994). Des travaux qui recensent le maintien ou l'abandon de ces tendances peuvent avoir d'importantes répercussions sur le plan des politiques et il serait utile de les poursuivre.

Comme une bonne partie de la recherche dans le domaine de l'économie a porté sur le monde du travail rémunéré, nous en savons relativement peu sur la vie économique des réfugiées, qui font rarement partie de la main-d'œuvre rémunérée « traditionnelle ». Le fait qu'elles occupent des emplois plus précaires ou qu'elles travaillent au noir rend la recherche encore plus difficile, mais néanmoins importante.

En dépit de l'apport historique de premier plan des immigrantes et des réfugiées à l'économie canadienne, peu de travaux ont été entrepris jusqu'à présent pour documenter l'importance sociale historique et l'ampleur de leur participation à l'édification du pays.

Le recensement est une importante source de données permettant de comprendre la vie économique des immigrantes et des réfugiées. Il sera important de porter attention aux données des recensements de 1991 et de 1996, et plus particulièrement aux données sur les professions libérales et les cols blancs, afin de mieux comprendre la situation et l'expérience des immigrantes et des réfugiées dans ces milieux de travail.

Comme l'entrepreneuriat devient une option de plus en plus viable sur le plan de l'emploi, tant pour les hommes que pour les femmes, il importera de surveiller cette tendance chez les immigrantes et les réfugiées. Quels types de services ou de produits offrent-elles? D'où proviennent leurs capitaux de démarrage? Quels sont leurs taux de succès et d'échec, comparativement aux autres hommes et femmes entrepreneurs? Dans quelle mesure ont-elles accès aux fonds et aux programmes de soutien offerts aux petites entreprises au Canada et quels changements faudrait-il apporter pour améliorer l'accessibilité des programmes existants?

Éducation

Les secteurs de recherche sur l'éducation, les immigrantes et les réfugiées comprennent l'éducation comme agent de socialisation, les niveaux de scolarisation ainsi que les possibilités de perfectionnement professionnel et l'accès à cette formation. Toutefois, la recherche dans ces secteurs, qui serait expressément axée sur les immigrantes ou les réfugiées, est plutôt limitée.

Une bonne partie des travaux ont porté sur la « formation linguistique ». Nul doute que le fait de pouvoir s'exprimer avec facilité a d'importantes incidences sur l'adaptation des immigrantes et des réfugiées. Ces incidences varient de la capacité de comprendre de simples instructions à la possibilité de participer à l'éducation des enfants. Dans ce domaine, le problème de l'accès à une formation linguistique pour les immigrantes qui ne font pas partie de la main-d'œuvre rémunérée ou pour celles qui travaillent dans l'« économie parallèle » a été au nombre des préoccupations constantes. Au fil des ans,

Boyd (1990, 1991, 1992) et d'autres chercheuses et chercheurs (Baril 1992; Burnaby 1989; Estable et Meyer 1989) ont constamment critiqué les lacunes de la politique linguistique du Canada à l'égard des immigrantes et des réfugiées fraîchement arrivées. Bien que des changements apportés récemment à la politique fédérale aient quelque peu amélioré la situation, des problèmes demeurent. Le nouveau programme ne prévoit pas d'allocations de formation et vise l'enseignement des langues en fonction du marché du travail et aux nouveaux arrivants et arrivantes en général (Boyd 1992).

Les programmes d'enseignement sont limités pour une bonne part aux immigrantes et immigrants nouvellement arrivés ainsi qu'aux réfugiées et réfugiés pris en charge par le gouvernement. Les personnes qui revendiquent le statut de réfugié, celles qui se trouvent au Canada depuis plus d'un an et les personnes qui ont la citoyenneté canadienne n'y sont pas admissibles. Toutes les femmes qui n'étaient pas admissibles parce qu'elles n'avaient pas besoin de connaître une des langues officielles du Canada pour faire leur travail ne peuvent obtenir de formation dispensée par le gouvernement fédéral, même si les exigences de leur travail ont été modifiées.

Dans son étude sur l'évolution des compétences linguistiques des femmes hispanophones et des hommes qui parlent vietnamien, Frideres (1989) a constaté que certaines personnes ayant suivi une formation en langue seconde se sont très peu améliorées, même sur le plan des connaissances linguistiques les plus rudimentaires. Il est donc recommandé que la formation linguistique soit intégrée aux services d'établissement, plutôt que considérée comme un exercice scolaire ou une composante d'une formation professionnelle.

L'absence de formation linguistique accentue la stratification sociale chez les immigrantes et nuit sérieusement à leur capacité de s'intégrer pleinement à la société canadienne (Peirce 1994). On a aussi soutenu qu'il est essentiel que les animatrices et animateurs et les participantes et participants des programmes de formation linguistique soient conscients de l'importance d'intégrer la lutte contre le racisme aux programmes d'études ainsi que des liens entre le racisme et le sexisme (Moreno et Persad Vashti 1990; Harper *et al.* 1996).

Lacunes de la recherche

De toute évidence, il y a lieu de faire de la recherche dans le domaine de l'éducation. Lorsque la nouvelle politique linguistique sera entièrement mise en œuvre, il importera d'en surveiller les composantes et d'évaluer dans quelle mesure elle répond aux critiques et comble les lacunes de l'ancien programme de formation linguistique.

Il est nécessaire de comprendre la manière dont les divers processus d'exclusion fonctionnent et structurent les résultats, par exemple en ce qui touche le lieu de travail des femmes nées à l'étranger et qui ne parlent ni l'une ni l'autre des deux langues officielles du Canada. Au Québec, une attention particulière doit être accordée aux répercussions différentes du fait que l'on parle soit le français, soit l'anglais, ou les deux langues comme langue seconde. Certaines études sont utiles à cet égard, mais elles tiennent pas compte des sexes.

Les femmes ont réalisé d'importants progrès au Canada et réussi à augmenter leurs niveaux de scolarisation. De plus en plus de femmes fréquentent l'université et d'autres établissements d'enseignement postsecondaire, et on compte un nombre sans précédent de diplômées. Il s'est cependant fait peu d'efforts pour évaluer dans quelle mesure l'accès des enfants de familles immigrantes et réfugiées aux études postsecondaires est entravé par des obstacles précis. Tandis que la structure et la nature du Programme canadien de prêts aux étudiants évolueront au cours des années à venir, il sera important d'en surveiller les répercussions différentes sur ces personnes.

Des études qualitatives examinant les répercussions du racisme et d'autres formes de discrimination sur les étudiantes et les étudiants issus de familles immigrantes et réfugiées dans un contexte pédagogique permettraient de comprendre les types de difficultés à surmonter. Elles pourraient en outre être utiles pour l'élaboration de stratégies visant à contrer le racisme et à éduquer à la fois la population et le milieu enseignant.

Relations sociales

La plupart des travaux sur ce sujet ont tendance à se concentrer sur un ensemble d'enjeux liés à la nature et à la qualité de la vie familiale des immigrantes et des réfugiées. De façon très générale, cette recherche a abordé des questions comme le soin des enfants et des personnes âgées, l'incidence de l'immigration sur les rapports conjugaux, les réseaux de soutien dans la famille nucléaire et élargie et la violence. Le milieu de la recherche s'est en outre intéressé à la question plus générale de la collectivité et de l'incidence de l'expérience que constitue l'immigration sur l'intégration sociale des immigrantes et des réfugiées.

Vie familiale

La vie familiale présente des défis pour la plupart des gens. L'immigration et le stress lié au changement de lieu de résidence, le fait d'être entouré de modèles culturels nouveaux et différents d'être séparé de réseaux de soutien et, souvent, de membres de la famille, ajoutent une autre dimension à la vie familiale. Les chercheuses et les chercheurs ont montré que des changements si fondamentaux présentent à la fois des avantages et des coûts sur le plan de la vie familiale.

Il fait peu de doute que l'immigration modifie les rapports dans le couple. Souvent, les immigrantes qui arrivent au Canada sont « parrainées » par leur mari. Bien qu'elles obtiennent le statut de résidentes permanentes à leur arrivée et que ce statut leur donne le droit de chercher un travail rémunéré, elles demeurent soumises aux conditions de parrainage pour dix ans, ce qui accroît leur vulnérabilité. Des chercheuses et des chercheurs ont souligné que les conséquences du statut de personne parrainée sont dramatiques pour certaines femmes sur le plan des rapports matrimoniaux. Dans certains cas, les maris profitent de cette situation pour intimider, contrôler et dominer leur partenaire sur les plans physique, émotif et financier. Cette constatation a donné lieu à un certain nombre de travaux de recherche sur la violence à l'endroit des femmes dans des ménages d'immigrants et de réfugiés et sur les relations familiales (MacLeod et Shin 1990, 1993; Guberman et Hum 1994). Les chercheuses et les chercheurs reconnaissent cependant qu'il n'y a pas, jusqu'à présent, eu suffisamment de travaux sur la nature précise de la violence et ses répercussions sur les rapports dans les familles d'immigrants.

Les études à cet égard soulignent que les différences culturelles empêchent peut-être les immigrantes et les réfugiées de chercher refuge et soutien dans les maisons de transition. Si elles ne tentent pas d'obtenir ce soutien, il faut aussi remettre en cause la mesure dans laquelle les services sont sensibles aux besoins et aux préoccupations de ce groupe de femmes et de leurs enfants (Boyd 1987). Les obstacles linguistiques revêtent une importance particulière à cet égard. Les études montrent aussi que les pressions culturelles des pairs et la honte que semblent ressentir la collectivité et la famille dans les situations de violence contribuent au silence de nombreuses immigrantes et réfugiées (MacLeod et Shin 1993). Au demeurant, il arrive souvent que les femmes ne connaissent pas leurs droits légaux et fassent l'objet de menaces et de manipulation de la part de leur conjoint si elles ne peuvent avoir accès à des services d'information juridique et d'immigration en mesure de les aider (Organisation nationale des immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible 1993).

Un certain nombre de chercheuses et de chercheurs se sont penchés sur des questions connexes en matière d'équité, de prise de décisions et de socialisation des sexes dans les familles immigrantes et réfugiées. Ils ont souligné l'importance de la religion et de l'idéologie religieuse ainsi que la manière dont ces croyances se répercutent sur le pouvoir et la prise de décisions dans les familles. Dhruvarajan (1988, 1992, 1996) a examiné le pouvoir conjugal, l'idéologie religieuse et la socialisation des sexes chez les immigrantes et immigrants de première génération d'origine indo-asiatique. Elle souligne les modèles contrastants de la socialisation des sexes et les fortes pressions exercées sur les filles de parents immigrants. Gill (1995) laisse entendre que la migration d'une culture à l'autre, et plus précisément du Pendjab vers les pays occidentaux, peut « porter atteinte » à l'estime de soi de l'homme et engendrer des comportements plus autoritaires ainsi qu'une diminution de la cohésion et de la solidarité familiales. Il va de soi que cela a des répercussions sur la nature de la vie familiale. Il faut en outre souligner que la recherche recense également des cas où le pouvoir décisionnel a été davantage partagé après la migration chez certains couples d'immigrants de la classe ouvrière (Haddad et Lam 1994).

Intégration communautaire et sociale

Plusieurs chercheuses et chercheurs ont souligné les possibilités d'isolement social chez les immigrantes au Canada. Les réseaux laissés par les immigrantes et les réfugiées dans leur pays d'origine, tout comme les réseaux de nombreuses femmes, leur offraient aide et soutien dans les travaux ménagers, les périodes de grossesse et l'éducation des enfants ainsi que d'autres formes d'activité communautaire. Les chercheuses et les chercheurs indiquent que dans certaines circonstances, ces réseaux jouaient aussi un rôle important dans le contrôle des femmes par les partenaires masculins. Sans ces réseaux, les possibilités d'isolement social, d'isolement et de solitude au sein du ménage sont accentuées (Labelle *et al.* 1987; Duval 1991; Lamotte 1991). Des facteurs comme les obstacles linguistiques et l'absence de services de garde d'enfants abordables et de qualité peuvent également isoler les immigrantes des contacts avec la collectivité, du soutien de celle-ci, ainsi que des activités de loisir (Ruble et Shaw 1993). Par ailleurs, les recherches indiquent aussi que certaines femmes jouissent d'une plus grande liberté en l'absence de leur réseau, après avoir immigré, parce qu'il leur est plus facile de divorcer et qu'elles exercent un plus grand contrôle sur leur santé reproductive (Duval 1991).

Le travail de Calliste (1996) sur les familles noires au Canada est intéressant parce qu'on y mentionne les pratiques de « socialisation raciale » auxquelles recourent de nombreuses familles noires pour enseigner à leurs enfants à créer une image de soi positive et une identité raciale dans une société raciste. En ce qui a trait à l'enjeu plus vaste de l'intégration communautaire et sociale, son travail présente des stratégies qui serviront à contrer les messages dominants présentés et renforcés dans les médias et au sein de la société dans son ensemble.

Certains travaux ont porté sur l'expérience des immigrantes âgées au Canada. Ceux de Boyd (1989, 1991) soulignent les risques de pauvreté au sein de ce groupe de femmes et à mesure qu'elles vieillissent. Les immigrantes et les immigrants forment plus du quart de la population canadienne âgée de 65 ans et plus. Leurs revenus sont cependant souvent inférieurs à ceux des autres Canadiennes et Canadiens, ce qui a une incidence directe sur leurs revenus de retraite lorsqu'ils cessent de travailler. Les immigrantes qui ont passé moins de temps sur le marché du travail et qui ont souvent occupé des emplois mal rémunérés n'offrant peut-être aucune protection en matière de retraite toucheront plus tard des revenus de retraite moins intéressants (Meintel et Peressini 1993). Au fil du vieillissement de la population, Boyd (1991) soutient que les décideurs devront être conscients de ces tendances.

Lacunes de la recherche

Il ne fait aucun doute qu'il faudra consacrer d'autres travaux aux expériences et aux enjeux auxquels font face les immigrantes et les réfugiées lorsqu'elles prennent de l'âge. Ces travaux devront à la fois porter sur l'aspect économique du vieillissement des immigrantes au Canada (les pensions, par exemple) et sur l'accès aux services dans la

collectivité. Nous savons aussi que la violence à l'endroit des personnes âgées est un problème qui continue de nécessiter de plus amples recherches et de nouvelles politiques. Au fur et à mesure que seront entrepris ces travaux, il sera impératif de se pencher sur les enjeux précis qui ajoutent au problème des immigrantes et des réfugiées âgées.

Les chercheuses et les chercheurs ont aussi indiqué qu'on n'en sait pas assez sur les façons dont les immigrantes et les réfugiées participent à la vie de la collectivité afin d'influer sur le processus décisionnel et de venir à bout des obstacles ethniques pour elles-mêmes et leurs enfants. Comment, par exemple, composent-elles avec le racisme dans leur vie sociale et professionnelle? Recourent-elles à ces pratiques dans le cadre de leur vie familiale et de leur rôle de parent?

Citoyenneté et culture

Les documents sur la citoyenneté et la culture se divisent en deux grandes catégories : histoire et multiculturalisme, représentation et discrimination. Il existe aussi un assez large éventail de travaux qui font la chronologie de l'histoire des immigrantes au Canada (Jin 1992; Conway 1992; Ladouceur et Spence 1995; Mendoza 1990; Moussa 1993). Il ne faut certainement pas sous-estimer l'importance de ces histoires sociales : elles offrent souvent d'importantes pistes pour de plus amples recherches, tout en contribuant à favoriser la compréhension par le public des enjeux actuels.

Outre les histoires sociales, les mass-médias offrent un aperçu de la situation des immigrantes et des réfugiées. Il se fait cependant très peu de recherches sur l'image projetée par les nouvelles arrivantes au Canada dans les médias.

Dans leur étude sur les attitudes à l'égard du multiculturalisme, Moghaddam et Taylor (1987) ont constaté que les femmes étaient, en général, plutôt ambivalentes par rapport au maintien du « patrimoine culturel ». Les auteures en sont venues à la conclusion que, pour les 104 Indo-Canadiennes interrogées, le maintien de la culture était davantage influencé par les perceptions de discrimination et d'isolement que par leur appui au multiculturalisme.

Dans leur recherche, Adelman et Enguidanos (1995) soulèvent des questions concernant les liens entre le racisme, le sexisme et la violence à l'endroit des femmes. La crainte de la violence est peut-être exacerbée lorsque l'on se définit comme membre d'une minorité visible. Cette recherche laisse entendre que, durant les périodes de tensions sociales et politiques, les immigrantes et les réfugiées sont plus susceptibles de devenir la cible de discrimination et d'actes de violence. Il s'agit d'un secteur où il faudra effectuer de plus amples recherches avant que l'on puisse tirer de solides conclusions.

Lacunes de la recherche

Il y a amplement matière à d'autres recherches dans le domaine de la culture et de la citoyenneté. Par exemple, nous en savons très peu sur le rôle des médias dans le filtrage de la culture canadienne pour les immigrantes et les réfugiées. Parallèlement, il s'est fait très peu de travaux sur les images que les médias projettent des immigrantes et des réfugiées et sur la façon dont ces images peuvent reproduire des modèles existants de discrimination et de sexisme. Comment, par exemple, les immigrantes et les réfugiées peuvent-elles avoir accès aux médias et influencer la représentation dominante qui est faite d'elles-mêmes et de leur culture? À cet égard, quel rôle les réseaux communautaires jouent-ils? Sont-ils efficaces? Comment des changements technologiques, en particulier l'accès amélioré à Internet, pourraient-ils être utilisés efficacement par les immigrantes et les réfugiées?

Il y aurait également lieu d'entreprendre des recherches sur le rôle du gouvernement fédéral dans la promotion de la citoyenneté et l'éducation civique. Quels programmes précis sont parrainés par l'État et dans quelle mesure les femmes influent-elles sur leur élaboration ou y participent-t-elles? Les programmes en place de promotion de la citoyenneté et d'éducation civique tiennent-ils compte des questions touchant les femmes et des rapports sociaux entre les dans la société canadienne? Comment les programmes existants pourraient-ils être remaniés pour tenir compte des travaux féministes sur les droits et les responsabilités en matière de citoyenneté ainsi que sur les droits de la personne en général? Comment les travaux des spécialistes de l'histoire sociale et leur compréhension de l'interaction des notions de classe, de race et de sexe pourraient-ils être intégrés à un cadre féministe pour la citoyenneté?

Politiques gouvernementales et services publics

Dans cette catégorie plutôt vaste, le travail des dix dernières années peut être regroupé sous les thèmes suivants : politiques en matière d'immigration et de réfugiés, militantisme communautaire ainsi que santé et prestation de services.

Politiques en matière d'immigration et de réfugiés

Comme nous l'avons indiqué dans la section sur l'économie, les politiques en matière d'immigration et de réfugiés sont lourdes de conséquences pour les femmes qui tentent de s'établir au Canada. Au fil des changements qui seront apportés aux politiques canadiennes en matière d'immigration, il importera d'en évaluer les répercussions précises sur les femmes. L'adoption récente du droit d'établissement pour les nouveaux immigrants et le resserrement de la définition de « famille » sont des changements importants qui ont des conséquences particulières pour les femmes.

Les documents qui traitent des politiques en matière d'immigration et de réfugiés établissent clairement un lien entre les critères utilisés pour la sélection et les résultats ventilés selon le sexe. Abu-Laban (1995), qui s'intéresse aux politiques fédérales antérieures et actuelles en matière d'immigration, soutient que des conceptions précises de la race, du sexe et de la classe sociale ont façonné les politiques d'immigration et continuent de le faire. Ces pratiques ont tendance à refléter et à reproduire les inégalités actuelles au sein de la société canadienne. Cet argument est appuyé par Fincher *et al.* (1994), qui ont procédé à un examen comparatif des politiques canadienne et australienne en matière d'immigration, et à une évaluation de leurs conséquences pour les femmes. À leur avis, les politiques des deux pays sont imprégnées de postulats au sujet de la « masculinité » et de la « féminité ». Des préjugés fondés sur le sexe présument de la supériorité des compétences d'une main-d'œuvre masculine, ce qui restreint les débouchés pour les immigrantes et les réfugiées. Ces conclusions, qui peuvent se rapporter au Canada, sont étayées par Boyd (1987, 1990, 1991) et Labelle (1990).

Davidson (1994) insiste sur la nécessité d'une plus grande sensibilité aux rapports sociaux entre les sexes en ce qui concerne la définition de « réfugié », et d'une meilleure compréhension de ce qui pourrait constituer de la persécution. En 1993, le Canada est devenu le premier pays à diffuser des lignes directrices tenant compte des façons précises dont la persécution vécue par les femmes pouvait différer de celle des hommes, et insistant sur l'importance de reconnaître ces différences dans le cadre du processus de reconnaissance du statut de réfugié. Gordon et Boyd (1994) soulignent que, même avec ces lignes directrices, il faut être plus attentif aux besoins des femmes dans le traitement des revendications du statut de réfugié, et qu'il faut recueillir de meilleures données à cet égard.

Militantisme communautaire

Les documents semblent indiquer que les groupes de femmes ont tenté activement de répondre aux besoins en matière de soutien et d'établissement des immigrantes et des réfugiées, et de s'élever contre les pratiques injustes. Estable et Meyer (1989) laissent entendre que le militantisme des femmes n'a pas uniquement consisté à aider les femmes à s'adapter à un nouveau milieu; il a été beaucoup plus proactif et axé sur l'élimination des inégalités et des iniquités du processus d'établissement.

Les travaux à cet égard ont également porté sur l'universalité et la représentation de la différence et de la diversité dans divers groupes de femmes. Tobo-Gillespie *et al.* (1996) recensent trois facteurs qui semblent caractériser les groupes intéressés par ces enjeux. Il s'agit de la présence de chefs de file fortes et influentes du groupe « dominant », qui croient en l'importance du respect de la diversité; d'un financement accessible et d'une politique favorisant l'équité et l'universalité; et du souci de paraître sensible et d'avoir une attitude progressiste à l'égard de ces enjeux.

Santé et prestation de services

Pour ce qui est de sujets précis concernant la santé, un certain nombre d'articles ont souligné que les immigrantes et les réfugiées sont sujettes à la dépression et que les dispensatrices et dispensateurs de soins de santé mentale ne sont souvent pas sensibles aux expériences particulières de ces femmes, ce qui contribue à la dépression et aux problèmes d'anxiété. On a déterminé que l'éducation et la sensibilisation des travailleuses et des travailleurs dans ce domaine seront un moyen important de rendre les services de santé mentale plus accessibles et plus adéquats pour les immigrantes et les réfugiées (Franks et Faux 1990; Moghaddam *et al.* 1990; Szekely et Skodra 1991).

Dans une étude menée auprès de réfugiées latino-américaines au Canada, qui examinait les conséquences de la torture, Allodi et Stiasny (1990) ont constaté que, comparativement aux hommes, les tortures infligées aux femmes étaient plus souvent de nature sexuelle et que les séquelles de ces abus étaient liées à la réadaptation sexuelle et au refoulement des expériences. Ces conclusions témoignent de la nécessité de disposer de compétences particulières pour traiter les traumatismes de ces femmes.

La sensibilisation aux différences culturelles pour la prestation de services revêt une grande importance pour les immigrantes et les réfugiées. Dans une série d'études axées sur les croyances sexuelles et les habitudes en matière de santé des réfugiées cambodgiennes dans l'Ouest canadien, Kulig (1988, 1990, 1994) a constaté, par exemple, que les femmes qui avaient subi une ligature des trompes après leur arrivée au Canada avaient été très mal renseignées sur cette intervention et ses conséquences. À son avis, il importe au plus haut point d'être en mesure de dispenser de l'information sur la santé en tenant compte de la culture de la clientèle; il faudra peut-être, à cette fin, inviter les « aînées et aînés » de différents groupes de la population à participer à l'élaboration de ces pratiques et les mettre en rapport avec les médecins.

Dans le même ordre d'idées, Matuk (1996) soutient que la plus grande diversité nationale, linguistique, religieuse et culturelle des immigrantes et des réfugiées récemment arrivées accroît les risques de maladie. À cause de leurs pratiques et de leurs croyances culturelles, ces femmes risquent davantage de privilégier les démarches curatives plutôt que préventives à l'égard de la médecine et de la santé. Ainsi, ces femmes sont moins portées à subir régulièrement des tests de dépistage comme le test de Papanicolaou, les tests de dépistage du cholestérol et la mammographie, ce qui augmente leurs risques de mortalité et de morbidité.

Lacunes de la recherche

Bien que certaines études aient examiné les enjeux liés à la santé des immigrantes, il reste beaucoup de recherche à faire sur les problèmes de santé particuliers dont souffrent les immigrantes et les réfugiées. Il ne fait aucun doute qu'il sera important de préciser les différences en fonction de l'âge et de la région, car peu de tentatives ont été faites pour établir une distinction entre l'expérience des femmes de cette population qui vivent en région urbaine et celles qui vivent en milieu rural.

Certains travaux ont porté sur les perceptions des travailleuses et des travailleurs sociaux à l'égard de leurs rencontres avec des immigrantes et des réfugiées (Laaroussi Vatz *et al.* 1996). Il importe cependant d'examiner les perceptions des professionnelles et professionnels des services sociaux et les conséquences de ces perceptions sur l'expérience des immigrantes et des réfugiées. Comme les professionnelles et professionnels des secteurs de la santé, de l'emploi, des services de garde d'enfants et des services sociaux jouent souvent un rôle déterminant dans l'intégration des immigrantes et des réfugiées à la société canadienne, et comme les décisions et les actions de ces intervenantes et intervenants peuvent avoir des répercussions fondamentales sur l'intégration des nouvelles venues, la recherche dans ce domaine peut être primordiale pour l'élaboration des futurs programmes et politiques.

À mesure qu'évoluera le secteur des nouvelles techniques de reproduction, il sera crucial de surveiller comment les immigrantes utilisent ces services. Leur accès à ces services sera-t-il équitable si elles choisissent de les utiliser? Ou encore, les immigrantes sont-elles « contraintes » de se prévaloir des services des cliniques de présélection du sexe, en particulier dans les cultures où la naissance de garçons est tellement valorisée? Thobani (1990, 1992) a entrepris des travaux à cet égard mais, à mesure que ce domaine sera redéfini par la technologie et les mesures législatives, il faudra en surveiller les effets sur les immigrantes et les réfugiées. Ces questions et d'autres encore prendront de plus en plus d'importance au fil de la décentralisation des services et des programmes.

Bien que, comme nous l'avons vu, il y ait eu certains efforts en vue d'analyser la façon dont les groupes de femmes ont réagi aux questions liées à la diversité et à l'universalité, on a peu tenté d'évaluer à quel point les immigrantes, les réfugiées et leurs préoccupations ont été associées au processus et aux tribunes politiques « officiels ». Dans quelle mesure ces femmes participent-elles au processus politique? À quels paliers — fédéral, provincial-territorial, municipal — leur participation est-elle la plus évidente? Quels facteurs contribuent à les faire participer activement à la politique? Comment les partis politiques officiels favorisent-ils la participation des immigrantes et des réfugiées? Quels types de mécanismes les inciteraient davantage à participer?

Infrastructure physique

Les documents sont peu nombreux dans ce domaine et ont tendance à porter sur des groupes ethniques particuliers, comme les immigrantes antillaises ou canado-japonaises. Ces études ont aussi tendance à se concentrer sur les grandes régions métropolitaines, soit Toronto, Montréal et Vancouver. Les études sur l'utilisation des services publics et privés, les habitudes de logement et les activités récréatives et de loisir des immigrantes sont également très rares. L'infrastructure physique est parfois abordée dans des études sur le marché du travail, les politiques gouvernementales, les services de santé et l'éducation.

Les documents qui existent (Miedema et Nason-Clark 1989) laissent entendre que l'absence de compétences linguistiques est un obstacle de taille, qui empêche les femmes nées à l'étranger d'avoir accès à de nombreux services communautaires essentiels. En outre, même si elles parlent couramment l'anglais, de nombreuses immigrantes sont tout de même victimes de discrimination en raison de leur origine. De même, Rublee et Shaw (1991) soulignent qu'une connaissance insuffisante de l'anglais constitue un obstacle important pour l'utilisation des services pertinents par des Latino-Américaines à Halifax. La participation à part entière de ces femmes à la vie de la collectivité est aussi sensiblement entravée par la pénurie de garderies convenables et par un appui limité dans leur milieu.

Les femmes qui gagnent des salaires peu élevés et sont victimes de violence familiale inquiètent particulièrement. À cause de leurs revenus insuffisants et d'une pénurie de refuges, il est très difficile, voire impossible, pour ces femmes d'échapper à des situations de violence (Novac 1996).

Il ne s'est fait pratiquement aucune étude en français sur l'accès des immigrantes au logement. Le Conseil du statut de la femme du Québec (1991) a entrepris un examen limité de la question et constaté que les immigrantes sont victimes de préjugés raciaux de la part des locateurs, de leur situation économique médiocre et de la pénurie de services de garde d'enfants.

Même si les immigrantes connaissent leurs droits en matière de logement, elles préfèrent garder le silence, par crainte de représailles de leur locateur. En effet, dans le secteur du logement, les femmes membres de minorités « visibles » nées au Canada se heurtent aux mêmes obstacles que les immigrantes de fraîche date (Novac 1996).

Lacunes de la recherche

L'absence d'études sur l'accession à la propriété et les habitudes en matière de logement des immigrantes et des réfugiées est une lacune importante dans les documents. Les travaux existants portent exclusivement sur l'expérience des hommes, à l'exception d'un article de Moghaddam *et al.* (1989). Tandis que certains chercheurs et chercheuses traitent abondamment des modes d'accession à la propriété et des effets de la ségrégation résidentielle chez les populations immigrantes, les répercussions de ces facteurs sur les immigrantes et les réfugiées ne sont généralement pas abordées.

Au cours des dernières années, des militantes et des militants dans le domaine du logement ont fait connaître leur grande préoccupation au sujet du rôle décroissant du gouvernement fédéral dans le domaine des logements sociaux. Comme les provinces ont de plus en plus tendance à transférer cette responsabilité aux municipalités et que les fonds diminuent, il importera d'évaluer l'incidence de ces changements sur la population des immigrantes et des réfugiées. Il y aurait peut-être lieu d'effectuer une recherche comparative internationale sur ce sujet et d'élaborer des modèles de projets pilotes afin de voir à ce que les immigrantes et les réfugiées bénéficient d'un accès suffisant et convenable au logement et aux autres services communautaires.

Méthodologies

Au cours des dernières années, on a accordé beaucoup d'attention à la question des méthodologies féministes, tant en sciences qu'en sciences sociales. Ce travail a fait ressortir que les rapports sociaux entre les sexes doivent être au cœur de la recherche et de l'analyse. Cet énoncé nous oblige à poser des questions différentes ainsi qu'à poser les mêmes types de questions, mais différemment. En ce qui concerne les immigrantes et les réfugiées, quelques publications ont mis de l'avant d'importants enjeux qui pourraient mener à des progrès d'ordre méthodologique.

Apprendre de la diversité : un outil d'information sur, par et pour les immigrantes et les minorités raciales au Canada (Martin 1992) est une compilation de rapports et d'études communautaires de chercheuses de plusieurs villes importantes au pays. Cette publication comprend un répertoire intéressant d'études souvent difficiles à trouver, qui demeurent donc peu connues et sous-utilisées.

La collection révisée de Burt et Code (1995) examine comment une conscience féministe informée et l'engagement à l'égard du militantisme féministe façonnent les méthodes de recherche et l'éthique des spécialistes contemporains des sciences sociales qui étudient des enjeux importants pour les immigrantes et les réfugiées. Dans le même ordre d'idées, les travaux de Stanfield et Dennis (1993) favorisent une réflexion critique sur les raisons qui incitent les chercheuses et les chercheurs à procéder comme ils le font et sur la façon dont la production de connaissances peut être déterminée par l'idéologie et biaisée par la culture. Ristock et Pennell (1996) soulignent l'importance d'établir des rapports entre le milieu de la recherche et les personnes qui deviennent des « sujets » de recherche. En insistant sur la façon dont la recherche peut donner aux femmes et à toutes les personnes

qui participent au processus des moyens de se prendre en main, elles offrent des lignes directrices pratiques et des mises en garde pour faire en sorte que la recherche soit respectueuse, apporte une contribution et débouche sur la responsabilisation.

Conclusion

Comme nous pouvons le constater, de nombreux travaux ont été entrepris par des chercheuses et des chercheurs, des universitaires, les gouvernements et des groupes communautaires sur la vie des immigrantes et des réfugiées au Canada et sur des enjeux importants pour elles. Malgré tout, la présente analyse documentaire a aussi fait ressortir d'importantes lacunes dans les connaissances requises, particulièrement en ce qui a trait à l'élaboration de politiques dans ce domaine.

Il ne fait aucun doute que certaines de ces lacunes témoignent des contraintes réelles avec lesquelles doivent composer les chercheuses et les chercheurs dans tous les domaines lorsqu'ils tentent d'examiner ces enjeux. Une des lacunes les plus évidentes est peut-être l'absence virtuelle de recherche — dans pratiquement tous les domaines clés recensés — sur les réfugiées au Canada. Les réfugiées arrivent au Canada avec un bagage particulier qui les distingue des autres immigrantes, et il est important de mieux comprendre leur expérience du marché du travail, leurs besoins en matière d'éducation et les divers obstacles sociaux et émotifs qu'elles doivent surmonter pour s'intégrer pleinement à la société canadienne. Si leurs préoccupations particulières sont prises en compte dans l'élaboration de politiques, nous aurons fait des progrès à cet égard.

Les chercheuses et les chercheurs ont aussi souligné qu'il faut accorder de l'attention au « processus d'exclusion » qui structure la vie des immigrantes et des réfugiées. Il ne suffit pas de savoir sous la forme de statistiques qu'elles sont exclues de certains emplois ou qu'elles sont concentrées dans certains secteurs mal rémunérés. Il importe de comprendre comment cette exclusion se manifeste dans leur famille, leur collectivité, le système d'enseignement, le marché du travail et comment les politiques gouvernementales l'appuient ou la consolident. C'est une démarche de recherche plus qualitative qui permettra d'obtenir ces renseignements, notamment grâce à des entrevues, des expériences vécues, des travaux anthropologiques dans les collectivités, des questionnaires, etc. Ces démarches ajoutent une dimension importante aux types de renseignements qui peuvent être glanés dans les données de recensement et d'autres recherches quantitatives. Il nous faut comprendre comment la culture, les rapports familiaux, l'idéologie, les coutumes et les pratiques religieuses et sociales, le racisme, etc., se combinent à des facteurs objectifs liés au marché du travail, à l'éducation et à l'économie pour créer un ensemble particulier de conditions pour les immigrantes et les réfugiées. Parallèlement, il aurait lieu pour les chercheuses et chercheurs d'examiner les moyens dynamiques grâce auxquels les immigrantes et les réfugiées font face à ces défis qui font partie de leur vie.

Il faut aussi, dans ce genre de démarche, s'intéresser davantage à la recherche qui examine les rapports entre les immigrantes, les réfugiées et leurs conjoints. Il est essentiel de trouver un point de vue axé sur l'incidence des rapports sociaux entre les

sexes. Plutôt que de comparer les immigrantes et les réfugiées aux femmes nées au Canada, ou en plus de le faire, il importe également de comparer les femmes et les hommes dans les mêmes catégories. Cela nous permettrait de comprendre les relations auxquelles sembleraient le plus attribuables les différences observées sur le plan de l'activité sur le marché du travail et du revenu, par exemple.

L'accent mis sur les rapports sociaux entre les sexes attire aussi l'attention sur les rapports entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Cette position élimine les obstacles artificiels entre le monde « public » du travail et le monde « privé » du foyer, et reconnaît l'immense contribution économique du travail non rémunéré des femmes. À la longue, elle permettra aussi de faire la lumière sur l'articulation des rapports sociaux en ce qui a trait aux questions liées à l'égalité des sexes, à la race et à la classe sociale dans la société contemporaine.

Ce genre de recherche qui tient compte des différences entre les sexes déconstruit la notion d'« universalité » caractérisant la catégorie des immigrants et des réfugiés. Qui plus est, des études qui prennent en compte la culture ne devraient pas faire appel à cette composante comme variable indépendante — soit comme une constante ou comme quelque chose de statique à partir de quoi découle automatiquement un comportement.

Enfin, la recherche devrait également attester des inégalités entre les sexes et, en outre, examiner comment, au Canada, la migration influe sur les multiples formes de rapports sociaux entre les sexes ou transforme ces rapports.